

Notice explicative des

Contrats Portefeuille Clarica



Sun Life du Canada,
compagnie d'assurance-vie

Août 2004

Fonds distincts

Fonds comportant des parts sans frais et des parts de catégorie A FSD

Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD
Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD
Fonds sécurité canadien Clarica FD
Fonds diversifié canadien Clarica FD
Fonds d'actions canadiennes Clarica FD
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD
Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD
Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD
Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD
Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD
Fonds marchés émergents CI Clarica FD
Fonds européen CI Clarica FD
Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD
Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD
Fonds mondial CI Clarica FD
Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD
Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD
Fonds équilibré international CI Clarica FD
Fonds marché monétaire CI Clarica FD
Fonds Pacifique CI Clarica FD
Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD
Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD
Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD
Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD
Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD
Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD
Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD
Fonds Frontière Nord Fidelity^{MD} Clarica FD
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD
Fonds de croissance Clarica FD
Fonds supérieur d'obligations Clarica FD
Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD
Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD
Fonds supérieur international Clarica FD
Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD
Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD
Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD
Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica FD
Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD
Fonds équilibré Trimark Clarica FD
Fonds d'actions canadiennes Trimark Clarica FD
Fonds Découverte Trimark Clarica FD
Fonds d'actions mondiales Trimark Clarica FD
Fonds américain petite capitalisation Clarica FD

La présente notice explicative n'est pas un contrat d'assurance.



CLARICA

distribué par les Services Financiers Clarica Inc.



géré par CI Mutual Funds Inc.

Financière 
Sun Life

émis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Au sujet de la présente notice explicative

La présente notice explicative est composée de deux parties :

1. les pages 1 à 24 du présent document contiennent les renseignements généraux relatifs au contrat d'assurance variable individuel
2. les pages 25 à 69 du présent document contiennent les renseignements propres à chaque fonds distinct offert, y compris les faits saillants de nature financière

Les états financiers vérifiés qui ont été déposés le plus récemment et qui vous seront présentés dans un document séparé font aussi partie de la présente notice explicative. Vous devriez examiner les états financiers annuels vérifiés qui accompagnent la présente notice explicative.

Dans la présente notice explicative, *vous, vos et votre* se rapportent à l'investisseur ou le titulaire du Portefeuille Clarica et *nous, nos et notre* se rapportent à Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, l'émetteur du Portefeuille Clarica ou CI Mutual Funds Inc., le gestionnaire du Portefeuille Clarica.

Vous trouverez en page 23 le *Glossaire de certains termes utilisés dans la présente notice explicative*.

Avant d'investir, veuillez prendre le temps de lire la présente notice explicative. Si vous avez des questions, veuillez les adresser à votre représentant.

Au sujet de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, est une compagnie d'assurance sur la vie constituée sous le régime fédéral et régie par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Son siège social est situé au 150, rue King Ouest, Toronto (Ontario). Elle a été constituée par la fusion le 31 décembre 2002 de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, qui ont été à l'origine constituées respectivement en 1865 et 1878. La dénomination de Clarica sera utilisée afin d'identifier les fonds décrits dans la présente notice explicative et les représentants responsables du placement et du service des placements du Portefeuille Clarica.

À propos de CI Mutual Funds Inc.

CI Mutual Funds Inc. est une société de gestion de placement sous contrôle canadien. Elle est une filiale en propriété exclusive de CI Fund Management Inc., société dont les actions sont cotées à la Bourse de Toronto. Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie a nommé CI Mutual Funds Inc. afin d'effectuer certains services administratifs et de gestion pour son compte relativement aux fonds distincts et au contrat d'assurance variable individuel décrit dans la présente notice explicative. Dans la présente notice explicative, à moins d'indication contraire, la mention CI renvoie à CI Mutual Funds Inc., agissant pour le compte de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

Les renvois aux mesures qui doivent être prises par « Sun Life » ou « Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie » signifient que la mesure sera prise ou les services exécutés exclusivement par Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

Attestation

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est le seul émetteur du contrat d'assurance variable individuel dont il est question dans la présente notice explicative et le garant des garanties en vertu du contrat. Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie atteste que la présente notice explicative est une divulgation concise et claire de tous les faits importants associés au contrat d'assurance variable individuel émis par Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.



Kevin P. Dougherty
président, organisation canadienne
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie



Peter W. Glaab
vice-président, Gestion des avoirs au détail
Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Table des matières

Résumé	2
Types de placements disponibles dans votre Portefeuille Clarica	3
Fonds distincts	3
Garanties offertes par vos fonds distincts	4
Dates importantes concernant vos garanties	4
Rajustement de la date de détermination des cotisations	4
Cotisations faites au cours des dix dernières années d'un régime	4
Garantie à l'échéance des fonds distincts	4
Garantie au décès des fonds distincts	5
Incidence des retraits sur vos garanties	5
Exemples du fonctionnement des garanties des fonds distincts	6
Lorsque la valeur marchande est plus élevée que la valeur garantie à la date d'échéance des cotisations	6
Lorsque la valeur marchande est inférieure à la valeur garantie à la date d'échéance des cotisations	6
Si vous rajustez la date de détermination des cotisations avant la date d'échéance des cotisations	6
Lorsque vous rajustez la date de détermination des cotisations après la date d'échéance des cotisations	6
Lorsque vous effectuez des retraits de vos fonds distincts	7
Si vous recevez des paiements de revenu périodiques d'un FERR	7
Cotisations, retraits et échanges	9
Comment cotiser à votre Portefeuille Clarica	9
Comment effectuer des retraits de votre Portefeuille Clarica	9
Comment échanger des placements dans votre Portefeuille Clarica	10
Services facultatifs	12
Transfert d'un Portefeuille Clarica non enregistré à un Portefeuille Clarica de REER	12
Transfert d'un Portefeuille Clarica de REER, REER immobilisé ou CRI à un Portefeuille Clarica de FERR, FRV ou FRRI	12
Transfert à une autre institution financière	12
Processus de répartition de l'actif de CI	12
Service de repositionnement du contenu étranger	13
Frais	14
Frais payés par les fonds distincts	14
Frais directement payables par vous	15
Frais de vente pour les fonds distincts	15
Rémunération des représentants en fonds de placement	16
Changements fondamentaux	16
Incidences fiscales pour vous	17
Imposition des régimes non enregistrés	17
Imposition de régimes enregistrés	17
Modalités d'organisation et de gestion des fonds distincts du Portefeuille Clarica	19
L'assureur	19
Le gestionnaire	19
Les conseillers du portefeuille	19
Le dépositaire	20
Les vérificateurs	20
Renseignements supplémentaires	20
Confidentialité des renseignements sur les clients	20
Communications par correspondance	20
Dirigeants et autres personnes intéressés dans des opérations importantes	20
Contrats importants	20
Garantie supplémentaire	20
Placements d'un fonds dans un autre fonds	20
Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?	21
Facteurs de risque généraux	21
Risques inhérents à certains fonds distincts spécifiques	21
Glossaire de certains termes utilisés dans la présente notice explicative	23
Détails de fonds	25
Faits saillants de nature financière	69
Ratios et données supplémentaires	70

- Le Portefeuille Clarica est un contrat d'assurance variable individuel émis par Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Le contrat est *individuel* parce qu'il assure la vie d'une personne appelée la *personne assurée* ou le *rentier*. Il est *variable* parce que la valeur de vos placements en fonds distincts peut varier ou fluctuer.
- Lorsque vous achetez un Portefeuille Clarica, vous achetez un contrat d'assurance. Vos cotisations peuvent être investies dans divers fonds distincts. Les fonds distincts font des placements dans des parts d'un fonds de placement sous-jacent. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Types de placements disponibles dans votre Portefeuille Clarica* à la page 3.
- Les fonds distincts du Portefeuille Clarica comportent deux types de garanties fournies par Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie : une garantie à l'échéance et l'autre au décès. La garantie à l'échéance représente la valeur minimale de vos fonds distincts à la date d'échéance des cotisations ou après cette date. La garantie au décès représente la valeur minimale de vos fonds distincts au décès de la personne assurée. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Garanties offertes par vos fonds distincts* à la page 4.
- Les fonds distincts comportent deux catégories de parts : catégorie sans frais et catégorie A FVR. Chaque catégorie de chaque fonds distinct affiche un prix différent par part, exception faite des fonds suivants : Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD, Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD, Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD, Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD, Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD, Fonds mondial CI Clarica FD, Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD, Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD, Fonds équilibré international CI Clarica FD, Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD et Fonds marché monétaire CI Clarica FD. Le prix par part est le prix auquel les parts du fonds distinct sont achetées, vendues et échangées. N'étant pas garanti, le prix par part d'un fonds distinct peut fluctuer selon la valeur marchande de l'actif sous-jacent de ce fonds distinct. Si vous investissez dans des fonds distincts, vous n'avez pas de créance directe dans l'actif des fonds distincts et vous n'êtes pas porteur de parts des fonds de placement sous-jacents. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Fonds distincts* à la page 3.
- Des frais de gestion et d'autres frais s'appliquent tant aux fonds distincts qu'aux fonds de placement sous-jacents. Toutefois, ces frais ne sont pas imposés en double. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Frais payés par les fonds distincts* à la page 14.
- À tout moment, vous avez le droit de faire des retraits de votre Portefeuille Clarica à moins que votre Portefeuille Clarica ne soit un régime enregistré d'épargne retraite (REER) immobilisé ou un compte de retraite immobilisé (CRI), auquel cas vos retraits sont assujettis à des restrictions en vertu des règles provinciales applicables en matière de pension. Il se peut que des frais s'appliquent à ces retraits. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Frais directement payables par vous* à la page 15. Il se peut que les retraits que vous effectuez aient des incidences fiscales. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Incidences fiscales pour vous* à la page 14.
- Si vous êtes titulaire d'un Portefeuille Clarica enregistré, vous êtes toujours la personne assurée. Les portefeuilles Clarica enregistrés sont notamment : régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), REER immobilisés, comptes de retraite immobilisés (CRI), fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), fonds de revenu viager (FRV) et fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI). Si vous êtes titulaire d'un Portefeuille Clarica non enregistré, une personne autre que vous peut être désignée personne assurée.
- Selon le genre de Portefeuille Clarica que vous détenez, il y a normalement une date après laquelle vous n'êtes plus autorisé à détenir un Portefeuille Clarica.

Les Portefeuilles Clarica non enregistrés peuvent être détenus jusqu'au 31 décembre de l'année où la personne assurée atteint l'âge de 100 ans. À l'âge de 100 ans, vous devez transférer un Portefeuille Clarica non enregistré à une rente.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), REER immobilisés et comptes de retraite immobilisés (CRI) peuvent être détenus jusqu'au 31 décembre de l'année où vous atteignez l'âge de 69 ans. À l'âge de 69 ans, vous devez transférer votre REER à un FERR ou à une rente. Si vous êtes titulaire d'un REER immobilisé ou d'un CRI, vous devez le transférer à un FRV, un FRRI ou une rente.

Dans toutes les provinces, sauf le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, les *Fonds de revenu viager (FRV)* peuvent être détenus jusqu'au 31 décembre de l'année où vous atteignez l'âge de 80 ans.

Les fonds suivants ne sont pas assujettis à une limite de temps : fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI) et, au Québec et en Nouvelle-Écosse, fonds de revenu viager (FRV).

- Vous devriez examiner les faits saillants de nature financière, à partir de la page 69 et les états financiers annuels vérifiés qui accompagnent la présente notice explicative. Les états financiers vérifiés qui ont été déposés le plus récemment sont considérés faire partie de la présente notice explicative. Nous vous ferons parvenir les états financiers annuels vérifiés dans les quatre mois qui suivent la fin de chaque année.
- Les états financiers semestriels vérifiés sont aussi offerts sur demande si elle est reçue avant le 31 octobre de chaque année. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique *Communications par correspondance* à la page 20.
- **Nous nous réservons le droit de changer les fonds de placement sous-jacents.** Si un tel changement est un changement fondamental, vous bénéficierez des droits décrits à la rubrique *Changements fondamentaux*. Le fait de changer un fonds de placement sous-jacent pour un autre fonds de placement sous-jacent essentiellement semblable ne constituera pas un changement fondamental à condition qu'immédiatement après le changement, le total des frais de gestion et d'assurance du fonds distinct demeurent les mêmes que le total des frais de gestion et d'assurance immédiatement avant le changement, ou qu'ils soient inférieurs. Un fonds de placement sous-jacent essentiellement semblable est un fonds qui comporte un objectif de placement fondamental comparable, fait partie de la même catégorie de fonds de placement et comporte des frais de gestion égaux ou inférieurs à ceux du fonds sous-jacent qu'il remplace. Si nous changeons le fonds de placement sous-jacent d'un fonds distinct dans lequel vous détenez des parts pour un fonds de placement sous-jacent essentiellement semblable, nous : a) vous aviserons, ainsi que les organismes de réglementation et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., au moins 60 jours à l'avance du changement (à moins qu'un tel avis ne soit pas possible dans les circonstances, auquel cas nous fournirons un avis dès qu'il est raisonnablement possible de le faire) et b) modifierons ou déposerons à nouveau la présente notice explicative pour tenir compte du changement. Le fait de changer un fonds de placement sous-jacent peut entraîner la réalisation d'un gain (ou d'une perte) qui vous est attribué(e). Le texte qui précède peut être remplacé par de nouveaux règlements régissant les changements des fonds sous-jacents.

Vos placements dans un fonds distinct devraient faire partie d'une stratégie de placement à long terme étant donné que la valeur de vos placements peut fluctuer à court terme. Par conséquent, nous sommes tenus de vous communiquer ce qui suit :

La description des faits saillants du contrat d'assurance variable individuel est contenue dans la présente notice explicative. Sous réserve de toute garantie de décès et d'échéance applicable, toute fraction d'une cotisation ou d'un autre montant qui est attribuée à un fonds distinct est investie au risque de son titulaire et est susceptible d'augmenter ou de diminuer de valeur selon les fluctuations boursières de l'actif du fonds distinct.

Types de placements disponibles dans votre Portefeuille Clarica

Lorsque vous cotisez au Portefeuille Clarica, vous pouvez investir dans divers fonds distincts.

Fonds distincts

Qu'est-ce qu'un fonds distinct?

Les fonds distincts permettent aux investisseurs dont les besoins et les objectifs en matière de placement sont semblables de combiner leurs placements dans un portefeuille diversifié. Le fonds distinct investit dans un fonds commun de placement sous-jacent. Le fait d'être titulaire de parts du fonds distinct ne vous rend pas titulaire de parts des fonds de placement sous-jacents. Le fonds de placement, à son tour, investit dans divers autres instruments, qui composent le portefeuille diversifié. Ce portefeuille diversifié est géré par un portefeuilliste professionnel. En règle générale, si la valeur des parts du fonds sous-jacent augmente, celle des parts du fonds distinct augmente également. Dans la même mesure, si la valeur des parts du fonds sous-jacent baisse, celle des parts du fonds distinct baisse également.

Lorsque vous investissez dans un fonds distinct, vous n'avez de créance directe ni dans les parts du fonds de placement sous-jacent ni dans l'actif du fonds distinct; par contre, vous détenez un droit contractuel à une prestation fondée sur une partie de l'actif que détient le fonds distinct. Ce droit contractuel est mesuré en parts du fonds distinct. Lorsque vous achetez ou vendez des parts du fonds, vous achetez ou vendez les droits contractuels du fonds. Chaque part représente une partie de la valeur de tous les placements de ce fonds distinct particulier. Les fonds distincts ne distribuent pas de revenu et de gains ou pertes en capital aux investisseurs; plutôt, un revenu net et tout gain en capital net sur les placements du fonds sous-jacent vous sont attribués. Cette attribution du revenu ne diminue pas la valeur des parts du fonds distinct. Pour plus de renseignements, voir *Incidences fiscales pour vous* à la page 17.

Lorsque vous effectuez un placement dans un fonds distinct, vous devez payer des frais et des frais de vente qui varient selon les facteurs suivants :

- le fonds distinct dans lequel vous investissez
- le nombre de parts détenu dans votre contrat
- la catégorie de parts détenue dans votre contrat.

Le Portefeuille Clarica de fonds distincts

Il existe deux différentes catégories de parts, chacune comportant des frais de vente différents. Pour plus de renseignements, voir *Frais de vente pour les fonds distincts* à la page 15.

Les deux catégories d'un fonds distinct sont gérées ensemble à titre d'actif unique. Cependant, chaque catégorie a son propre prix par part. Chaque fonds distinct est variable, ce qui signifie qu'il peut émettre un nombre illimité de parts.

Chaque fonds distinct est décrit en détail à la section *Renseignements propres aux fonds distincts décrits dans la présente notice explicative* à partir de la page 25. Dans cette section, nous expliquons les objectifs et les stratégies de placement des fonds sous-jacents. Ceux-ci peuvent changer; nous vous aviserons au moins 60 jours à l'avance si c'est le cas. Si un tel changement est un changement fondamental, nous suivrons les procédures et vous donnerons les droits décrits à la rubrique *Changements fondamentaux* à la page 16. Si un changement aux objectifs de placement d'un fonds sous-jacent est approuvé par les porteurs de parts de ce fonds sous-jacent, nous vous donnerons avis de ce changement et de cette approbation. Dans certains cas, et à notre entière discrétion, il se peut que nous vous donnions notre droit de vote visant la modification des objectifs de placement des fonds sous-jacents.

Les fonds sous-jacents doivent respecter les pratiques de placement régulières établies par les lois sur les valeurs mobilières. Le prospectus simplifié de chaque fonds de placement sous-jacent contient des renseignements importants sur ce fonds de placement. Ces prospectus simplifiés peuvent être téléchargés à partir du site www.sedar.com. Vous pouvez également vous les procurer en communiquant avec notre Centre de service à la clientèle CI au numéro qui figure au dos de la présente notice explicative.

Les fonds distincts du Portefeuille Clarica ont été créés en vertu de l'article 451 de la *Loi sur les sociétés d'assurances* du Canada. Ces fonds distincts sont conformes aux directives de l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (« ACCAP ») ainsi qu'à toutes les règles, tous les règlements et toutes les lois applicables aux fonds distincts.

Nous pouvons supprimer, fusionner ou séparer tout fonds distinct offert dans le Portefeuille Clarica. Le cas échéant, aucuns frais ne vous seront imputés, et nous vous aviserons par écrit au moins 60 jours à l'avance. Nous vous expliquerons nos intentions ainsi que vos choix et nous indiquerons la date d'entrée en vigueur du changement.

Comment déterminer le prix par part d'un fonds distinct

Le prix par part est le prix auquel les parts des fonds distincts sont achetées, échangées et vendues. Il correspond à la valeur liquidative du fonds divisée par le nombre de parts en circulation. Chaque catégorie de fonds distinct affiche un prix par part différent.

Nous déterminons le prix par part de chaque catégorie de chacun des fonds distincts du Portefeuille Clarica à la fin de chaque jour ouvrable.

Pour déterminer le prix par part de chaque catégorie de parts, nous calculons la valeur liquidative de chaque catégorie du fonds distinct en prenant la valeur proportionnelle de l'actif de la catégorie en question moins la valeur de son passif. Le prix par part correspond à la valeur liquidative de la catégorie du fonds distinct divisée par le nombre de parts de cette catégorie du fonds distinct alors en circulation.

Pour calculer l'actif :

- nous calculons la valeur marchande du fonds sous-jacent en multipliant le nombre de parts du fonds sous-jacent que détient le fonds distinct par le cours de clôture des parts du fonds sous-jacent. Si le cours de clôture des parts du fonds sous-jacent n'est pas disponible, nous utiliserons le dernier prix par part disponible
- ensuite, nous ajoutons la valeur marchande du fonds sous-jacent aux espèces du fonds distinct qui n'ont pas encore été investies.

Le passif est tout ce que doit cette catégorie du fonds distinct, notamment les frais d'exploitation qu'il doit payer.

Le prix par part d'un fonds distinct n'est pas garanti et peut changer selon la valeur marchande de l'actif sous-jacent de ce fonds distinct.

Garanties offertes par vos fonds distincts

Les fonds distincts du Portefeuille Clarica comportent deux types de garanties : une garantie à l'échéance et l'autre au décès. La garantie à l'échéance représente la valeur minimale de vos fonds distincts à la date d'échéance des cotisations ou après cette date. La garantie au décès représente la valeur minimale de vos fonds distincts au décès de la personne assurée pendant que votre Portefeuille Clarica est en vigueur.

Pour plus de renseignements, voir *Exemples du fonctionnement des garanties des fonds distincts* à la page 6.

Dates importantes concernant vos garanties

Date de détermination des cotisations

Lorsque vous investissez un montant dans des fonds distincts, une *date de détermination des cotisations* est établie. La date de détermination des cotisations de ce placement est toujours le 1^{er} janvier de l'année où vous avez effectué le placement. Tout montant investi au cours d'une année civile est regroupé et la même date de détermination des cotisations lui est attribuée. La date de détermination des cotisations de chaque année où vous investissez dans des fonds distincts sera différente.

Date d'échéance des cotisations

La *date d'échéance des cotisations* sera le 1^{er} janvier dix ans après la date de détermination des cotisations. Par exemple, si vous effectuez une cotisation en 2004 et ne rajustez pas la date de détermination des cotisations, la date d'échéance de votre cotisation sera le 1^{er} janvier 2014.

Si vous avez investi dans des fonds distincts pendant plusieurs années, il pourrait y avoir plusieurs dates d'échéance des cotisations.

Rajustement de la date de détermination des cotisations

Lorsque votre Portefeuille Clarica est en vigueur depuis un an, vous pouvez rajuster la date de détermination des cotisations. La nouvelle date de détermination des cotisations sera le 1^{er} janvier de l'année du rajustement. Lorsque vous rajustez la date de détermination des cotisations, toutes les dates de détermination des cotisations existantes sont regroupées sous une seule date de détermination des cotisations. Par conséquent, la nouvelle date d'échéance des cotisations sera le 1^{er} janvier dix ans après la nouvelle date de détermination des cotisations.

Si vous rajustez la date de détermination des cotisations avant la date d'échéance des cotisations, vous modifiez le montant sur lequel sont basées vos garanties pour l'établir à la valeur marchande de tous vos fonds distincts à la date de rajustement.

Si vous rajustez la date de détermination des cotisations à la date d'échéance d'une cotisation ou après celle-ci, vous pouvez modifier le montant sur lequel sont basées vos garanties pour l'établir au plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs) attribuées à toutes les dates de détermination des cotisations qui sont arrivées à échéance, rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, plus 100 % de la valeur marchande du reste des fonds distincts à la date de rajustement, ou
- la valeur marchande de tous les fonds distincts à la date de rajustement.

Vous pouvez rajuster la date de détermination des cotisations une fois par année civile en nous présentant une demande écrite.

Si vous ne rajustez pas la date de détermination des cotisations, elle ne sera pas automatiquement rajustée à la date d'échéance des cotisations ni à une autre date. La date d'échéance des cotisations demeurera le 1^{er} janvier dix ans après la date de détermination des cotisations, même si vous conservez vos placements pendant plus de dix ans.

Pour les régimes non enregistrés, vous ne pouvez pas rajuster votre date de détermination des cotisations à une date ultérieure au 31 décembre de l'année du 69^e anniversaire de la personne assurée, ni si cette personne est décédée.

Pour les REER, les REER immobilisés et les CRI, vous pouvez rajuster votre date de détermination des cotisations tant que vous êtes titulaire du régime. Cependant, si vous rajustez votre date de détermination des cotisations à une date ultérieure au 31 décembre de l'année de votre 59^e anniversaire, le rajustement n'est valide que si vous effectuez un transfert dans un Portefeuille Clarica de FERR, FRV ou FRRI et que vous reportez la date d'échéance des cotisations. Si vous rajustez votre date de détermination des cotisations à une date ultérieure au 31 décembre de l'année de votre 59^e anniversaire, mais que vous effectuez un transfert dans un régime autre qu'un Portefeuille Clarica, nous retournerons à la date précédente de détermination des cotisations.

Pour les FERR, les FRV ou les FRRI, vous ne pouvez pas rajuster votre date de détermination des cotisations à une date ultérieure au 31 décembre de l'année de votre 69^e anniversaire.

Cotisations faites au cours des dix dernières années d'un régime

La date d'échéance de toute cotisation versée pendant les dix dernières années ou vous pouvez détenir un Portefeuille Clarica est le dernier jour où vous pouvez détenir votre régime.

Pour un Portefeuille Clarica non enregistré, la date d'échéance de toute cotisation versée après le 31 décembre de l'année du 90^e anniversaire de la personne assurée sera donc le 31 décembre de l'année du 100^e anniversaire de la personne assurée.

Pour les REER, les REER immobilisés et les CRI, la date d'échéance de toute cotisation versée après le 31 décembre de l'année de votre 59^e anniversaire sera le 31 décembre de l'année de votre 69^e anniversaire, à moins que vous ne fassiez un transfert dans un Portefeuille Clarica de FERR, FRV ou FRRI. Pour plus de renseignements, voir *Transfert d'un Portefeuille Clarica de REER, REER immobilisé ou CRI à un Portefeuille Clarica de FERR, FRV ou FRRI* à la page 12.

Pour les FRV de toutes les provinces, sauf le Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, la date d'échéance des cotisations pour tout transfert effectué après le 31 décembre de l'année de votre 70^e anniversaire sera le 31 décembre de l'année de votre 80^e anniversaire.

Il n'existe aucune limite à la durée pendant laquelle vous pouvez détenir un FERR, un FRRI ou, au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, un FRV tant qu'il y a des fonds dans votre Portefeuille Clarica.

Garantie à l'échéance des fonds distincts

À la date d'échéance des cotisations ou après cette date, votre valeur minimale garantie est le plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs) attribuées à cette date de détermination des cotisations, rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande, au moment où vous exercez votre garantie, de la partie de vos fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations.

Garanties offertes par vos fonds distincts (suite)

Garantie au décès des fonds distincts

Si la personne assurée décède, Sun Life versera une prestation de décès au bénéficiaire que vous avez désigné. Nous devons recevoir une preuve que la personne assurée est décédée pendant que votre Portefeuille Clarica était en vigueur et vous devez nous fournir tout autre renseignement dont nous avons besoin afin de verser la prestation de décès.

Pour un Portefeuille Clarica non enregistré, si la personne assurée décède avant son 69^e anniversaire, Sun Life versera une prestation de décès qui correspond au plus élevé de :

- 100 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande de vos fonds distincts à la date où nous recevons l'avis du décès de la personne assurée avec toute la documentation nécessaire.

Pour un Portefeuille Clarica non enregistré, si la personne assurée décède lors de son 69^e anniversaire ou par la suite, Sun Life versera une prestation de décès qui correspond au plus élevé de :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande de vos fonds distincts à la date où nous recevons l'avis du décès de la personne assurée avec toute la documentation nécessaire.

Pour les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les REER immobilisés et les comptes de retraite immobilisés (CRI), Sun Life versera une prestation de décès qui correspond au plus élevé de :

- 100 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande de vos fonds distincts à la date où nous recevons l'avis du décès de la personne assurée avec toute la documentation nécessaire.

Pour les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), les fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI) et les fonds de revenu viager (FRV), Sun Life versera une prestation de décès qui correspond au plus élevé de :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande de vos fonds distincts à la date où nous recevons l'avis du décès de la personne assurée avec toute la documentation nécessaire.

Si votre conjoint est nommé bénéficiaire de votre FERR, cette personne peut choisir de continuer à recevoir les paiements de revenu périodiques que vous avez établis plutôt qu'un versement unique. Le cas échéant, les garanties à l'échéance demeurent en vigueur.

Incidence des retraits sur vos garanties

Si vous retirez un montant de vos fonds distincts, ceci aura une incidence sur vos garanties.

Nous calculons l'incidence sur votre garantie comme suit :

- d'abord, nous prenons 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), rajustées pour tenir compte des retraits ou des échanges antérieurs, ou
- puis, nous multiplions ce montant par le montant de votre retrait divisé par la valeur marchande totale de tous vos fonds distincts le jour où vous effectuez le retrait.

Cela donne le montant de la réduction de vos garanties.

Nous appliquons cette réduction à la valeur de vos fonds distincts attribuée à votre première date de détermination des cotisations. Ensuite, au besoin, nous réduirons la valeur de vos fonds distincts attribuée aux dates de détermination des cotisations ultérieures selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Exemples du fonctionnement des garanties des fonds distincts

Lorsque la valeur marchande est plus élevée que la valeur garantie à la date d'échéance des cotisations

Supposons que vous ayez effectué les cotisations suivantes à votre Portefeuille Clarica pour acheter des parts de fonds distincts :

- 3 janvier 2004 :1 000 \$
- 7 mars 2004 :2 000 \$
- 1^{er} décembre 2004 :3 000 \$

Nous supposons également qu'il n'y a eu ni retraits, ni échanges.

La date de détermination des cotisations pour toutes ces cotisations estle 1^{er} janvier 2004

La valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations est de6 000 \$

La date d'échéance des cotisations estle 1^{er} janvier 2014

Nous supposons que la valeur marchande au 1^{er} janvier 2014 est de 11 900 \$.

À la date d'échéance de vos cotisations, le montant garanti est le plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), attribuées à cette date de détermination des cotisations, rajustées pour tenir compte des retraits ou des échanges (75 % x 6 000 \$ = 4 500 \$), ou
- la valeur marchande, au moment où vous exercez votre garantie, de la partie de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations. (11 900 \$)

Ainsi, si vous retiriez votre argent de vos fonds distincts le 1^{er} janvier 2014, Sun Life vous verserait donc 11 900 \$.

Lorsque la valeur marchande est inférieure à la valeur garantie à la date d'échéance des cotisations

Supposons que vous ayez effectué les cotisations suivantes à votre Portefeuille Clarica pour acheter des parts de fonds distincts :

- 3 janvier 2004 :1 000 \$
- 7 mars 2004 :2 000 \$
- 1^{er} décembre 2004 :3 000 \$

Nous supposons également qu'il n'y a eu ni retraits, ni échanges.

La date de détermination des cotisations pour toutes ces cotisations estle 1^{er} janvier 2004

La valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations est de6 000 \$

La date d'échéance des cotisations estle 1^{er} janvier 2014

Nous supposons que la valeur marchande au 1^{er} janvier 2014 est de 4 200 \$.

À la date d'échéance de vos cotisations, le montant garanti est le plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs), attribuées à cette date de détermination des cotisations, rajustées pour tenir compte des retraits ou des échanges (75 % x 6 000 \$ = 4 500 \$), ou
- la valeur marchande, au moment où vous exercez votre garantie, de la partie de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations. (4 200 \$)

Ainsi, si vous retiriez votre argent de vos fonds distincts le 1^{er} janvier 2014, Sun Life vous verserait donc 4 500 \$.

Si vous rajustez la date de détermination des cotisations avant la date d'échéance des cotisations

Supposons que vous ayez effectué les cotisations suivantes à votre Portefeuille Clarica pour acheter des parts de fonds distincts :

- 3 janvier 2004 :1 000 \$
- 9 octobre 2004 :2 000 \$

Nous supposons également qu'il n'y a eu ni retraits, ni échanges, ni cotisations supplémentaires.

La date de détermination des cotisations pour toutes ces cotisations estle 1^{er} janvier 2004

La valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations est de3 000 \$

La date d'échéance des cotisations estle 1^{er} janvier 2014

Maintenant, supposons que, le 10 août 2006, vous décidiez de rajuster la date de détermination des cotisations. Nous supposons qu'à cette date, la valeur marchande est de 4 000 \$.

La nouvelle date de détermination des cotisations estle 1^{er} janvier 2006

Comme vous rajustez la date de détermination des cotisations avant la date d'échéance des cotisations, la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la nouvelle date de détermination des cotisations représente la valeur marchande de tous vos fonds distincts4 000 \$

La nouvelle date d'échéance des cotisations estle 1^{er} janvier 2016

Lorsque vous rajustez la date de détermination des cotisations après la date d'échéance des cotisations

Supposons que, le 10 août 2004, vous ayez cotisé 4 000 \$ à votre Portefeuille Clarica pour acheter des parts de fonds distincts.

La date de détermination des cotisations estle 1^{er} janvier 2004

La valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations est de4 000 \$

La date d'échéance des cotisations estle 1^{er} janvier 2014

Nous supposons également qu'il n'y a eu ni retraits, ni échanges, ni cotisations supplémentaires.

Maintenant, supposons que, le 1^{er} février 2015, vous décidiez de rajuster la date de détermination des cotisations, et qu'à cette date, la valeur marchande est de 8 500 \$.

La nouvelle date de détermination des cotisations estle 1^{er} janvier 2015

Comme vous rajustez la date de détermination des cotisations après la date d'échéance des cotisations, la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la nouvelle date de détermination des cotisations est le plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations attribuées à toutes les dates de détermination des cotisations qui sont arrivées à leur date d'échéance des cotisations (75 % x 4 000 \$ = 3 000 \$), ou
- la valeur marchande de vos parts de fonds distincts à la date de rajustement (8 500 \$).

Ainsi, la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la nouvelle date de détermination des cotisations est de 8 500 \$.

La nouvelle date d'échéance des cotisations estle 1^{er} janvier 2025

Exemples du fonctionnement des garanties des fonds distincts (suite)

Lorsque vous effectuez des retraits de vos fonds distincts

Supposons que vous ayez cotisé les montants suivants à votre Portefeuille Clarica pour acheter des parts de fonds distincts :

Date de cotisation	Montant de la cotisation	Date de détermination des cotisations	Date d'échéance des cotisations
30 mars 2004	3 000 \$	1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2014
15 février 2007	2 000 \$	1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2017

Supposons aussi :

- que le 10 octobre 2007, vous ayez retiré 1 000 \$
- que le 10 octobre 2007, la valeur marchande totale de vos parts de fonds distincts soit de 6 000 \$
- qu'il n'y ait eu ni retraits, ni échanges, ni cotisations supplémentaires.

Nous rajustons le montant garanti en réduisant d'abord la valeur garantie à la première date de détermination des cotisations.

Nous calculons l'incidence sur votre garantie à l'échéance comme suit :

- nous calculons d'abord la valeur de vos cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits et des échanges antérieurs (3 000 \$ + 2 000 \$ = 5 000 \$)
- ensuite, nous multiplions cette somme par 75 % (5 000 \$ x 75 % = 3 750 \$)
- ensuite, nous multiplions ce montant par le montant de votre retrait divisé par la valeur marchande totale de toutes vos parts de fonds distincts le jour où vous effectuez le retrait. (3 750 \$ x 1 000 \$ ÷ 6 000 \$ = 625 \$)

Cela donne le montant qui sera soustrait de votre garantie à l'échéance.

Nous appliquons cette réduction à 75 % de la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la première date de détermination des cotisations du 1^{er} janvier 2004 [(3 000 \$ x 75 %) - 625 \$ = 1 625 \$].

Après votre retrait, l'incidence sur votre garantie à l'échéance est la suivante :

Date de détermination des cotisations	Date d'échéance des cotisations	75 % de la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits
1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2014	1 625 \$
1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2017	1 500 \$

Nous calculons l'incidence sur votre garantie au décès comme suit :

- nous calculons d'abord la valeur de vos cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits et des échanges antérieurs. (3 000 \$ + 2 000 \$ = 5 000 \$)
- ensuite, nous multiplions ce montant par le montant de votre retrait divisé par la valeur marchande totale de toutes vos parts de fonds distincts le jour où vous effectuez le retrait. (5 000 \$ x 1 000 \$ ÷ 6 000 \$ = 833 \$)

Cela donne le montant qui sera soustrait de votre garantie au décès.

Nous appliquons cette réduction à la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la première date de détermination des cotisations du 1^{er} janvier 2004 [(3 000 \$ - 833 \$ = 2 167 \$)].

Après votre retrait, l'incidence sur votre garantie au décès est la suivante :

Date de détermination des cotisations	Date d'échéance des cotisations	Valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits
1 ^{er} janvier 2004	1 ^{er} janvier 2014	2 167 \$
1 ^{er} janvier 2007	1 ^{er} janvier 2017	2 000 \$

Si vous recevez des paiements de revenu périodiques d'un FERR

Supposons que :

- le 1^{er} mai 2004, vous ayez transféré 20 000 \$ de votre REER dans un nouveau FERR
- vous choisissiez de ne pas reporter vos dates de détermination des cotisations du REER. Vous rajustez plutôt votre date de détermination des cotisations au moment du transfert, donc la date de détermination des cotisations est maintenant le 1^{er} janvier 2004
- vous receviez des paiements de revenu périodiques mensuels de 750 \$ à partir du 1^{er} juin 2004.

Nous calculons l'incidence sur votre garantie comme suit :

- nous multiplions d'abord la valeur de vos cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits et des échanges antérieurs, par 75 %
- ensuite, nous multiplions ce montant par le montant de votre retrait divisé par la valeur marchande totale de toutes vos parts de fonds distincts le jour où vous effectuez le retrait
- nous soustrayons ce montant de 75 % de la valeur de vos cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits et des échanges antérieurs.

Le tableau ci-après montre l'incidence sur votre garantie de paiements de revenu périodiques pendant une période de six mois. Dans cet exemple, nous avons également illustré l'incidence de la baisse de la valeur marchande.

Exemples du fonctionnement des garanties des fonds distincts (suite)

Date	<i>75 % de la valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la date de détermination des cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits</i>	X	montant du retrait	÷	valeur marchande avant le retrait	=	montant de la réduction de la garantie	-	montant de la réduction de la garantie	=	<i>75 % de la nouvelle valeur de vos parts de fonds distincts attribuée à la date de détermination des cotisations, rajustée pour tenir compte des retraits</i>
1 ^{er} juin 2004	15 000 \$		750 \$		19 000 \$		592 \$		15 000 \$		14 408 \$
1 ^{er} juillet 2004	14 408 \$		750 \$		18 250 \$		592 \$		14 408 \$		13 816 \$
1 ^{er} août 2004	13 816 \$		750 \$		16 625 \$		623 \$		13 816 \$		13 193 \$
1 ^{er} sept. 2004	13 193 \$		750 \$		14 285 \$		693 \$		13 193 \$		12 500 \$
1 ^{er} oct. 2004	12 500 \$		750 \$		13 670 \$		686 \$		12 500 \$		11 814 \$
1 ^{er} nov. 2004	11 814 \$		750 \$		11 500 \$		770 \$		11 814 \$		11 044 \$

Cotisations, retraits et échanges

Comment cotiser à votre Portefeuille Clarica

Vous pouvez cotiser à votre Portefeuille Clarica en vous adressant à votre représentant en fonds communs de placement. Vous devez nous payer au moment où vous donnez vos directives à votre représentant sur la façon dont vous voulez investir vos cotisations.

Ensuite, votre représentant en fonds de placement envoie vos directives à CI. Si CI reçoit vos directives un jour ouvrable, avant 16 h, nous les traiterons au prix par part déterminé à la fermeture du marché ce jour-là. Si CI reçoit vos directives après 16 h, nous les traiterons au prix par part déterminé à la fermeture du marché le jour ouvrable suivant.

Si votre paiement est retourné à CI du fait d'un manque de provisions dans votre compte bancaire, CI peut vous imposer des frais de chèque sans provision pouvant atteindre 25 \$. Pour de plus amples renseignements, voir *Frais directement payables par vous* à la page 15.

CI peut refuser votre cotisation dans un délai d'un jour ouvrable suivant sa réception. Si CI la refuse, votre argent vous sera remboursé sans délai et sans intérêt.

Si vous ne donnez pas à CI des directives claires au sujet de votre cotisation, CI refusera votre cotisation.

Lorsque vous achetez des parts, le prix par part d'un fonds distinct n'est pas garanti et peut fluctuer selon la valeur marchande de l'actif sous-jacent de ce fonds distinct.

Cotisations par montant forfaitaire

Vous pouvez cotiser à votre Portefeuille Clarica à l'aide d'un montant forfaitaire. Cependant, vous devez investir un montant minimal. Tel qu'indiqué ci-dessous, ce montant varie selon le type de Portefeuille Clarica que vous détenez et le type de placement que vous effectuez. Nous pouvons modifier ces montants minimaux en tout temps.

Régime non enregistré, régime enregistré d'épargne-retraite (REER), REER immobilisé et compte de retraite immobilisé (CRI)

Pour établir un de ces régimes, vous devez investir au moins 500 \$. Cette somme peut être répartie dans un nombre illimité de fonds distincts. Vous pouvez faire des placements subséquents d'au moins 50 \$ dans tout fonds distinct.

Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), fonds de revenu viager (FRV), fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI)

Pour établir un de ces régimes, vous devez investir au moins 5 000 \$ dans chaque régime. En outre, vous ne pouvez investir dans ces régimes qu'avec des montants d'argent transférés d'un autre régime enregistré. Le montant de 5 000 \$ peut être réparti dans un nombre illimité de fonds distincts. Vous pouvez faire des placements subséquents d'au moins 50 \$ dans tout fonds distinct.

Programme d'achat par procuration bancaire

Vous pouvez aussi cotiser à votre Portefeuille Clarica par l'entremise d'un programme de cotisation par versements réguliers, aussi appelé *Programme d'achat par procuration bancaire* ou *PB*. Lorsque vous établissez un programme de cotisation par versements réguliers, vous autorisez CI à retirer périodiquement de l'argent de votre compte bancaire pour cotiser à votre Portefeuille Clarica.

Vous pouvez choisir n'importe quel jour de la semaine ou n'importe quel jour du mois pour cotiser, et votre compte bancaire sera débité ce jour-là. Si le jour que vous avez choisi n'est pas un jour ouvrable, votre argent sera investi le jour ouvrable suivant.

Il n'y a pas de montant minimal que vous devez avoir dans votre Portefeuille Clarica lorsque vous faites des cotisations régulières. Toutefois, vous êtes tenu, à chaque fois, de placer un montant minimum. Si vous optez d'investir toutes les semaines ou toutes les deux semaines, vous devez placer au moins 25 \$ dans un fonds distinct. Si vous investissez chaque mois ou tous les trois mois, vous devez placer au moins 50 \$ dans un fonds distinct. Nous nous réservons le droit de modifier ces montants minimaux à tout moment.

Vous ne recevrez pas d'avis d'exécution séparé pour chaque cotisation régulière que vous faites. Par contre, ces opérations seront indiquées sur vos relevés semestriels et annuels.

Vous ne pouvez pas établir de régime de cotisation par versements réguliers pour un FERR.

Comment effectuer des retraits de votre Portefeuille Clarica

À tout moment, vous pouvez retirer une somme d'argent des régimes de Portefeuilles Clarica en envoyant une demande écrite à votre représentant en fonds de placement ou directement à CI à l'adresse figurant au dos de la présente notice explicative. Vous pouvez également donner à votre représentant des directives par téléphone, par télécopieur ou par un autre support électronique. Si vous choisissez l'une de ces méthodes, il nous faut pouvoir vérifier votre demande.

Nous avons besoin de tous les renseignements dont nous avons besoin pour traiter votre demande. Ceci comprend :

- votre nom et le numéro de votre régime
- le montant que vous voulez retirer
- la façon dont vous désirez recevoir l'argent, par exemple, par chèque ou par dépôt direct dans votre compte bancaire
- le nom du fonds distinct duquel vous désirez vendre des parts ainsi que la catégorie de parts que vous voulez vendre
- dans certains cas, la signature de tous les titulaires de votre Portefeuille Clarica
- tout document juridique, tel que les procurations, qui peut être nécessaire
- toute autre exigence juridique.

Lorsque vous effectuez un retrait, vous devez retirer au moins 100 \$. En outre, lorsque vous retirez de l'argent, il importe que la valeur de votre Portefeuille Clarica ne tombe pas en dessous de 500 \$. Si la valeur de votre Portefeuille Clarica descend en dessous de 500 \$, CI vous en avisera et vous donnera 30 jours pour augmenter la valeur totale de votre Portefeuille Clarica jusqu'à au moins 500 \$. Si vous n'atteignez pas le minimum de 500 \$ dans les 30 jours, CI peut vendre vos placements, vous envoyer le produit de la vente et fermer votre Portefeuille Clarica. Si, lorsque vous retirez de l'argent, la valeur de tous vos placements tombe en dessous de zéro, votre Portefeuille Clarica sera automatiquement fermé.

Sun Life est la partie responsable de tous les versements qui doivent vous être effectués de votre Portefeuille Clarica. Dans le cadre de ses fonctions de gestionnaire, CI effectuera ces versements pour le compte de Sun Life.

CI traitera votre versement à partir d'un fonds distinct au prix par part déterminé à la fermeture du marché ce jour-là si CI reçoit votre demande un jour ouvrable, avant 16 h, heure normale de l'Est. Si CI reçoit votre demande après 16 h, nous la traiterons au prix par part déterminé à la fermeture du marché le jour ouvrable suivant.

Lorsque vous vendez des parts, le prix par part d'un fonds distinct n'est pas garanti et peut fluctuer selon la valeur marchande de l'actif sous-jacent de ce fonds distinct.

Si vous vendez des parts de vos fonds distincts à la date d'échéance d'une cotisation, ou après cette date, vous recevrez le plus élevé des montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs) attribuées à cette date de détermination des cotisations, rajustées pour tenir compte des retraits et échanges, ou
- la valeur marchande, au moment où vous vendez vos parts, de la partie de vos fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations.

Pour de plus amples renseignements, voir *Garanties offertes par vos fonds distincts* à la page 5.

Si vos parts sont des parts de catégorie A FVR, il est possible que vous ayez à payer des frais de vente reportés lorsque vous vendez vos parts. Pour plus de renseignements, voir *Frais de vente pour les fonds distincts* à la page 15.

CI peut suspendre temporairement votre droit de vendre des parts de vos fonds distincts si les parts des fonds sous-jacents sont suspendues. Ceci ne se produira que si :

- les opérations de placement normales sont suspendues à la Bourse de Toronto, à la Bourse de Montréal ou à toute autre bourse où des titres ou des instruments dérivés qui constituent plus de la moitié de l'actif total du fonds sous-jacent sont négociés, ou
- le gestionnaire du fonds sous-jacent a la permission de l'organisme de réglementation approprié.

Si vous nous avez demandé de vendre vos parts de fonds distinct pendant une période où les opérations normales sont suspendues, nous traiterons votre demande le premier jour ouvrable après la suspension, au prix par part déterminé à la fermeture du marché ce jour-là.

CI ne peut accepter une demande de vendre des parts de fonds distincts à une date ultérieure ou à un cours futur.

Si vous aviez cotisé récemment à votre Portefeuille Clarica et que vous retiriez ce même montant, CI ne pourra vous remettre le produit de votre retrait avant que vous ayez payé votre cotisation et que la banque ait compensé votre chèque.

Si votre Portefeuille Clarica est un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) immobilisé ou un compte de retraite immobilisé (CRI), vous ne pouvez pas retirer de l'argent à l'exception de ce qui est autorisé en vertu des règles provinciales applicables en matière de pension. Pour plus de renseignements, voir la Partie D de la rubrique *Contrat visant les REER et les CRI* à la page 23.

CI déposera le montant de votre retrait directement dans votre compte bancaire ou, si vous nous le demandez, vous enverra un chèque. Pour plus de renseignements, voir la rubrique *Frais directement payables par vous* à la page 15.

Lorsque vous effectuez un retrait, vous pourriez être assujéti à certains frais. Pour plus de renseignements sur ces frais, voir la rubrique *Frais directement payables par vous* à la page 15.

Un retrait pourrait avoir des incidences fiscales. Pour plus de renseignements, voir *Incidences fiscales pour vous* à la page 17.

Paiements de revenu périodiques d'un FERR, FRV ou FRRI

Si vous avez un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), un fonds de revenu viager (FRV) ou un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI), vous devez établir un régime de retraits réguliers appelé un régime de paiement de revenu périodique. En vertu de la loi, vous devez retirer un montant minimal de votre FERR, FRV ou FRRI, sur une base régulière, à partir de l'année suivant la date d'établissement du régime.

Il existe quatre options de paiement différentes :

1. *paiement d'un montant minimal* – le montant minimal que vous devez retirer est calculé en multipliant la valeur totale de votre Portefeuille Clarica au 1^{er} janvier de chaque année, par le pourcentage fixé aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. Pour les FERR, ce pourcentage est fonction de votre âge ou de l'âge de votre conjoint, selon ce que vous avez choisi au moment de l'établissement du régime. Pour les FRV et les FRRI, ce pourcentage est toujours établi en fonction de votre âge. Vous pouvez préciser la date à laquelle vous recevrez le paiement.
2. *paiement d'un montant maximal* (FRV et FRRI seulement) – le montant maximal que vous pouvez retirer est calculé conformément aux lois sur les pensions qui régissent votre FRV ou votre FRRI. Vous pouvez préciser la date à laquelle vous recevrez le paiement.

3. *paiement en tranches égales* – vous pouvez choisir le montant que vous voulez recevoir avant et après impôts, mais chaque versement doit être d'au moins 50 \$. Vous pouvez préciser la date à laquelle vous recevrez le paiement.
4. *paiement non planifié* – aucun barème de versement n'est établi. Vous pouvez nous indiquer au cours de l'année si vous voulez recevoir un versement. Si vous n'avez pas retiré un montant égal au montant minimal avant le 15 décembre, CI versera un montant égal à la différence entre les versements reçus et le montant minimal.

Si, pour une raison quelconque, la totalité des versements effectués au cours de l'année civile est inférieure au montant minimal que vous devez recevoir au cours de l'année, Sun Life versera un montant supplémentaire avant la fin de l'année.

Vous pouvez recevoir vos paiements de revenu périodiques mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement. Vous pouvez modifier la fréquence une fois tous les douze mois.

CI déposera le produit de vos paiements de revenu périodiques directement dans votre compte bancaire.

CI effectuera vos paiements de revenu périodiques en vendant des parts de vos fonds distincts. Si vous détenez plus d'un fonds et que vous ne précisez pas quel fonds nous devons utiliser, nous vendrons des parts de chaque fonds. Le montant que nous retirons de chaque fonds sera établi en fonction du pourcentage de la valeur totale de votre FERR, FRV ou FRRI dans chaque fonds à la date à laquelle le paiement est effectué.

Nous traiterons votre paiement de revenu périodique au prix par part établi à la fermeture des marchés ce jour-là.

Comment échanger des placements dans votre Portefeuille Clarica

Vous pouvez échanger vos placements entre les fonds distincts. Pour cela, vous devez envoyer une demande écrite à votre représentant en fonds de placement ou directement à CI à l'adresse figurant au dos de la présente notice explicative. Vous pouvez également donner à votre représentant des directives par téléphone, par télécopieur ou par un autre support électronique. Si vous choisissez l'une de ces méthodes, il nous faut pouvoir vérifier votre demande.

Lorsque vous échangez des placements, vous retirez en fait votre argent d'un placement et l'investissez dans un autre placement. La procédure et les montants d'achat minimaux sont exactement les mêmes que ceux décrits sous *Comment cotiser à votre Portefeuille Clarica* à la page *get Comment effectuer des retraits de votre Portefeuille Clarica* à la page 9.

Vous pouvez seulement échanger des parts sans frais d'un fonds distinct contre des parts sans frais d'un autre fonds distinct. Aucuns frais de vente ne s'appliquent lorsque vous échangez des parts sans frais d'un fonds distinct.

Vous pouvez seulement échanger des parts de catégorie A FVR d'un fonds distinct contre des parts de catégorie A FVR d'un autre fonds distinct. Aucuns frais de vente ne s'appliquent lorsque vous échangez des parts entre fonds distincts.

Si vous échangez des parts d'un fonds distinct contre des parts d'un autre fonds distinct, cette opération ne modifiera pas la date d'échéance des cotisations. Pour plus de renseignements, voir *Garanties offertes par vos fonds distincts* à la page 4.

Lorsque vous échangez des parts, le prix par part d'un fonds distinct n'est pas garanti et peut fluctuer selon la valeur marchande de l'actif sous-jacent de ce fonds distinct.

Si vous échangez des parts d'un fonds distinct dans les 60 jours suivant leur achat, nous pouvons vous facturer des frais d'échange de 60 jours. Pour plus de renseignements, voir *Frais directement payables par vous* à la page 15. Nous pouvons également refuser votre demande d'échanger des parts de votre fonds distinct si, dans les 60 jours suivant la vente ou l'échange de parts, vous demandez à les échanger à nouveau contre des parts du fonds initial. Le privilège d'échange n'est pas conçu pour spéculer sur les variations à court terme du marché. Cela peut nuire au rendement d'un fonds distinct et aux autres investisseurs du fonds.

Le fait d'échanger des placements dans un Portefeuille Clarica non enregistré peut avoir des incidences fiscales. Pour plus de renseignements, voir *Incidences fiscales pour vous* à la page 17.

Échanges automatiques pour les fonds distincts

Vous pouvez établir des échanges automatiques de manière à ce que des parts d'un fonds distinct puissent être échangées contre des parts d'un autre fonds distinct. Des échanges automatiques ne peuvent être établis qu'entre des fonds de la même catégorie de parts.

Vous ne recevrez pas d'avis de confirmation pour chaque échange automatique. Par contre, ces opérations seront indiquées sur vos relevés annuels et semestriels.

Transfert d'un Portefeuille Clarica non enregistré à un Portefeuille Clarica de REER

Vous pouvez en tout temps transférer la totalité ou une partie d'un Portefeuille Clarica non enregistré à un Portefeuille Clarica de régime enregistré d'épargne-retraite (REER) en communiquant avec votre représentant en fonds communs de placement.

Si CI reçoit vos directives un jour ouvrable, avant 16 h, heure normale de l'Est, nous les traiterons à la fermeture du marché ce jour-là. Si nous recevons vos directives après 16 h, nous les traiterons à la fermeture du marché le jour ouvrable suivant.

Pour de plus amples renseignements sur l'investissement dans un REER, voir *Comment cotiser à votre Portefeuille Clarica* à la page 9.

Les composantes suivantes de votre Portefeuille Clarica non enregistré sont reportées à votre REER :

- la durée que vous êtes réputé avoir détenu vos parts de fonds distincts aux fins du calcul des frais de vente reportés
- les dates de détermination des cotisations pour vos parts de fonds distincts, sauf indication contraire de votre part. Pour de plus amples renseignements, voir *Rajustement de la date de détermination des cotisations* à la page 4.

Le fait d'effectuer un transfert d'un Portefeuille Clarica non enregistré à un Portefeuille Clarica de REER peut avoir des incidences fiscales. Pour plus de renseignements, voir *Incidences fiscales pour vous* à la page 17.

Transfert d'un Portefeuille Clarica de REER, REER immobilisé ou CRI à un Portefeuille Clarica de FERR, FRV ou FRRI

En tout temps, vous pouvez transférer la totalité ou une partie d'un Portefeuille Clarica de régime enregistré d'épargne-retraite (REER), REER immobilisé ou compte de retraite immobilisé (CRI), à un Portefeuille Clarica de fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), fonds de revenu viager (FRV) ou fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI). Cependant, vous ne pouvez détenir un REER, REER immobilisé ou CRI après le 31 décembre de l'année de votre 69^e anniversaire. À cette date, vous devez transférer la totalité de votre REER, REER immobilisé ou CRI à un FERR, FRV, FRRI ou rente.

Vous pouvez effectuer un transfert d'un REER, REER immobilisé ou CRI à un FERR, FRV ou FRRI en communiquant avec votre représentant en fonds communs de placement.

Si CI reçoit vos directives un jour ouvrable, avant 16 h, heure normale de l'Est, nous les traiterons à la fermeture du marché ce jour-là. Si CI reçoit vos directives après 16 h, nous les traiterons à la fermeture du marché le jour ouvrable suivant.

Pour de plus amples renseignements sur l'investissement dans un FERR, FRV ou FRRI, voir *Comment cotiser à votre Portefeuille Clarica* à la page 9.

Les composantes suivantes de votre REER, REER immobilisé, ou CRI seront automatiquement reportées à votre FERR, FRV ou FRRI :

- la durée que vous êtes réputé avoir détenu vos parts de fonds distincts aux fins du calcul des frais de vente reportés
- les dates de détermination des cotisations pour vos parts de fonds distincts, sauf indication contraire de votre part. Pour de plus amples renseignements, voir *Rajustement de la date de détermination des cotisations* à la page 4.

Si vous effectuez un transfert d'un REER, REER immobilisé ou CRI à un FERR, FRV ou FRRI, la valeur de la garantie au décès de vos fonds distincts changera pour correspondre au plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs) attribuées à toutes les dates de détermination des cotisations, rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande de vos parts de fonds distincts à la date à laquelle nous recevons un avis de décès de la personne assurée accompagné de toute la documentation requise.

Pour plus d'information sur les garanties, voir *Garanties offertes par vos fonds distincts* à la page 4.

Transfert à une autre institution financière

Vous pouvez en tout temps transférer la totalité ou une partie de votre Portefeuille Clarica à une autre institution financière en envoyant une demande écrite à votre représentant en fonds de placement ou directement à CI à l'adresse figurant au dos de la présente notice explicative.

CI traitera votre transfert à une autre institution financière comme si vous aviez vendu vos placements. Pour plus de renseignements, voir *Comment effectuer des retraits de votre Portefeuille Clarica* à la page 9.

Si vous effectuez un transfert à une autre institution financière dans les 60 jours suivant une cotisation, vous pourriez avoir à payer des frais d'échange de 60 jours. Pour plus de renseignements, voir la rubrique *Frais directement payables par vous* à la page 15.

Un transfert à une autre institution financière pourrait avoir des incidences fiscales. Pour plus de renseignements voir *Incidences fiscales pour vous* à la page 17.

Processus de répartition de l'actif de CI

Nos représentants en fonds de placement peuvent utiliser le processus de répartition de l'actif élaboré et géré par CI afin de vous aider à dresser un plan répondant à vos objectifs de placement. Il est important de réexaminer ce plan régulièrement pour établir s'il continue ou non à être conforme à vos objectifs de placement.

Vous établirez avec votre représentant en fonds de placement vos objectifs et votre tolérance au risque pour déterminer dans quelle proportion votre portefeuille devrait être composé de quasi-espèces, de titres à revenu fixe, d'actions et de placements à l'étranger. D'après ces pourcentages, nous vous proposerons une combinaison de placements offerte dans le cadre d'un Portefeuille Clarica. Vous sélectionnerez alors les types de placement et pourcentages proposés, ou en modifiant quelque peu les propositions, vous créerez votre portefeuille modèle.

Vous pouvez aviser CI de votre répartition de fonds cible et CI passera en revue votre répartition de fonds actuelle comparativement à votre répartition de fonds cibles mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement. Nous passerons en revue votre compte afin de déterminer si vous avez prévu une étude de la répartition de fonds cible et dans l'affirmative, si votre placement dans un fonds varie plus que le pourcentage de variance que vous avez choisi pour votre répartition de fonds cible, nous substituerons automatiquement vos placements pour les rétablir à votre répartition de fonds cible.

À n'importe quel moment, vous pouvez modifier tant votre portefeuille modèle que la méthode de rééquilibrer les placements dans votre Portefeuille Clarica en vous adressant à votre représentant en fonds de placement.

Services facultatifs (suite)

Nous pouvons modifier le processus de répartition de l'actif en tout temps.

Vous ne pouvez établir un portefeuille modèle qu'en utilisant les fonds ayant le même type de frais et la même catégorie de parts.

Le rééquilibrage de placements dans un Portefeuille Clarica non enregistré pourrait avoir des incidences fiscales. Pour plus de renseignements, voir *Incidences fiscales pour vous* à la page 17.

Vous n'êtes pas tenu d'avoir recours au processus de répartition de l'actif de CI pour pouvoir investir dans un Portefeuille Clarica.

Service de repositionnement du contenu étranger

Actuellement, les placements offerts dans un Portefeuille Clarica ne sont pas considérés comme des biens étrangers aux termes des lois canadiennes sur les impôts. Cependant, ces lois pourraient être modifiées en tout temps et certains des fonds distincts pourraient être considérés comme biens étrangers. Si cela se produit, le pourcentage de votre Portefeuille Clarica enregistré pouvant être considéré comme biens étrangers sera limité. Si le contenu étranger de votre Portefeuille Clarica enregistré dépasse cette limite, vous pourriez devoir payer une pénalité fiscale.

Si ces lois entrent en vigueur, notre service de repositionnement du contenu étranger sera offert pour vos Portefeuilles Clarica enregistrés. CI offrira ce service afin que vous n'avez pas à payer de pénalités. Cependant, ni CI ni Sun Life n'assume la responsabilité des pénalités qui pourraient vous être imposées.

Lorsque la législation entre en vigueur et le dernier jour ouvrable de chaque mois par la suite, si le coût des avoirs étrangers détenus dans votre régime enregistré dépasse la limite de contenu étranger, CI rééquilibrera votre Portefeuille Clarica, c'est-à-dire que nous vendrons suffisamment de parts de fonds distincts considérées comme des avoirs étrangers pour ramener vos avoirs étrangers à la limite prescrite. CI utilisera ensuite le produit de la vente de ces parts pour acheter, le jour même, des parts de votre fonds à contenu canadien exclusif dont la valeur est la plus élevée. Si vous n'êtes pas titulaire d'un fonds à contenu canadien exclusif, le montant sera transféré au Fonds marché monétaire Clarica FD.

Vous n'avez pas à payer de frais de vente reportés pour les parts de catégorie A FVR qui sont vendues dans le cadre du service de repositionnement du contenu étranger si vous rééquilibrez avec des parts de catégorie A FVR d'un autre fonds distinct.

Étant donné que le processus de répartition de l'actif est fonction de la valeur marchande de votre Portefeuille Clarica et que la limite du contenu étranger s'applique au coût de vos placements dans un Portefeuille Clarica, il est possible que le processus de répartition de l'actif fasse augmenter le contenu étranger dans votre régime enregistré au-delà de la limite. Dans un tel cas, le service de repositionnement du contenu étranger sera déclenché à la fin du mois, de sorte que les avoirs étrangers demeureront inférieurs à la limite.

Frais payés par les fonds distincts

Certains frais sont payés par les fonds distincts, ce qui réduit la valeur des fonds distincts.

Frais de gestion et autres charges du fonds distinct

Les frais de gestion et autres charges varient d'un fonds distinct à l'autre. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement et versés quotidiennement en tant que pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque catégorie de fonds distinct. Les autres charges s'accumulent quotidiennement et sont payées lorsqu'elles sont dues. Pour les frais particuliers, voir le tableau suivant *Frais de gestion et autres charges*.

Les frais de gestion comprennent les frais d'assurance pour le coût des garanties fournies par Sun Life. Sun Life peut modifier, de temps à autre, les frais d'assurance applicables à un fonds ou à une catégorie dans lequel ou laquelle vous détenez des parts en vous donnant un avis écrit de la modification au moins 60 jours à l'avance. Si la modification entraîne des frais d'assurance qui dépassent la limite de frais d'assurance susmentionnée dans le tableau, *Frais de gestion et autres charges*, nous vous donnerons l'avis et les droits décrits à la rubrique *Changements fondamentaux* à la page 16.

Nous pouvons aussi modifier les frais de gestion qui ne font pas partie des frais d'assurance, mais si nous le faisons, nous vous donnerons l'avis et les droits décrits à la rubrique *Changements fondamentaux* à la page 16.

Autres charges pouvant être attribuées aux fonds distincts :

- frais de vérification, frais bancaires, frais d'intérêt, honoraires de dépositaire et de garde des titres
- frais imputés au fonds par un organisme de réglementation
- impôts et taxes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS)
- toute autre dépense engagée au cours des activités de placement
- les frais juridiques, et
- les frais d'administration du client et du fonds, y compris la rédaction des données financières et des déclarations d'impôt, ainsi que la rédaction et la distribution de la présente notice explicative

Les ratios de frais de gestion comprennent la taxe sur les produits et services (TPS), les frais d'intérêt et charges qui peuvent être imputés au fonds. Les frais de gestion annuels du fonds et les frais d'assurance annuels de chaque catégorie de parts du fonds ne comprennent pas la TPS.

Frais de gestion et autres charges

Dénomination des fonds	Frais de gestion annuels du fonds de catégorie sans frais	Frais de gestion annuels du fonds de catégorie A FVR	Frais d'assurance annuels de chaque catégorie de parts du fonds (%)	Limite des frais d'assurance de chaque catégorie de parts du fonds (%)	Ratio des frais de gestion* des parts de catégorie sans frais du fonds au 31 décembre 2003	Ratio des frais de gestion* des parts de catégorie A FVR du fonds au 31 décembre 2003
Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD	2,75 %	2,65 %	0,45 %	0,70 %	3,76 %	3,76 %
Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD	2,75 %	2,65 %	0,45 %	0,70 %	3,74 %	3,74 %
Fonds sécurité canadien Clarica FD	2,25 %	2,15 %	0,45 %	0,70 %	3,21 %	3,21 %
Fonds diversifié canadien Clarica FD	2,25 %	2,15 %	0,45 %	0,70 %	3,21 %	3,19 %
Fonds d'actions canadiennes Clarica FD	2,70 %	2,60 %	0,45 %	0,70 %	3,69 %	3,69 %
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD	2,25 %	2,15 %	0,45 %	0,70 %	3,20 %	3,19 %
Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD	2,75 %	2,65 %	0,45 %	0,70 %	4,12 %	4,05 %
Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,22 %	3,22 %
Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD	2,10 %	2,10 %	0,45 %	0,70 %	3,02 %	3,02 %
Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD	1,85 %	1,85 %	0,45 %	0,70 %	2,78 %	2,78 %
Fonds marchés émergents CI Clarica FD	2,90 %	2,80 %	0,45 %	0,70 %	4,05 %	4,02 %
Fonds européen CI Clarica FD	2,70 %	2,60 %	0,45 %	0,70 %	3,80 %	3,77 %
Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,25 %	3,25 %
Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,21 %	3,21 %
Fonds mondial CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,26 %	3,26 %
Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,27 %	3,27 %
Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,32 %	3,32 %
Fonds équilibré international CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,25 %	3,25 %
Fonds marché monétaire CI Clarica FD	1,10 %	1,10 %	0,45 %	0,70 %	1,69 %	1,69 %
Fonds Pacifique CI Clarica FD	2,75 %	2,65 %	0,45 %	0,70 %	3,85 %	3,82 %
Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD	1,30 %	1,20 %	0,45 %	0,70 %	2,07 %	2,05 %
Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD	2,25 %	2,25 %	0,45 %	0,70 %	3,12 %	3,11 %
Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD	2,25 %	2,15 %	0,45 %	0,70 %	3,23 %	3,10 %
Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD	2,20 %	2,20 %	0,45 %	0,70 %	3,27 %	3,27 %
Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD	2,70 %	2,60 %	0,45 %	0,70 %	3,72 %	3,66 %
Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,85 %	3,74 %
Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,80 %	3,67 %
Fonds Frontière Nord Fidelity ^{MD} Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,78 %	3,69 %
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD	1,95 %	1,85 %	0,45 %	0,70 %	2,80 %	2,79 %
Fonds de croissance Clarica FD	2,40 %	2,30 %	0,45 %	0,70 %	3,41 %	3,37 %
Fonds supérieur d'obligations Clarica FD	1,85 %	1,75 %	0,45 %	0,70 %	2,67 %	2,66 %
Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD	2,25 %	2,15 %	0,45 %	0,70 %	3,24 %	3,21 %
Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD	1,85 %	1,75 %	0,45 %	0,70 %	2,68 %	2,65 %
Fonds supérieur international Clarica FD	2,25 %	2,15 %	0,45 %	0,70 %	3,27 %	3,27 %
Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD	1,75 %	1,65 %	0,45 %	0,70 %	2,71 %	2,70 %
Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD	2,60 %	2,50 %	0,45 %	0,70 %	3,58 %	3,57 %
Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD	2,60 %	2,50 %	0,45 %	0,70 %	3,59 %	3,59 %
Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica FD	2,60 %	2,50 %	0,45 %	0,70 %	3,61 %	3,61 %
Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD	2,60 %	2,50 %	0,45 %	0,70 %	3,58 %	3,57 %
Fonds équilibré Trimark Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,76 %	3,64 %
Fonds d'actions canadiennes Trimark Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,73 %	3,61 %
Fonds Découverte Trimark Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,81 %	3,70 %
Fonds d'actions mondiales Trimark Clarica FD	2,85 %	2,75 %	0,45 %	0,70 %	3,77 %	3,65 %
Fonds américain petite capitalisation Clarica FD	2,70 %	2,60 %	0,45 %	0,70 %	3,72 %	3,72 %

*Ces données comprennent les frais de gestion et autres frais, déduction faite des remises (le cas échéant) au niveau des fonds sous-jacents.

Le 1^{er} octobre 2003, les frais d'assurance annuels imputés sous forme de pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du fonds ont changé. Si ce changement avait été en vigueur au cours

Dénomination des fonds	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie sans frais	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie A FVR
Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Fonds sécurité canadien Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds diversifié canadien Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds d'actions canadiennes Clarica FD	3,75 %	3,64 %
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD	3,10 %	3,10 %
Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD	2,84 %	2,84 %
Fonds marchés émergents CI Clarica FD	3,96 %	3,85 %
Fonds européen CI Clarica FD	3,75 %	3,64 %
Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds mondial CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds équilibré international CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds marché monétaire CI Clarica FD	2,03 %	2,03 %
Fonds Pacifique CI Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD	2,25 %	2,14 %
Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD	3,26 %	3,26 %

Frais directement payables par vous

Vous pourriez avoir à payer les frais suivants lorsque vous investissez dans un Portefeuille Clarica :

- frais de vente reportés sur les parts de catégorie A FVR pour les fonds distincts
- frais d'échange de 60 jours
- frais pour chèques sans provision

Suit une description de ces frais.

Vous **ne** payez **pas** de frais supplémentaires pour les services suivants :

- établissement de régimes enregistrés
- programme de cotisation par versements réguliers (PB)
- paiements de revenu périodiques
- échanges automatiques
- processus de répartition de l'actif
- service de repositionnement du contenu étranger.

Frais de vente reportés

Pour plus de renseignements, voir *Frais de vente pour les fonds distincts* à la page 15.

Frais d'échange de 60 jours

CI peut exiger des frais allant jusqu'à 2 % du montant échangé ou transféré. Si vous échangez des parts d'un fonds distinct, ou si vous vendez et transférez le produit de cette vente à une autre institution financière, dans les 60 jours suivant l'achat de parts du même fonds, nous pourrions exiger ces frais et les déduire du produit des parts vendues. Vous pourriez également avoir à payer ces frais si, dans les 60 jours d'une cotisation, vous effectuez des transferts entre divers placements ou si vous retirez l'argent d'un placement pour le transférer à une autre institution financière. Ces frais **ne** s'appliquent **pas** aux échanges résultant du processus de répartition de l'actif ou du service de repositionnement du contenu étranger.

Frais pour chèque sans provision

CI peut exiger des frais allant jusqu'à 25 \$ pour chaque chèque ou paiement qui nous est retourné. Ces frais sont déduits de votre Portefeuille Clarica.

du dernier exercice terminé, le ratio des frais de gestion des fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 aurait été comme suit :

Dénomination des fonds	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie sans frais	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie A FVR
Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD	3,75 %	3,64 %
Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds Frontière Nord Fidelity/MD Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD	2,94 %	2,84 %
Fonds de croissance Clarica FD	3,42 %	3,32 %
Fonds supérieur d'obligations Clarica FD	2,84 %	2,73 %
Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD	2,84 %	2,73 %
Fonds supérieur international Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD	2,73 %	2,62 %
Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds équilibré Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds d'actions canadiennes Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds Découverte Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds d'actions mondiales Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds américain petite capitalisation Clarica FD	3,75 %	3,64 %

Frais de vente pour les fonds distincts

Il est possible que vous ayez à payer des frais de vente lorsque vous investissez dans un fonds distinct. Il existe différents types de frais de vente, chacun ayant des frais de gestion différents. Les détails précis sur les frais de gestion qui s'appliquent aux différents frais de vente sont énumérés à la page 14 du tableau *Frais de gestion et autres charges*.

Les frais de vente que vous choisissez déterminent aussi la rémunération de votre représentant en fonds de placement. Pour plus de renseignements, voir *Rémunération des représentants en fonds de placement* à la page 16.

Chaque fonds distinct propose tant des parts sans frais que des parts avec frais de vente reportés (FVR).

Parts sans frais

Si vous choisissez l'option sans frais, vous n'avez pas à payer de frais de vente lorsque vous achetez ou vendez des parts.

Parts de catégorie A avec frais de vente reportés ou FVR et frais de rachat

L'option avec frais de vente reportés comporte des frais de rachat que vous pourriez payer au moment où vous effectuez des retraits d'un fonds distinct, sauf comme il est prévu ci-après dans la présente section. Nous nous réservons le droit de modifier les frais de rachat de temps à autre. Aucun montant au titre des frais de vente n'est déduit du montant de votre prime.

Les frais de rachat sont calculés en temps que pourcentage de votre coût initial des parts que vous faites racheter de votre contrat. Voir *Barème des frais de vente et des frais de rachat* pour de plus amples renseignements relatifs aux frais de rachat.

Les frais de rachat s'appliquent à tout retrait, sauf comme il est prévu ci-après dans la présente section, y compris tout retrait lors de la résiliation du contrat, dans les sept premières années suivant la date du dépôt de la prime que vous payez.

Si des frais de rachat s'appliquent, ils seront calculés en fonction des parts du fonds distinct achetées par la prime déposée le plus tôt à votre contrat. Si vous rajustez votre garantie ou effectuez des transferts de fonds distincts, la durée écoulée de votre prime ne sera pas touchée à des fins de frais de rachat. Voir *Services facultatifs* pour de plus amples renseignements sur le rajustement de votre garantie et *Exemples du fonctionnement des garanties des fonds distincts* pour de plus amples renseignements sur les transferts de fonds distincts.

Retraits au titre de rachat sans frais

Chaque année, vous pouvez faire racheter, sans frais, certaines des parts pour lesquelles l'option avec frais de vente reportés s'applique, lesquelles seraient autrement assujetties à des frais de rachat, ce qui est appelé votre droit de rachat sans frais.

Le nombre de parts disponible est calculé de la façon suivante :

- 10 % du nombre des parts avec frais de vente reportés achetées au cours de l'année civile courante, multiplié par le nombre de mois restants dans l'année civile (y compris le mois d'achat) divisé par 12, plus
- 10 % du nombre des parts avec frais de vente reportés détenues au 31 décembre de l'année précédente qui sont assujetties à des frais de rachat.

Nous nous réservons le droit de modifier ou d'interrompre votre droit de rachat sans frais à tout moment à notre gré.

Les frais de rachat s'appliquent entièrement aux transferts à d'autres institutions financières. Voir *Transfert à une autre institution financière* pour de plus amples renseignements sur la façon dont les retraits touchent votre garantie.

Il n'existe aucuns frais de vente ni frais de rachat payables par vous à l'égard des fonds sous-jacents. Les frais de vente et les frais de rachat à l'égard des fonds distincts ne sont pas imposés en double.

Barème des frais de vente et des frais de rachat

	Frais de vente en tant que pourcentage de la prime	Année de retrait (retrait y compris la résiliation du contrat)	Frais de rachat en tant que pourcentage du coût initial des parts retirées
Option sans frais de vente			
Tous les fonds distincts du Portefeuille Clarica	0,0 %	-	0,0 %
Option avec frais de vente reportés			
Tous les fonds distincts du Portefeuille Clarica	0,0 %	première année	5,5 %
		deuxième année	5,0 %
		troisième année	4,5 %
		quatrième année	4,0 %
		cinquième année	3,0 %
		sixième année	2,0 %
		septième année	1,0 %
		huitième année	0,0 %

Si vous échangez des parts de catégorie A FVR d'un fonds distinct contre des parts de catégorie A FVR d'un autre fonds distinct, la valeur des nouvelles parts que vous prenez en échange sera considérée comme acquise durant l'année civile où les parts que vous échangez ont été initialement achetées. Cela signifie que le pourcentage des frais de vente reportés n'augmente pas lorsque vous échangez des parts de catégorie A FVR d'un fonds distinct contre des parts de catégorie A FVR d'un autre fonds distinct. Pour de plus amples renseignements, voir *Comment échanger des placements dans votre Portefeuille Clarica* à la page 10.

Les frais de vente reportés ne s'appliqueront pas aux retraits ou échanges effectués du fait du décès du rentier.

Rémunération des représentants en fonds de placement

Commissions de vente

Les représentants en fonds de placements ne reçoivent aucune commission de vente lorsque vous achetez des parts sans frais d'un fonds distinct.

CI verse une seule fois une commission de vente à votre représentant en fonds de placement lorsque vous achetez des parts de catégorie A FVR d'un fonds distinct.

Frais d'administration

CI paie des frais d'administration mensuels aux représentants en fonds de placement en échange des services qu'ils vous fournissent de façon permanente. Ils ne représentent pas des frais supplémentaires pour vous ni pour le fonds distinct.

Changements fondamentaux

Renseignements généraux

Si nous désirons effectuer un des changements fondamentaux ci-après, nous vous aviserons au moins 60 jours avant d'effectuer le changement :

- nous augmentons les frais de gestion imposés sur l'actif d'un des fonds distincts dans lequel vous détenez des parts;
- nous modifions l'objectif de placement fondamental d'un des fonds distincts dans lequel vous détenez des parts;
- nous diminuons la fréquence à laquelle nous évaluons les parts d'un des fonds distincts dans lequel vous détenez des parts;
- nous augmentons les frais d'assurance imposés sur l'actif d'un des fonds distincts dans lequel vous détenez des parts à un montant qui est supérieur à la limite des frais d'assurance de ce fonds indiquée dans le tableau sous la rubrique *Frais de gestion et autres charges*.

Vos droits en cas de changement fondamental

Si nous effectuons un des changements fondamentaux énumérés ci-dessus à un des fonds distincts dans lequel vous détenez des parts, nous vous donnerons le droit :

- de transférer la valeur de vos parts dans le fonds distinct visé par le changement fondamental à un fonds analogue sans engager de frais de rachat ni autres frais analogues, ou
- si nous n'offrons pas un fonds distinct analogue au fonds visé par le changement fondamental, de faire racheter vos parts du fonds visé sans engager de frais de rachat ou de frais analogues.

Vous avez le droit de choisir l'une ou l'autre des options ne prend effet que si nous recevons votre choix dans les cinq jours ouvrables précédant la fin de la période de préavis de 60 jours. Au cours de cette période de préavis de 60 jours, vous ne pouvez effectuer de transfert à un fonds distinct visé par un changement fondamental à partir d'un fonds qui n'est pas visé par un changement fondamental, à moins que vous ne consentiez à renoncer au droit de rachat sans engager de frais de rachat ou de frais analogues.

Nous nous réservons aussi le droit de changer les fonds de placement sous-jacents. Si un tel changement est un changement fondamental, vous bénéficierez des droits décrits ci-dessus. Le fait de changer un fonds de placement sous-jacent pour un autre fonds de placement sous-jacent essentiellement semblable ne constituera pas un changement fondamental à condition qu'immédiatement après le changement, le total des frais de gestion et d'assurance du fonds distinct demeurent les mêmes que le total des frais de gestion et d'assurance immédiatement avant le changement, ou qu'ils soient inférieurs. Un fonds de placement sous-jacent essentiellement semblable est un fonds qui comporte un objectif de placement fondamental comparable, fait partie de la même catégorie de fonds de placement et comporte des frais de gestion égaux ou inférieurs à ceux du fonds sous-jacent qu'il remplace. Si nous changeons le fonds de placement sous-jacent d'un fonds dans lequel vous détenez des parts pour un fonds de placement sous-jacent essentiellement semblable, nous : a) vous aviserons, ainsi que nos organismes de réglementation et l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., au moins 60 jours avant le changement (à moins qu'un tel avis ne soit pas possible dans les circonstances, auquel cas nous fournirons un avis dès qu'il est raisonnablement possible de le faire) et b) modifierons ou déposerons à nouveau la présente notice explicative pour tenir compte du changement. Le texte qui précède peut être remplacé par de nouveaux règlements régissant les changements des fonds sous-jacents.

Incidences fiscales pour vous

Le texte qui suit est un bref aperçu des incidences fiscales pour les titulaires d'un Portefeuille Clarica qui sont résidents du Canada. Consultez votre conseiller fiscal pour déterminer votre situation fiscale personnelle.

Imposition des régimes non enregistrés

Fonds distincts

Nous vous attribuons le revenu des fonds distincts chaque année.

Le revenu, déduction faite des frais, peut inclure des gains en capital ou des pertes en capital, des dividendes canadiens, des intérêts canadiens, du revenu de source étrangère et d'autres revenus. À la fin de chaque année, CI vous enverra un relevé d'impôt qui indique séparément chaque catégorie de revenu. Vous devez déclarer ces montants sur votre déclaration de revenus.

L'attribution de revenu fera augmenter le prix de base rajusté de votre participation au fonds distinct, de sorte que ces montants ne seront pas assujettis une deuxième fois à l'impôt au moment du retrait. Si le fonds enregistre une perte en capital, l'attribution de la perte fera baisser le prix de base rajusté de votre participation au fonds distinct.

Si vous aviez retiré ou échangé des parts d'un fonds distinct, le retrait ou l'échange entraînera soit un gain en capital soit une perte en capital. Le gain ou la perte en capital correspond à la différence entre la valeur marchande de ces parts le jour où est effectué le retrait ou l'échange et le prix de base rajusté. Le gain ou la perte en capital est ajouté aux gains ou aux pertes en capital que le fonds distinct vous a attribués sur la même déclaration de revenus.

Vous devez déclarer les gains ou les pertes en capital sur votre déclaration de revenus.

Le fait de changer un fonds de placement sous-jacent peut entraîner la réalisation d'un gain (ou d'une perte) qui vous est attribué(e).

Par exemple, supposons que :

- vous cotisez 5 000 \$ à un fonds distinct
- à la fin de l'année, le fonds distinct attribue un revenu de 300 \$, qui est composé comme suit : 100 \$ de gain en capital, 100 \$ d'intérêt et 100 \$ de revenu de source étrangère
- cinq mois plus tard, vous cotisez 1 000 \$ en plus au fonds distinct
- trois mois après, vous retirez 3 000 \$ du fonds distinct.

Voici quel serait le prix de base rajusté par part :

Opération	Valeur marchande totale	Prix par part ¹	Nombre de parts	Total du prix de base rajusté des parts du fonds ¹	Nombre total de parts	Prix de base rajusté par part
Cotisation initiale	5 000,00 \$	10,00 \$	500,0000	5 000,00 \$	500,0000	10,00 \$
Attribution de revenu	-	-	-	5 300,00 \$	500,0000	10,60 \$
Cotisation 5 mois plus tard	1 000,00 \$	11,00 \$	90,9091	6 300,00 \$	590,9091	10,66 \$
Retrait 3 mois plus tard	(3 000,00 \$)	11,50 \$	(260,8696)	3 519,13 \$	330,0395	10,66 \$

¹ Le prix par part est basé sur un taux de rendement hypothétique et ne représente pas les véritables taux de rendement.

Comme l'indique le tableau, les principes suivants s'appliquent au calcul du prix de base rajusté :

- le prix de base rajusté par part change avec chaque nouvelle cotisation
- le prix de base rajusté par part change avec toute attribution de revenu

- les retraits n'ont aucun effet sur le prix de base rajusté par part
- après un retrait, le prix de base rajusté des parts restantes est calculé en soustrayant le prix de base rajusté (et non la valeur marchande) des parts ayant été retirées.

Nous utiliserons la formule suivante pour calculer les gains ou les pertes en capital découlant des retraits ou des échanges :

- valeur marchande des parts retirées ou échangées
- **moins** le prix de base rajusté des parts retirées ou échangées
- **moins** les frais occasionnés par le retrait ou l'échange de ces parts.

En utilisant l'exemple ci-dessus, voici quels seraient les gains en capital lors du retrait :

Valeur marchande des parts retirées : 3 000,00 \$
 Prix de base rajusté des parts retirées (260,8696 parts x 10,66 \$) : (2 780,87 \$)
 Gain en capital : 219,13 \$

Imposition de régimes enregistrés

Vous n'avez pas à payer d'impôt sur les gains de placement ou les intérêts que rapportent vos REER, REER immobilisés, CRI, FERR, FRV ou FRRI parce que ces régimes sont des abris fiscaux jusqu'à ce que vous en retiriez l'argent. Par ailleurs, vous n'avez pas à payer d'impôt sur les frais qui sont déduits du montant de votre retrait. Ces frais comprennent les frais de vente reportés, les frais d'échange de 60 jours et les frais pour chèques sans provision. Pour de plus amples renseignements sur ces frais, voir *Frais directement payables par vous* à la page 15.

Les transferts effectués entre différents fonds distincts n'auront pas d'incidences fiscales, mais ils risquent de toucher le contenu en biens étrangers de votre Portefeuille Clarica. Pour de plus amples renseignements sur le contenu étranger, voir *Service de repositionnement du contenu étranger* à la page 13.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)

Les cotisations en espèces à un REER font l'objet d'un reçu de cotisation que CI (au nom et pour le compte de Sun Life) vous fera parvenir. Si la cotisation vise un REER de conjoint, le reçu indiquera les nom et numéro d'assurance sociale du titulaire du Portefeuille Clarica et du cotisant. Le cotisant peut réclamer la déduction fiscale à l'égard de toute cotisation effectuée.

Si l'argent est transféré d'un autre REER ou d'un régime de retraite enregistré à un REER, nous n'émettrons pas de reçu parce que le transfert est jugé être un transfert d'abri fiscal.

Si vous retirez de l'argent d'un REER, nous retiendrons à la source l'impôt exigible sur le montant que vous retirez, après avoir déduit les frais. Nous retiendrons aussi plus que le montant d'impôt minimum exigible, si vous nous le demandez. Nous vous enverrons chaque année un relevé d'impôt indiquant le montant total que vous aviez retiré et l'impôt total que nous avons retenu pendant cette année. Vous devez déclarer ces montants sur votre déclaration d'impôt.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite immobilisés (REER immobilisés) et comptes de retraite immobilisés (CRI)

Aux termes des lois provinciales en matière de pensions, il est interdit de cotiser en espèces à un REER immobilisé ou à un CRI.

Dans la plupart des provinces, les lois en matière de pensions ne permettent pas de retirer de l'argent d'un REER immobilisé ou d'un CRI, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions provinciales applicables aux CRI ou aux REER immobilisés dans la section D du *Contrat REER et CRI* à la page 23.

Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), fonds de revenu viager (FRV) et fonds de revenu de retraite immobilisés (FRRI)

Il est interdit de cotiser en espèces à un FERR, FRV ou FRRI. On ne peut cotiser à ces régimes que par un transfert en provenance d'un REER, d'un REER immobilisé ou d'un CRI. Nous n'émettons pas de reçu aux fins d'impôt pour le montant du transfert parce que le transfert est jugé être un transfert d'abri fiscal.

Nous ne retiendrons pas d'impôt sur le retrait minimum exigé par le gouvernement que vous retirez à titre de paiements de revenu périodiques d'un FERR, FRV ou FRRI. Cependant, si le montant que vous retirez dépasse le montant minimum annuel exigé par le gouvernement, nous effectuerons une retenue sur le montant qui dépasse le minimum. Nous retiendrons aussi plus que le montant d'impôt minimum exigible, si vous nous demandez de le faire. Nous vous enverrons chaque année un relevé d'impôt indiquant le montant total que vous aviez retiré et l'impôt total que nous avons retenu pendant cette année. Vous devez déclarer ces montants sur votre déclaration d'impôt.

Modalités d'organisation et de gestion des fonds distincts du Portefeuille Clarica

L'assureur

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur des fonds distincts du Portefeuille Clarica. L'adresse de notre siège social figure à la première page de cette notice. Notre adresse aux fins du Portefeuille Clarica est :

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

227, rue King Sud
C.P. 1601 succursale Waterloo
Waterloo (Ontario) N2J 4C5

Le gestionnaire

CI Mutual Funds Inc. (« CI ») est le gestionnaire des fonds distincts du Portefeuille Clarica. CI a la responsabilité de l'exploitation quotidienne du portefeuille Clarica. L'adresse de CI est :

CI Mutual Funds Inc.

CI Place
151, rue Yonge, Onzième étage
Toronto (Ontario) M5C 2W7

Les conseillers du portefeuille

Les conseillers du portefeuille sont chargés de la gestion des portefeuilles de placement des fonds sous-jacents. Les conseillers du portefeuille varient d'un fonds à l'autre. Pour de plus amples détails, veuillez consulter Détails de Fonds commençant à la page 25.

Société de placement à capital variable	Conseillers du portefeuille	Dépositaire des éléments d'actif
AIM Funds Management Inc. 5140, rue Yonge Bureau 900 Toronto (Ontario) M2N 6X7	AIM Funds Management Inc. Toronto (Ontario)	Banque de Montréal First Canadian Place 100, rue King Ouest Toronto (Ontario) M5X 1A1
CI Mutual Funds Inc. CI Place 151, rue Yonge 11e étage Toronto (Ontario) M5C 2W7	Altrinsic Advisors, LLC Stamford (Connecticut) CI Mutual Funds Inc. Toronto (Ontario) Trilogy Advisors, LLC New York (New York) Legg Mason Funds Baltimore (Maryland) Sionna Investment Managers Inc. Toronto (Ontario) Howson Tattersall Investment Counsel Ltd. Toronto (Ontario) Trident Investment Management, LLC New York (New York) Epoch Investment Partners, Inc. New York (New York) BPI Global Asset Management LLP Orlando (Floride)	Société Trust du Canada Royal Trust Tower 77, rue King Ouest, 11e étage C.P. 7500, Station « A » Toronto (Ontario) M5W 1P9
Fidelity Investments Canada Limited 483, rue Bay Bureau 200 Toronto (Ontario) M5G 2H7	Fidelity Investments Canada Limited Toronto, Ontario	Banque Royale du Canada Services des titres internationaux Services aux institutions et aux investisseurs Royal Bank Plaza Bureau 1500 200, rue Bay, 15e étage Toronto (Ontario) M5J 2J5

Modalités d'organisation et de gestion des fonds distincts du Portefeuille Clarica (suite)

Le dépositaire

Sun Life et CI ont nommé Société Trust Royal du Canada en qualité de dépositaire de l'encaisse et des titres qui constituent le portefeuille de placement de chacun des fonds. Le principal établissement du dépositaire est :

Société Trust Royal du Canada

Royal Trust Tower
77, rue King Ouest
Toronto (Ontario) M5W 1V9

Les vérificateurs

Deloitte & Touche LLP à Toronto (Ontario) sont les vérificateurs des fonds distincts du Portefeuille Clarica. Les vérificateurs donnent une opinion indépendante sur l'équité de la présentation de l'information financière compte tenu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) au Canada. Le principal établissement des vérificateurs est :

Deloitte & Touche LLP

Bureau 1400
BCE Place
181, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5J 2V1

Renseignements supplémentaires

Confidentialité des renseignements sur les clients

CI et Sun Life conservent les renseignements que vous avez fournis sur vos formulaires de demande. Il se peut que nous partagions les renseignements que vous nous fournissez avec les sociétés membres de notre groupe. Ces renseignements seront utilisés principalement à des fins administratives ou pour l'application des règlements, ainsi que pour nous permettre de mieux comprendre vos besoins.

Nous adhérons à des politiques rigoureuses interdisant la divulgation de renseignements confidentiels fournis par nos clients à des parties autres que Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, les sociétés membres de notre groupe et CI. Soyez assuré que ces règles de confidentialité seront appliquées à la lettre.

Communications par correspondance

Lorsque vous achetez, vendez ou échangez des parts, CI vous enverra un avis d'exécution pour vous permettre de faire le suivi de vos opérations. Cet avis d'exécution indique le montant de chaque opération, le nombre de parts achetées, vendues ou échangées et le prix par part.

Pour les opérations suivantes, nous n'envoyons pas d'avis d'exécution :

- achat de parts par le biais du programme de cotisation par versements réguliers (PB)
- remise de paiements de revenu périodiques, et
- échange de parts de fonds distincts par l'entremise d'échanges automatiques.

Ces opérations figureront sur vos relevés semestriels et annuels.

CI vous enverra automatiquement un relevé en janvier et en juillet. Le relevé annuel de janvier indique la valeur des placements que vous avez achetés, vendus ou échangés pendant l'année civile qui s'est écoulée. Le relevé semestriel de juillet indique la valeur des placements que vous avez achetés, vendus ou échangés pendant les six premiers mois de l'année.

CI vous enverra aussi tous les relevés aux fins de l'impôt.

Chaque année, CI vous enverra un rapport annuel sur le Portefeuille Clarica dans les quatre mois suivant la fin de l'année. Le rapport annuel inclut le taux de rendement annualisé pour les fonds distincts pour des périodes de 1, 3, 5 et 10 ans, le ratio des frais de gestion des fonds distincts et le ratio total des frais de gestion. Le rapport présente aussi les états financiers vérifiés des fonds distincts au 31 décembre.

Les états financiers non vérifiés semestriels des fonds distincts sont aussi disponibles sur demande reçue avant le 31 octobre de chaque année. Vous pouvez adresser vos demandes à CI, CI Place 151, rue Yonge, 11^e étage, Toronto (Ontario) M5C 2W7. Vous pouvez aussi communiquer avec CI par téléphone à son service à la clientèle, sans frais au 1 888 771-2999 ou par courriel à service@cifunds.com.

Si vous en faites la demande, nous vous enverrons des exemplaires du prospectus simplifié, de la notice explicative annuelle, des faits saillants de nature financière et des états financiers vérifiés exigés pour un fonds sous-jacent.

Si vous en faites la demande, nous vous enverrons des exemplaires des états financiers non vérifiés annuels ou semestriels pour chaque fonds sous-jacent. Vous pouvez choisir de les recevoir sur copie papier ou par transmission électronique.

Dirigeants et autres personnes intéressés dans des opérations importantes

Au cours des trois dernières années, ni le courtier principal ni les administrateurs ou membres de la haute direction de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie ni les personnes qui ont des liens ou qui sont membres du groupe des personnes physiques ou morales qui précèdent n'ont eu d'intérêt important direct ou indirect dans toute opération ou toute opération proposée qui aurait un effet important sur les fonds distincts.

Contrats importants

Financière Sun Life du Canada Inc., Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, CI Fund Management Inc. et CI Mutual Funds Inc. ont conclu une convention de service administratifs le 25 juillet 2002 aux termes de laquelle Sun Life a retenu les services de CI pour gérer l'exploitation quotidienne du Portefeuille Clarica. Au cours des deux dernières années, ni Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, ni les sociétés de son groupe n'ont conclu d'autres contrats qui pourraient être raisonnablement réputés être importants pour les titulaires actuels ou futurs des fonds distincts du Portefeuille Clarica, si ce n'est les contrats conclus dans le cours normal des affaires.

Garantie supplémentaire

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP).

Les titulaires de police et les titulaires éventuels de police devraient lire la brochure de la SIAP pour connaître les détails et les limites de l'assurance. Pour de plus amples renseignements sur votre assurance, veuillez appeler le centre d'assistance aux consommateurs, au 1 800 268-8099, ou vous rendre au site Web de la SIAP, à www.compcorp.ca.

Placements d'un fonds dans un autre fonds

Certains fonds sous-jacents peuvent investir dans des parts d'autres fonds de placement. Les fonds sous-jacents qui investissent dans d'autres fonds sont appelés *fonds dominants*. Les autres fonds dans lesquels les fonds dominants font des placements sont appelés *fonds de base*.

Un fonds dominant ne peut investir dans un autre fonds que si ce genre de placement concorde avec les objectifs de placement du fonds dominant. L'achat de parts d'un autre fonds de placement permet au fonds dominant d'investir indirectement et à peu de frais dans les marchés d'actions étrangers. Les placements du fonds dominant, y compris les parts du fonds de base, sont assujettis au plafond relatif aux biens étrangers établi par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Afin d'éviter que les frais de gestion ne soient payés deux fois lorsque nous calculons les frais de gestion pour les fonds dominants, la valeur liquidative du fonds dominant ne comprend pas les parts que ce fonds détient dans un fonds de base.

Un fonds dominant ne peut investir que jusqu'à 10 % de son actif net, déterminé au moment du placement, dans des parts de fonds de base.

Un fonds dominant ne peut pas acheter de parts d'un fonds de base si, par suite de cet achat :

- le fonds dominant en venait à détenir plus de 10 % des parts en circulation du fonds de base, ou
- le fonds dominant et d'autres fonds de placement reliés venaient à détenir collectivement plus de 20 % des parts en circulation du fonds de base.

Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?

Facteurs de risque généraux

La valeur marchande des placements qui composent le portefeuille d'un fonds sous-jacent varie de jour en jour. Par conséquent, le prix par part de chaque fonds sous-jacent fluctue selon ces changements. La valeur marchande des placements d'un fonds sous-jacent dépend de différents facteurs, y compris :

- le climat économique et politique
- les conditions générales de la Bourse
- les nouvelles concernant les gouvernements ou les entreprises qui émettent les titres.

Dans certaines circonstances, il peut arriver que vous ne puissiez pas vendre vos parts au moment voulu parce que le droit des fonds sous-jacents de vendre leurs parts peut avoir été momentanément suspendu. Pour plus de détails, voir la partie *Comment effectuer des retraits de votre Portefeuille Clarica* à la page 9.

Risques inhérents à certains fonds distincts spécifiques

En plus des risques généraux indiqués ci-dessus, il existe d'autres facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence sur certains fonds sous-jacents, notamment :

risque de taux d'intérêt

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie
- risque lié à la concentration
- risque lié à la réglementation gouvernementale
- risque lié aux ventes à découvert
- risque lié aux titres à petite capitalisation
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts.

Pour savoir quels risques s'appliquent à un fonds sous-jacent, ainsi que les risques spécifiques au fonds en question, consulter la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds?* de chaque fonds, à partir de la page 22.

Risque de taux d'intérêt

Les placements à revenu fixe fluctuent selon l'évolution des taux d'intérêt. En règle générale, lorsque les taux d'intérêt baissent, le prix par part du fonds sous-jacent augmente. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, on peut s'attendre à ce que le prix par part du fonds sous-jacent baisse.

Risque de crédit

Certains titres du portefeuille d'un fonds sous-jacent peuvent courir un risque si le gouvernement ou la société qui les a émis ne rembourse pas le capital, ou ne paie pas les intérêts. Si cela arrivait, le fonds sous-jacent pourrait perdre de l'argent et son prix par part pourrait baisser.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la facilité avec laquelle un placement peut être converti en liquidités à un prix raisonnable. Il est parfois difficile d'acheter ou de vendre certains des titres du portefeuille d'un fonds sous-jacent parce que le gouvernement ou la société qui les a émis n'est pas bien connu ou parce que la conjoncture économique, politique et boursière est défavorable. Cela signifie que les titres sont moins liquides et, par conséquent, leur valeur peut fortement augmenter ou baisser, ce qui a une incidence sur le prix par part du fonds sous-jacent.

Risque de change

Les fluctuations des devises étrangères influent sur le rendement d'un fonds sous-jacent. Si le dollar canadien baisse par rapport à une devise étrangère, la valeur des placements dans ce pays augmente. Par conséquent, le prix par part du fonds sous-jacent augmente. Par contre, si le dollar canadien s'apprécie par rapport aux devises étrangères, le prix par part du fonds sous-jacent baisse.

Risque lié aux investissements étrangers

Les fonds sous-jacents qui investissent dans des titres d'autres pays seront touchés par plusieurs facteurs :

- la conjoncture économique et politique de ces pays
- dans certains pays, la réglementation en matière de comptabilité, de vérification, d'information financière et de divulgation n'est pas nécessairement aussi stricte qu'au Canada
- dans certains pays, les dépositaires ne donnent pas nécessairement le même niveau de sécurité qu'au Canada
- le risque inhérent au contrôle des investissements étrangers, au contrôle du change ou l'application d'autres lois étrangères qui peuvent entraîner la confiscation des biens.

Risque lié aux fonds de base

Certains fonds sous-jacents peuvent compter un ou plusieurs autres investisseurs importants ou peuvent investir dans des parts ou des actions d'un autre organisme de placement collectif qui compte des investisseurs importants (l'organisme de placement collectif comptant des investisseurs importants étant appelé le *fonds de base*). Toute opération importante effectuée par un investisseur important pourrait avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie du fonds de base. Si un investisseur important achète un nombre important de parts ou d'actions du fonds de base, le fonds de base pourrait avoir temporairement un solde de caisse élevé. Si un investisseur important rachète une tranche importante de son placement dans le fonds de base, le fonds de base pourrait devoir vendre ses placements à des prix peu favorables pour satisfaire les demandes de rachat, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer les rendements du fonds de base.

Risque lié à la catégorie

Les fonds sous-jacents émettent parfois différentes catégories de parts du même fonds sous-jacent. De même, certains fonds sous-jacents sont structurés de sorte qu'ils représentent différentes catégories d'actions de la même société de placement à capital variable. Chaque catégorie a des frais qui lui sont propres, lesquels sont comptabilisés séparément par le fonds sous-jacent. Toutefois, dans la mesure où une catégorie est incapable de s'acquitter de ses obligations financières, les autres catégories sont légalement responsables de combler la différence.

Risque lié à la concentration

Certains fonds sous-jacents peuvent concentrer leurs placements dans un nombre relativement peu élevé de titres, dans certains secteurs ou régions ou pays spécifiques, ce qui peut faire en sorte d'accroître la volatilité étant donné que la valeur du portefeuille fluctuera davantage en raison des variations de la valeur marchande de ces titres, secteurs ou régions ou pays.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les politiques ou la réglementation gouvernementales sont plus importantes dans certains secteurs que dans d'autres. Les fonds sous-jacents qui investissent dans ces secteurs, notamment les secteurs des sciences de la santé ou des télécommunications, peuvent être touchés lorsque cette réglementation ou ces politiques évoluent.

Risque lié aux ventes à découvert

Certains fonds sous-jacents peuvent procéder à une utilisation méthodique de ventes à découvert. Une « vente à découvert » se produit lorsqu'un fonds sous-jacent emprunte des titres auprès d'un prêteur et vend ensuite ces titres empruntés (ou vend les titres à découvert) sur le marché libre. À une date ultérieure, le même nombre de titres est racheté par le fonds sous-jacent et remis au prêteur. Dans l'intervalle, le produit de la première vente est remis au prêteur et le fonds sous-jacent paie de l'intérêt au prêteur. Si la valeur des titres baisse entre le moment où le fonds sous-jacent les emprunte et le moment où il les rachète et les retourne au prêteur, le fonds sous-jacent conserve la différence réalisant ainsi un bénéfice (déduction faite de l'intérêt que le fonds sous-jacent paie au prêteur). La vente à découvert comporte certains risques. Rien ne garantit que la valeur des titres baissera suffisamment au cours de la période au cours de laquelle se produit la vente à découvert pour compenser l'intérêt payé par le fonds sous-jacent et faire en sorte que le fonds sous-jacent réalise un bénéfice, et il est possible que la valeur des titres vendus à découvert augmente au lieu de baisser. Le fonds sous-jacent peut également avoir de la difficulté à racheter et à retourner les titres empruntés s'il n'existe pas un marché liquide pour les titres. Il existe également un risque que le prêteur auprès duquel le fonds sous-jacent

Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct? (suite)

a emprunté les titres fasse faillite et que le fonds sous-jacent perde la garantie qu'il a déposée auprès de ce prêteur. Chaque fonds sous-jacent qui procède à des ventes à découvert s'engagera généralement à respecter les contrôles et les limites qui visent à compenser ces risques en vendant à découvert uniquement des titres d'émetteurs importants pour lesquels on s'attend à ce qu'un marché liquide continue d'exister, ainsi qu'en limitant le degré d'exposition relatif à ces ventes à découvert. De plus, les fonds sous-jacents ne déposeront des garanties qu'auprès de prêteurs qui satisfont à certains critères en matière de solvabilité et uniquement jusqu'à concurrence de certaines limites.

Risque lié aux titres à petite capitalisation

La capitalisation est une mesure de la valeur d'une société. La capitalisation est le cours actuel d'une action d'une société, multiplié par le nombre d'actions émises par la société. Il est possible que des sociétés qui ont une petite capitalisation n'aient pas un marché bien établi pour leurs titres. Par conséquent, il peut être difficile de négocier ces titres, ce qui fait en sorte que leur cours est plus volatil que celui des titres de sociétés importantes.

Risque lié aux placements à revenu fixe

L'échéance moyenne du portefeuille de placement d'un fonds sous-jacent a une incidence sur le prix par part du fonds sous-jacent. Plus la durée avant l'échéance est longue, plus la valeur marchande sera volatile en cas de fluctuation des taux d'intérêt.

Risque lié aux placements dans des actions

Le cours des actions dépend, à la fois, de la conjoncture économique, politique et boursière et des perspectives de la société qui les a émises. Généralement, si ces facteurs sont favorables, le cours de l'action et le prix par part du fonds sous-jacent montent. En revanche, si ces facteurs sont défavorables, le cours de l'action et le prix par part du fonds sous-jacent baissent.

Risque lié aux placements dans des instruments dérivés

Un instrument dérivé est un contrat dont la valeur est fonction d'un autre placement, comme une action, une obligation, une devise ou un indice boursier. Un instrument dérivé peut être acheté et vendu tout comme un placement, mais il ne s'agit pas d'un placement direct dans le titre sous-jacent.

Les fonds sous-jacents utilisent souvent des instruments dérivés à des fins de couverture. Cela signifie qu'ils sont utilisés afin de protéger le fonds sous-jacent contre les fluctuations de la valeur d'une action, d'une obligation, d'une devise ou d'un indice boursier. Les fonds utilisent parfois des instruments dérivés au lieu d'investir directement dans le titre sous-jacent.

Il existe plusieurs risques inhérents au placement dans des instruments dérivés :

- si l'une des parties du contrat d'instruments dérivés fait défaut à ses obligations, le fonds sous-jacent pourrait enregistrer une perte
- lorsque des instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de garantie que cette stratégie sera efficace ni que des pertes pourront être évitées
- lorsque des instruments dérivés sont utilisés à des fins de couverture, la valeur des titres sous-jacents du portefeuille peut quand même fluctuer
- les instruments dérivés sont susceptibles de limiter les gains si la valeur du placement sous-jacent monte, car les frais des produits dérivés annuleraient le gain
- dans le cas des contrats d'options et des contrats à terme ou à livrer, il n'y a pas de garantie que le fonds sous-jacent pourra trouver à vendre ces instruments dérivés lorsqu'il le voudra, ce qui pourrait entraîner une perte pour le fonds sous-jacent
- comme les contrats d'options et les contrats à terme sont assujettis à des plafonds journaliers en matière d'activités en bourse, le fonds sous-jacent ne trouvera pas nécessairement preneur pour ces instruments dérivés lorsqu'il le voudra, ce qui pourrait entraîner une perte pour le fonds sous-jacent
- les instruments dérivés négociés sur des marchés étrangers moins importants ne sont pas nécessairement aussi liquides et comportent un risque de crédit plus grand que les instruments dérivés négociés au Canada

- lorsque les instruments dérivés sont liés à un indice boursier et que les opérations sur des actions ou des obligations faisant partie de l'indice sont interrompues, le cours de ces instruments dérivés pourra être faussé ou leur négociation peut être suspendue, ce qui pourrait entraîner des pertes pour le fonds sous-jacent.

Risque lié aux prêts de titres

Le prêt de titres consiste pour le fonds à prêter certains de ses placements à des emprunteurs admissibles, en échange d'honoraires ou d'intérêts.

Chaque emprunteur soumet au dépositaire du fonds sous-jacent des garanties admissibles. S'il s'agit d'une garantie comptant, le fonds sous-jacent conserve une partie de l'intérêt gagné sur le placement de la garantie comptant. Si ce n'est pas une garantie comptant, le fonds sous-jacent perçoit des honoraires de l'emprunteur.

Le fonds sous-jacent continue de recevoir des intérêts, dividendes ou autres distributions payés sur le placement prêté. Le fonds sous-jacent est en droit de résilier le prêt quand il le veut. Lorsque le prêt est résilié, le placement prêté est remis au fonds sous-jacent selon des procédures de règlement standard.

Comme le prêt de titres constitue un moyen d'accorder un crédit, le recouvrement des titres peut prendre un certain temps si l'emprunteur devient insolvable et le fonds sous-jacent peut perdre ses droits de vote ou autres sur les titres prêtés.

Afin de minimiser le risque lié aux prêts de titres, la valeur marchande de la garantie que détient le fonds sous-jacent, à la fin de chaque jour ouvrable, ne doit pas être inférieure à 102 % de la valeur marchande du placement prêté.

Risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension

Dans une convention de mise en pension, le fonds vend comptant des placements qu'il s'engage à racheter de l'acheteur à une date déterminée et à un prix supérieur. Dans une convention de prise en pension, le fonds achète un placement à un certain prix et s'engage à le revendre à la même personne à une date déterminée et à un prix supérieur.

Le risque d'une convention de mise en pension est que l'acheteur ne respecte pas la convention et, dans ce cas le fonds sous-jacent risque de ne pas pouvoir acquérir le placement à un prix équivalent au prix stipulé dans la convention de mise en pension et il peut y avoir un délai dans l'acquisition du placement.

Le risque d'une convention de prise en pension est que l'autre personne ne respecte pas la convention et dans ce cas le fonds sous-jacent ne peut pas se débarrasser du placement. Le risque, pour le fonds sous-jacent, est que la valeur du placement ait chuté depuis la signature de la convention.

Afin de minimiser le risque lié aux conventions de mise en pension, le fonds sous-jacent détient une garantie de l'acheteur et la valeur marchande de cette garantie, à la fin de chaque jour ouvrable, ne doit pas être inférieure à 102 % de la valeur marchande du placement vendu. Afin de minimiser le risque lié aux conventions de prise en pension, la valeur marchande du placement que détient le fonds sous-jacent, à la fin de chaque jour ouvrable, ne doit pas être inférieure à 102 % de la valeur de la garantie payée pour le placement.

Fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts

Tous nos fonds distincts sont composés, à la fois, de parts de catégorie sans frais et de parts de catégorie À FVR. Les placements de ces fonds distincts sont identiques pour les deux catégories de parts. Cependant, le prix par part peut être différent car les frais de vente et les frais de gestion, qui sont différents pour chaque catégorie, ont une incidence sur le prix par part. Il se peut qu'un fonds distinct ne puisse pas payer les frais d'une catégorie de parts en utilisant la quote-part respective d'actif de cette catégorie. Dans ce cas, le fonds distinct doit payer les frais de cette catégorie en prélevant sur les autres éléments d'actif du fonds distinct. Pour de plus amples renseignements, voir la partie *Frais de vente des fonds distincts* à la page 15.

Glossaire de certains termes utilisés dans la présente notice explicative

ACCAP

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc., association professionnelle nationale des compagnies d'assurance vie et santé au Canada. L'ACCAP a publié des directives régissant la forme et le contenu des renseignements sur les fonds distincts.

bénéficiaire

Personne, personnes ou succession nommées par vous dans un document écrit et qui recevront les prestations au décès de la personne assurée.

bon du Trésor

Titre de créance à court terme émis par le gouvernement qui ne paie pas d'intérêt mais qui est vendu à prix réduit. La différence entre le prix réduit et la valeur nominale (ou au pair) constitue le rendement que vous tirez de votre investissement.

changement fondamental

Une augmentation des frais de gestion imposés sur l'actif d'un fonds distinct; un changement de l'objectif de placement d'un fonds distinct; une baisse de la fréquence à laquelle nous évaluons les parts d'un fonds distinct; ou une augmentation des frais d'assurance imposés sur l'actif d'un fonds distinct à un montant supérieur à la limite prescrite.

compte de retraite immobilisé (CRI)

Compte de retraite immobilisé analogue à un REER mais assujéti aux règlements sur les pensions. C'est un régime à imposition reportée qui vous permet de placer votre argent jusqu'à l'âge de 69 ans. Les cotisations en espèces ne sont pas acceptées.

contrat à terme

Contrat d'achat ou de vente d'une quantité précise de marchandises à un prix fixé d'avance et à une date ultérieure. Il s'agit d'un type de contrat à livrer qui se négocie en bourse.

contrat à livrer

Contrat visant l'achat ou la vente d'un montant précis d'une certaine marchandise à une date ultérieure à un prix fixé d'avance.

coût

Montant en dollars payé pour l'achat de parts d'un fonds.

date d'échéance des cotisations

1^{er} janvier dix ans après la date de détermination des cotisations ou après la date à laquelle vous avez rajusté votre date de détermination des cotisations.

date de détermination des cotisations

1^{er} janvier de l'année où vous placez votre argent dans un Portefeuille Clarica.

démarche ascendante

Gestion de placement axée sur l'acquisition des meilleurs titres pour le portefeuille. Les conseillers du portefeuille évaluent chaque société selon une gamme de critères tels que la qualité de la gestion, les ressources financières disponibles pour atteindre ses objectifs, les stratégies et tactiques de la société, la qualité de ses produits et l'acceptation de ses produits par le marché.

démarche descendante

Gestion de placement qui examine un marché ou un pays en général afin d'établir s'il présente des possibilités intéressantes de placement.

durée à l'échéance

Période à courir jusqu'à ce qu'un prêt, une obligation ou une débenture doivent être rachetés ou remboursés.

échéance

Date à laquelle un prêt, une obligation ou une débenture vient à échéance et doit être soit racheté soit remboursé.

filiale

Société détenue et contrôlée par une autre société.

fonds à revenu fixe

Fonds de placement investissant surtout dans des placements à revenu fixe.

fonds d'actions américaines

Fonds de placement investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés américaines.

fonds d'actions asiatiques

Fonds de placement investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés implantées en Asie.

fonds d'actions canadiennes

Fonds de placement investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes.

fonds d'actions canadiennes de ressources

Fonds de placement investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes spécialisées en prospection, exploitation ou extraction du pétrole, du gaz ou des métaux.

fonds d'actions étrangères

Fonds de placement investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés non canadiennes.

fonds d'actions européennes

Fonds de placement investissant surtout dans des actions ordinaires de sociétés européennes.

fonds de placement

Fonds qui effectue des placements dans une série d'autres instruments de placement et qui est géré par un conseiller en valeurs professionnel.

fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI)

Fonds de revenu de retraite immobilisé analogue à un FERR mais assujéti aux règlements sur les pensions. Ce régime peut être utilisé pour convertir des placements d'un REER immobilisé ou d'un CRI en une source de revenu régulière. Une fois que vos fonds sont placés dans un FRRI, vous devez en retirer au moins le montant minimum prévu à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le maximum que vous êtes autorisé à retirer annuellement est aussi fixé.

fonds de revenu viager (FRV)

Fonds de revenu viager analogue à un FERR mais assujéti aux règlements sur les pensions. Ce régime peut être utilisé pour convertir des placements d'un REER immobilisé ou d'un CRI en une source de revenu régulière. Une fois que vos fonds sont placés dans un FRV, vous devez en retirer au moins le montant minimum prévu à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le maximum que vous êtes autorisé à retirer annuellement est aussi fixé.

fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)

Régime qui peut servir à convertir des placements d'un REER en une source continue de revenu (les fonds du REER doivent être soit retirés soit convertis en FERR au plus tard le 31 décembre de l'année où vous avez 69 ans révolus.) Une fois que l'argent est placé dans un FERR, vous êtes autorisé à en retirer chaque année le montant voulu, toutefois vous êtes tenu d'en retirer au moins le minimum précisé dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

fonds équilibré

Fonds de placement recherchant un portefeuille équilibré, généralement composé d'actions et d'obligations dans diverses proportions selon ses objectifs de placement.

fonds hypothécaire

Fonds de placement investissant surtout dans des créances hypothécaires sur des biens immobiliers situés au Canada.

Glossaire de certains termes utilisés dans la présente notice explicative (suite)

fonds sous-jacent

Fonds de placement dans lequel un fonds distinct investit.

frais de gestion

Frais que paie le fonds pour les services de gestion associés au fonctionnement du fonds distinct.

gain en capital

Différence entre le produit de la vente d'un placement, après paiement des frais occasionnés par la vente, et le prix de base rajusté. Si le placement se vend à un prix supérieur au prix de base rajusté, vous réalisez un gain en capital.

instrument dérivé

Contrat dont la valeur est fondée sur un autre placement comme une action, une obligation, une devise étrangère ou un indice boursier. Un instrument dérivé peut être acheté et vendu tout comme un placement, mais il ne s'agit pas d'un placement direct dans un titre.

jour ouvrable

Un jour où la Bourse de Toronto et le siège social de CI sont ouverts.

marché émergent

Marché d'un pays qui présente les caractéristiques suivantes :

- économie faible ou moyenne, ou
- valeur globale du marché des actions inférieure à 3 % de l'indice *Morgan Stanley Capital International World* (indice qui mesure le rendement d'une vaste sélection de marchés d'actions au monde)

opération de couverture

Utilisation d'instruments dérivés ou d'autres placements pour protéger le fonds des fluctuations de valeur d'une action, d'une obligation, d'une devise étrangère ou d'un indice boursier.

option

Droit ou obligation de vendre ou d'acheter une quantité précise de titres à un prix fixe dans un délai stipulé.

parts avec frais de vente reportés ou parts FVR

Parts d'un fonds distinct que l'on peut acheter sans payer de frais. Cependant, vous aurez peut-être à payer des frais de vente si vous vendez les parts dans les sept années suivant leur achat.

parts sans frais

Parts d'un fonds distinct qui n'exige pas de frais lors de la vente ou de l'achat des parts.

personne assurée

Personne assurée en vertu du régime, appelée parfois rentier. Pour les régimes enregistrés, la personne assurée doit être titulaire du régime. Pour les régimes non enregistrés, la personne assurée peut être soit le titulaire du régime soit une autre personne désignée par le titulaire du régime.

perte en capital

Différence entre le produit de la vente d'un placement, après paiement des frais occasionnés par la vente, et le prix de base rajusté. Si le placement se vend à un prix inférieur au prix de base rajusté, vous subissez une perte en capital.

placements à revenu fixe

Placements qui produisent un revenu fixe, c'est-à-dire que celui-ci ne varie pas pendant la durée du placement.

prix de base rajusté

Le montant total en dollars versé pour acheter des parts du fonds distinct, y compris les frais de vente payés au moment de l'achat de vos parts :

- **plus** le montant du revenu réparti
- **moins** le prix de base rajusté des parts que vous avez déjà vendues.

prix par part

Prix auquel les parts des fonds distincts s'achètent, se vendent ou s'échangent. Il correspond à la valeur liquidative du fonds de placement divisée par le nombre de parts en circulation. Le prix par part est aussi désigné comme étant la valeur liquidative par part.

ratio des frais de gestion

Somme globale de tous les frais que le fonds distinct doit payer pendant la période indiquée et qui sont exprimés sous forme de pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du fonds sous-jacent et du fonds distinct pendant la période. Le ratio des frais de gestion varie d'un fonds à l'autre.

régime enregistré

Abri fiscal qui est un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un REER immobilisé, un compte de retraite immobilisé (CRI), un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), un Fonds de revenu viager (FRV), ou un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI).

régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

Régime à impôt différé qui vous permet d'investir de l'argent, dans certaines limites, jusqu'à l'âge de 69 ans. Les versements sont déductibles de votre revenu imposable et peuvent s'accumuler à l'abri de l'impôt.

rente

Placement qui vous procure une série de paiements garantis pendant un nombre d'années précis après la retraite, pendant toute votre vie ou pendant votre vie et celle du co-rentier. Le montant de ces paiements dépend de votre âge, du montant que vous avez placé et du genre de rente.

membre du groupe

Personne ou groupe qui a des liens directs avec un organisme.

taux de rotation des titres en portefeuille

Mesure le rythme auquel le conseiller du portefeuille négocie les placements du fonds. Si le fonds achetait et vendait tous ses placements en une année, son taux de rotation serait de 100 %. Plus le taux de rotation d'un portefeuille est élevé au cours d'une année :

- plus les frais de négociation de titres que le fonds doit payer au cours de l'année sont élevés
- plus il y a de chances que le fond génère des gains ou des pertes en capital imposables au cours de cette année.

Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et la performance du fonds.

rentier

La personne assurée en vertu du régime, aussi appelée la personne assurée. Pour les régimes enregistrés, le titulaire du régime doit être le rentier.

valeur minimale garantie

À la date d'échéance des cotisations ou après cette date, le plus élevé des deux montants suivants :

- 75 % de vos cotisations (y compris toute croissance immobilisée en fonction des rajustements antérieurs) attribuées à cette date de détermination des cotisations, rajustées pour tenir compte des retraits et des échanges, ou
- la valeur marchande, au moment où vous exercez votre garantie, de la partie de vos parts de fonds distincts attribuée à cette date de détermination des cotisations.

valeur liquidative

Valeur de l'actif total d'un fonds distinct moins le total de son passif.

valeur liquidative par part

Valeur liquidative d'un fonds distinct divisée par le nombre de parts en circulation. Également désigné comme étant le prix par part.

Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD

(Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes engagées dans des activités de prospection, d'exploitation ou d'extraction de pétrole, de gaz naturel ou de métaux.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille adopte une démarche d'investissement ascendante. Afin d'atteindre les objectifs de placement, le conseiller applique les stratégies suivantes :

- concentration des placements dans des actions de petites et grandes entreprises canadiennes associées au secteur de l'exploitation des ressources naturelles. Le conseiller du portefeuille investit dans les compagnies qu'il juge les meilleures pour le portefeuille, soit celles dont le style de gestion vise la croissance et qui représentent de bonnes perspectives de croissance
- sélection d'un nombre relativement élevé de sociétés pour permettre au conseiller du portefeuille d'investir dans de petites et moyennes entreprises d'un secteur particulier sans augmenter substantiellement le risque généralement associé à cette catégorie de sociétés
- investissement dans des sociétés étrangères pour avoir accès à des secteurs du marché qui ne sont pas adéquatement représentés au Canada. Le Fonds peut investir dans des actions étrangères jusqu'à concurrence de la limite permise
- placements à long terme dans des actions, selon la démarche « acheter et conserver »

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque liés aux titres à petite capitalisation
- risque liés à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Teck Cominco Ltd.	3,9 %
Nexen Inc.	3,8 %
EnCana Corp.	3,4 %
Alcan Inc.	3,0 %
Fiducie houillère canadienne Fording Inco Ltd.	2,8 %
Precision Drilling Corp.	2,8 %
Penn West Petroleum Ltd.	2,7 %
Domtar Inc.	2,7 %
Trican Well Service Ltd.	2,5 %

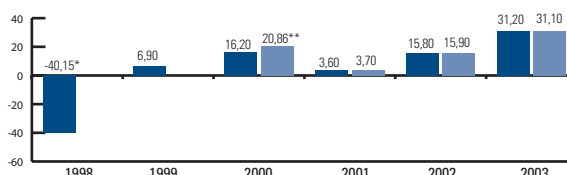
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

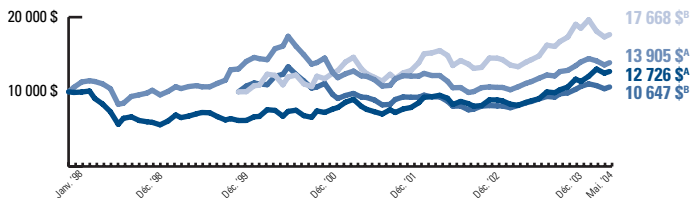
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX.



Rendement du fonds
 *Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
 **Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	36,8	9,3	12,4	-	3,8
Catégorie A FVR (%)	36,8	9,3	-	-	13,4
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	5,3

Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Offrir aux investisseurs une plus-value du capital au moyen de placements dans des secteurs à croissance. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes susceptibles de tirer profit de la croissance économique à venir.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille du fonds sous-jacent adopte une démarche d'investissement ascendante. Le fonds a recours aux stratégies suivantes afin d'atteindre ses objectifs de placement :

- concentration des placements dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes. Le conseiller du portefeuille investit dans les compagnies qu'il juge les meilleures pour le portefeuille en visant particulièrement celles qui ont de bonnes perspectives de croissance. Le fonds sous-jacent peut garder ces actions une fois que ces compagnies sont devenues de grandes compagnies si bien que le portefeuille peut détenir une certaine proportion d'actions de sociétés à forte capitalisation
- placements à long terme dans des actions selon la démarche « acheter et conserver »

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque liés à la catégorie.

En outre, les actions de PME sont généralement plus volatiles que celles des grandes entreprises.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Cambior Inc.	2,4 %
Compton Petroleum Corp.	2,4 %
Sherritt International Corp.	2,2 %
Geac Computer Corp., Ltd.	2,1 %
Extencare Inc.	1,9 %
Open Text Corp.	1,9 %
Canfor Corp.	1,9 %
Methanex Corp.	1,8 %
IPSCO Inc.	1,8 %
Toromont Industries Ltd.	1,7 %

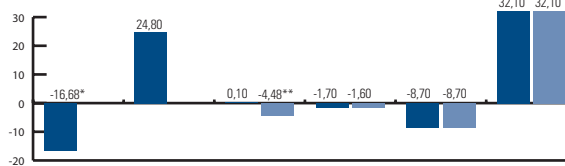
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

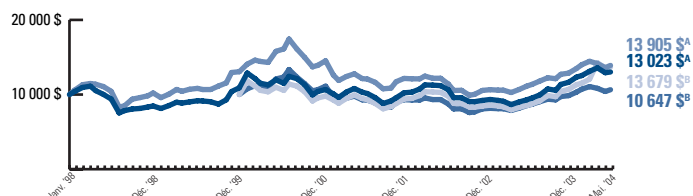


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998. ■ Cat. sans frais

**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000. ■ Cat. A FVR

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, compare à l'indice composite S&P/TSX.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	34,9	5,1	7,2	-	4,2
Catégorie A FVR (%)	34,9	5,1	-	-	7,1
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	5,3

Fonds sécurité canadien Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds sécurité canadien Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds sécurité canadien Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds sécurité canadien Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital en investissant dans des titres participatifs de sociétés de grande envergure dont les perspectives de croissance se situent au-dessus de la moyenne. En temps normal, le fonds investit surtout dans des actions ordinaires de grandes sociétés canadiennes. Lorsque la conjoncture économique et boursière s'y prête, le fonds peut aussi investir dans des actions privilégiées, des titres d'emprunt à court terme et des titres d'emprunt convertibles en titres participatifs.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille combine les démarches d'investissement descendante et ascendante pour obtenir une croissance à coût raisonnable. Les outils utilisés sont la recherche et un niveau prudent de diversification.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- fonds du placement en produits dérivés
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Petro-Canada	5,2 %
Corporation financière Manuvie	4,9 %
Banque Royale du Canada	3,9 %
EnCana Corp.	3,3 %
Banque Toronto-Dominion	3,0 %
CP Railway Ltd.	2,8 %
Banque Scotia	2,8 %
Alcan Inc.	2,8 %
Barrick Gold Corp.	2,6 %
Cameco Corp.	2,3 %

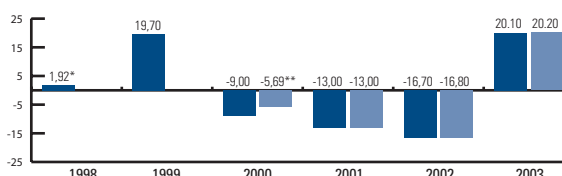
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

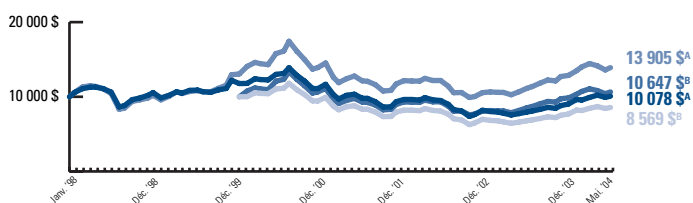
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998. ■ Cat. sans frais
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000. ■ Cat. A FVR

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

■ Cat. sans frais
■ Indice composite S&P/TSX
■ Cat. A FVR
■ Indice composite S&P/TSX

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparé à l'indice composite S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	21,7	-2,2	-1,6	-	0,1
Catégorie A FVR (%)	21,7	-2,1	-	-	-3,3
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	5,3

Fonds diversifié canadien Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds diversifié canadien Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds diversifié canadien Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds diversifié canadien Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs un portefeuille de placements diversifié mettant l'accent sur la croissance à long terme tout en procurant une modeste source de revenu. En temps normal, le fonds investit principalement dans des titres participatifs, des obligations, des débetures, des hypothèques, des titres adossés à des créances, des titres d'emprunt à court terme et d'autres placements.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une démarche d'investissement ascendante pour les titres participatifs, en favorisant la recherche interne. Dans son choix de titres participatifs, le conseiller du portefeuille vise des sociétés financièrement stables susceptibles de produire une rentabilité à long terme supérieure à la moyenne ou offrant une valeur relative attrayante. Pour les obligations, il utilise un style de gestion conservateur dans lequel il étudie la conjoncture économique et financière et ajuste la durée du portefeuille en vue d'optimiser l'effet que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les valeurs des parts. Le fonds sous-jacent maintient généralement la composition de l'actif suivante :

- titres participatifs (y compris des actions étrangères), obligations, débetures et hypothèques de premier rang en fonction de la perspective du conseiller du portefeuille
- investir tout solde dans des titres d'emprunt à court terme, des espèces et d'autres placements.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié à la catégorie.

En outre, on peut s'attendre à une volatilité accrue de la valeur marchande des parts du fonds sous-jacent lorsque le portefeuille contient davantage de titres de participation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Obligation du gouv. du Canada, 5,75 %, 01/09/06	4,0 %
Obligation du gouv. du Canada, 7 %, 01/12/06	3,3 %
Petro-Canada	3,2 %
Corporation financière Manuvie	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,7 %
EnCana Corp.	2,2 %
Banque Toronto-Dominion	2,0 %
CP Railway Ltd.	1,9 %
Barrick Gold Corp.	1,8 %
Cameco Corp.	1,6 %

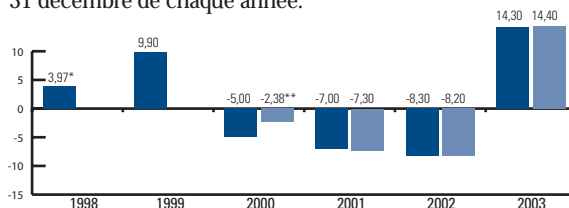
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

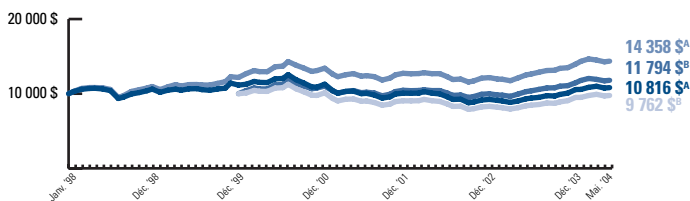
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998. ■ Cat. sans frais
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000. ■ Cat. A FVR

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$, comparé à un indice mixte formé à 45 % de l'indice obligataire universel Scotia, à 40 % de l'indice composite S&P/TSX, à 10 % de l'indice S&P 500 et à 5 % de l'indice MSCI EAEO.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds, comparé à un indice mixte formé à 45 % de l'indice obligataire universel Scotia, à 40 % de l'indice composite S&P/TSX, à 10 % de l'indice S&P 500 et à 5 % de l'indice MSCI EAEO.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	13,9	0,8	0,3	-	1,2
Catégorie A FVR (%)	14,0	0,9	-	-	-0,5
Indice mixte (%)	14,8	4,2	5,4	-	5,9

Fonds d'actions canadiennes Clarica FD (Date de création : Janvier 2000)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions canadiennes Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions canadiennes Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'actions canadiennes Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes faisant partie de l'indice composé S&P/TSX.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille privilégie une démarche d'investissement ascendante. Il investit dans les compagnies qu'il juge les meilleures pour le portefeuille, soit celles qui présentent de bonnes perspectives de croissance.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Banque Royale du Canada	7,4 %
Banque Scotia	6,2 %
Banque de Montréal	5,2 %
Petro-Canada	4,0 %
Compagnie Pétrolière Impériale Limitée	3,8 %
Alcan Inc.	3,6 %
Barrick Gold Corp.	3,2 %
Quebecor World Inc.	3,1 %
Magna International Inc.	3,0 %
Power Corp. du Canada	2,9 %

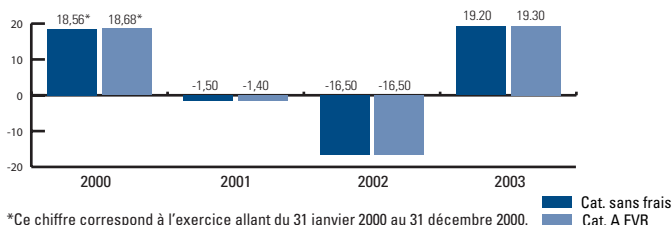
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

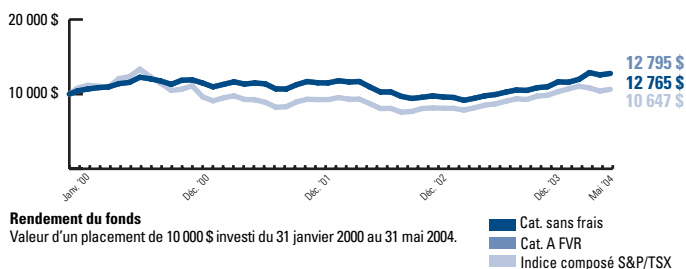
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparé à l'indice composite S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	20,8	0,5	-	-	5,5
Catégorie A FVR (%)	20,8	0,5	-	-	5,6
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	-	-	1,5

Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital en investissant dans des actions de sociétés de petite à moyenne envergure, dont le potentiel de croissance est supérieur à la moyenne. En temps normal, le fonds investit surtout dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes, de petite à moyenne envergure, cotées en bourse. Lorsque la conjoncture économique et boursière s'y prête, le fonds peut aussi investir dans des titres d'emprunt à court terme, dans des actions privilégiées et dans des titres d'emprunt convertibles en actions.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille combine les démarches d'investissement descendante et ascendante pour obtenir une croissance à coût raisonnable.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque de crédit
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

En outre, les actions de PME sont généralement plus volatiles que celles des grandes entreprises.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Transcontinental Inc.	2,3 %
Shoppers Drug Mart Corp.	2,2 %
Axcan Pharmaceutical Inc.	2,2 %
Vincor International Inc.	2,0 %
Manitoba Telecom Services Inc.	2,0 %
Lionore Mining International Ltd.	1,9 %
Power Corp. du Canada	1,9 %
Penn West Petroleum Ltd.	1,9 %
PetroKazakhstan Inc.	1,9 %
Power Financial Corp.	1,8 %

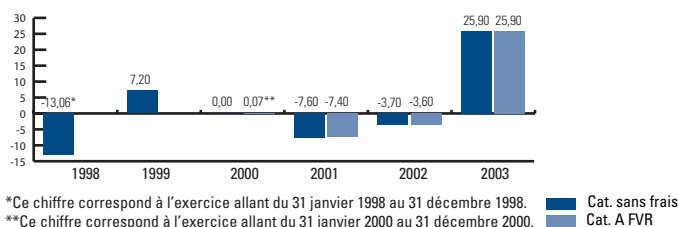
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

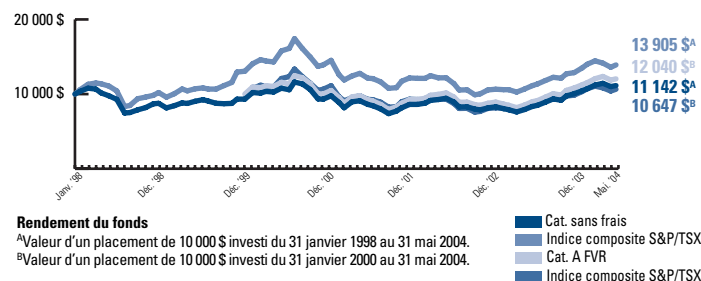
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds, comparé à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	29,7	5,9	4,4	-	1,7
Catégorie A FVR (%)	29,7	6,0	-	-	4,2
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	5,3

Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD (Date de création : Janvier 2001)

(anciennement Fonds d'actions Asie-Pacifique Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Pacifique CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Pacifique CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Fonds sous-jacent

Fonds Pacifique CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir la croissance optimale du capital à long-terme. Il investit principalement dans des actions et des titres connexes de sociétés biens établies que le gestionnaire du portefeuille croit offrent un bon potentiel de croissance. Ces sociétés opèrent dans ou figurent sur la liste de bourses en Asie ou dans la région du Pacifique. Le Fonds peut investir dans n'importe quel pays de cette région.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire de portefeuille analyse l'économie mondiale ainsi que les économies de l'Asie et des pays du Bassin pacifique, aussi bien que les industries dans ces régions. En se basant sur cette analyse, il identifie les industries et sélectionne les sociétés qu'il croit offrent un potentiel de forte croissance.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié au placement à l'étranger
- risque lié au placements à revenu fixe
- risque du placement en actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié au prêt de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Titres vedettes du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

SMFG Finance Ltd., 2,25 %, 11/7/05	4,1 %
PTT Exploration & Production PCL	3,4 %
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	2,7 %
Beijing Datang Power Generation Co., Ltd	2,7 %
Toyota Industries Corp.	2,0 %
State Bank of India Ltd.	2,0 %
Ito-Yokado Co. Ltd.	1,9 %
Mitsubishi Corp.	1,9 %
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	1,9 %
CNOOC LTD	1,8 %

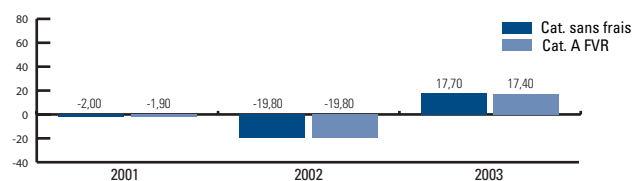
Rendement

Les résultats ou les données de rendement montrent les changements reflétés dans la valeur des parts et considèrent que tous les revenus/gains nets réalisés sont maintenus par le fonds distinct dans les périodes affichées et sont reflétés dans des valeurs de parts plus élevées du fonds distinct. Les résultats ou les données de rendements ne prennent pas en compte les ventes, rachats, distributions et autres frais facultatifs ou les impôts sur les bénéfices payables qui auraient eu pour effet de réduire les résultats ou les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds distinct investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne devrait pas être interprété comme un indicateur du rendement futur de ce fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

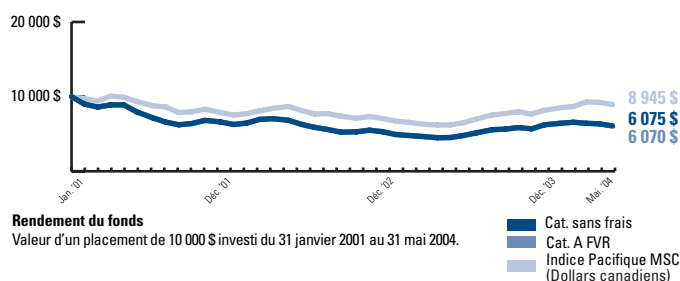
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds distinct. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1er janvier et le 31 décembre d'une même année.



Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant montre la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ fait dans le fonds, comparé à l'indice Pacifique MSCI (dollars canadiens).



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé de ce fonds distinct, comparé à l'indice Pacifique MSCI (dollars canadiens).

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	44,5	-9,7	-	-	-13,2
Catégorie A FVR (%)	44,5	-9,8	-	-	-13,3
Indice Pacifique MSCI (%) (dollars canadiens)	44,0	-3,4	-	-	-5,0

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille canadien équilibré CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille canadien équilibré conservateur CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Fonds sous-jacent

Portefeuille canadien équilibré CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir un équilibre entre le revenu et la croissance à long terme du capital tout et en diversifiant les risques en investissant dans des fonds mutuels d'actions et des titres à revenu fixe.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire du portefeuille utilise la répartition tactique de l'actif comme principale stratégie de placement. Pour déterminer la répartition cible de l'actif du portefeuille, le gestionnaire du portefeuille prend en compte, parmi d'autres facteurs, l'objectif de placement et la stratégie de chaque fonds, ses résultats passés et sa volatilité historique dans le contexte d'une participation diversifiée dans des fonds mutuels sous-jacents convenant à l'objectif de placement du portefeuille.

Risques de placement et autres considérations

La valeur marchande de ce fonds distinct pourrait être affectée par les facteurs généraux de risques décrits sous la rubrique « Risques liés à l'investissement dans des fonds distincts » qui se trouve dans le Cahier de renseignements. Elle pourrait aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits sous la même rubrique :

- risque lié à la catégorie
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié au placement à l'étranger
- risque d'investir dans des titres à revenu fixe
- risque d'investir dans des actions
- risque d'investir dans des produits dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux opérations de mise/prise en pension
- des fonds distincts avec plus d'une catégorie de parts
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

10 titres vedettes du fonds sous-jacent (au 31 mai 2004)

Fonds canadien sélect Signature	16,6 %
Fonds de placements canadiens CI	14,5 %
Fonds obligations canadiennes CI	13,3 %
Fonds de revenu élevé Signature	10,0 %
Fonds d'obligations de sociétés Signature	9,2 %
Fonds d'actions américaines BPI	5,2 %
Fonds secteur valeur américaine CI	5,0 %
Fonds Harbour	5,0 %
Fonds international CI	4,7 %
Fonds d'obligations mondiales CI	4,5 %

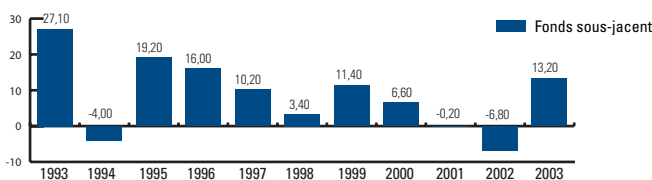
Rendement

Les résultats ou les données de rendement montrent les changements reflétés dans la valeur des parts et considèrent que tous les revenus/gains nets réalisés sont maintenus par le fonds sous-jacent dans les périodes affichées et sont reflétés dans des valeurs de parts plus élevées du fonds sous-jacent. Les résultats ou les données de rendements ne prennent pas en compte les ventes, rachats, distributions et autres frais facultatifs ou les impôts sur les bénéfices payables qui auraient eu pour effet de réduire les résultats ou les rendements.

Le rendement passé ne devrait pas être interprété comme un indicateur du rendement futur de ce fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

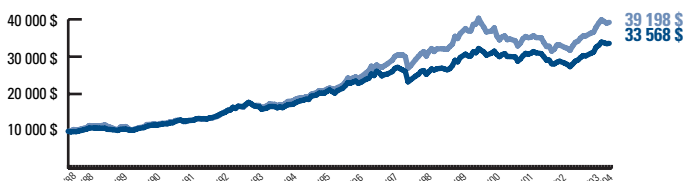
Rendement d'une année sur l'autre pour le fonds sous-jacent (%)

Le tableau suivant indique la variation du rendement d'une année sur l'autre pour le fonds sous-jacent. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1er janvier et le 31 décembre d'une même année. Le Portefeuille équilibré canadien Clarica SF CI a été créé en août 2003. En conséquence, les données sur la variation du rendement d'une année sur l'autre sont inexistantes. La variation du rendement d'une année sur l'autre du fonds distinct pourrait s'avérer différente de celle indiquée pour le fonds sous-jacent.



Rendement global passé du fonds sous-jacent

Le graphique linéaire suivant montre la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds sous-jacent, comparé à une composition de 40 % dans l'indice obligataire universel Scotia, 35 % dans l'indice composite S&P/TSX et 25 % dans l'indice mondiale MSCI. Le Portefeuille équilibré canadien Clarica SF CI a été créé en août 2003. En conséquence, les données relatives aux rendements ne sont pas disponibles. Un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds distinct pourrait s'avérer différent de celui indiqué pour le fonds sous-jacent.



Rendement du fonds sous-jacent
Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 novembre 1997 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du Fonds sous-jacent (au 31 mai 2004)

Le tableau suivant montre le rendement global annuel composé du fonds sous-jacent, comparé à une composition de 40 % dans l'indice obligataire universel Scotia, 35 % dans l'indice composite S&P/TSX et 25 % dans l'indice mondiale MSCI. Le Portefeuille équilibré canadien Clarica SF CI a été créé en août 2003. En conséquence, les données relatives aux rendements ne sont pas disponibles. Le rendement du fonds distinct pourrait s'avérer différent de celui indiqué pour le fonds sous-jacent.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	16,6	2,9	4,9	7,3	8,1
Indice mixte (%)	15,9	3,3	4,6	8,8	9,2

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille canadien conservateur CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille canadien conservateur CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Portefeuille canadien conservateur CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Réaliser un équilibre entre le revenu et la croissance du capital en maintenant un degré de volatilité inférieur à la moyenne par des placements dans des fonds communs de placement axés sur le revenu et des fonds communs de placement constitués d'actions.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale. Aux fins de déterminer les répartitions d'actifs cibles du portefeuille, le conseiller du portefeuille évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité antérieure de chaque fonds sous-jacent dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du portefeuille.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de crédit
- risque lié à la catégorie
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux prêts de titres
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Fonds obligations canadiennes CI	18,6 %
Fonds de revenu élevé Signature	15,3 %
Fonds d'obligations de sociétés Signature	14,4 %
Fonds canadien sélect Signature	10,4 %
Fonds d'obligations mondiales CI	9,4 %
Fonds de placements canadiens CI	9,4 %
Fonds international CI	3,4 %
Fonds de valeur internationale CI	3,4 %
Fonds d'actions américaines BPI	3,1 %
Secteur valeur américaine CI	3,1 %

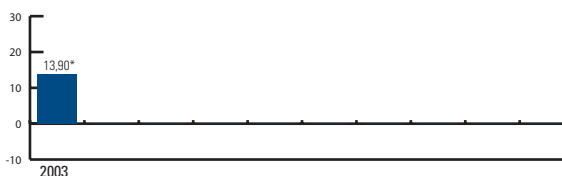
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fond distinct (%)

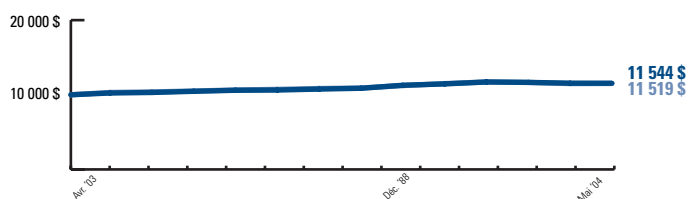
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice obligataire universel Scotia, à 25 % de l'indice composé S&P/TSX, à 15 % de l'indice MSCI Monde.



Rendement du fonds
Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 avril 1997 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice obligataire universel Scotia, à 25 % de l'indice composé S&P/TSX, à 15 % de l'indice MSCI Monde.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	12,8	-	-	-	14,3
Indice mixte (%)	11,8	-	-	-	6,1

Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD

(Date de création : Avril 2003)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille de revenu canadien CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille de revenu canadien CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Portefeuille de revenu canadien CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Mettre l'accent sur le revenu au moyen de placements effectués principalement dans des fonds communs de placement axés sur le revenu. Le portefeuille peut également investir dans des fonds communs de placement constitués d'actions en vue de réaliser une croissance modérée du capital.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale. Aux fins de déterminer les répartitions d'actifs cibles du portefeuille, le conseiller du portefeuille évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité antérieure de chaque fonds sous-jacent dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du portefeuille.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié à la catégorie
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux prêts de titres
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Fonds obligations canadiennes CI	28,5 %
Fonds d'obligations de sociétés Signature	19,6 %
Fonds de revenu élevé Signature	15,6 %
Fonds d'obligations mondiales CI	14,5 %
Fonds canadien sélect Signature	6,4 %
Fonds de placements canadiens CI	4,3 %
Fonds d'actions internationales CI	2,3 %
Fonds de valeur internationale CI	2,3 %
Fonds d'actions américaines BPI	2,1 %
Fonds secteur valeur américaine CI	2,1 %

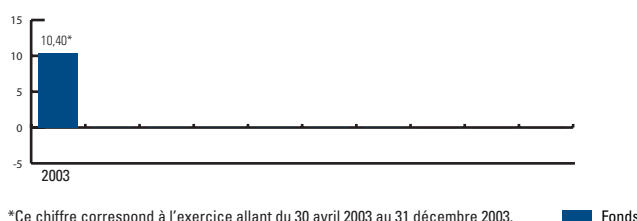
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

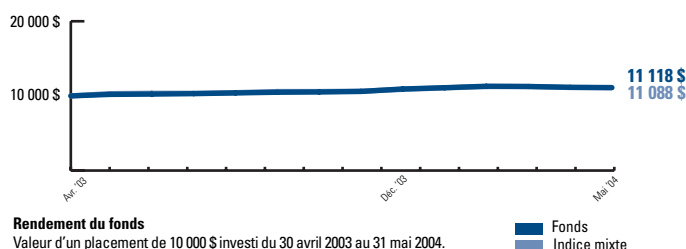
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à un indice mixte formé à 80 % de l'indice obligataire universel Scotia à rendement total, à 10 % de l'indice composite S&P/TSX et à 10 % de l'indice mondial MSCI.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds, comparé à un indice mixte formé à 80 % de l'indice obligataire universel Scotia à rendement total, à 10 % de l'indice composite S&P/TSX et à 10 % de l'indice mondial MSCI.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	9,0	-	-	-	10,6
Indice mixte (%)	7,7	-	-	-	6,4

Fonds marchés émergents CI Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

(anciennement Fonds supérieur marchés émergents Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds marchés émergents CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds marchés émergents CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds marchés émergents CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir la croissance optimale du capital à long-terme. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés qui, selon le gestionnaire du portefeuille, détiennent un bon potentiel de croissance. Ces sociétés sont localisées dans les marchés émergents et les industries émergentes de tous les marchés.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire du portefeuille analyse la conjoncture mondiale, ainsi que les économies et les secteurs d'activité de divers marchés émergents. En se basant sur cette analyse, il identifie les pays et par la suite les sociétés qu'il croit offrent un potentiel de forte croissance.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque de crédit
- risque lié à la catégorie
- risque lié aux fonds de base.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Petroleo Brasileiro SA	2,4 %
Samsung Electronics Co., Ltd.	2,4 %
Lukoil Holdings	1,9 %
CNOOC LTD	1,6 %
Korea Fund Inc.	1,6 %
Aracruz De Celulose SA	1,6 %
Telefonos de Mexico SA de CV	1,5 %
Ranbaxy Laboratories Ltd.	1,4 %
GP Capital Partners LP	1,4 %
Sasol Ltd.	1,4 %

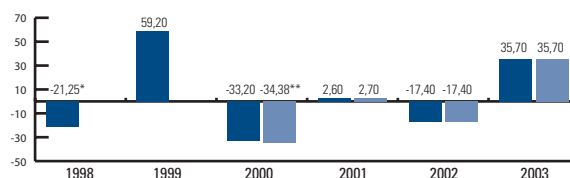
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

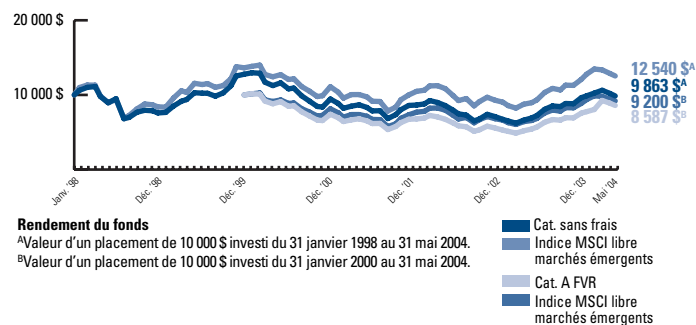
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice MSCI libre des marchés émergents.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice MSCI Marchés émergents.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	36,2	2,8	0,1	-	-0,2
Catégorie A FVR (%)	36,2	2,8	-	-	-3,3
Indice MSCI libre Marchés émergents (%)	40,0	7,7	4,0	-	3,6

Fonds européen CI Clarica FD (Date de création : Janvier 2000)

(anciennement Fonds d'actions européennes Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions européennes CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions européennes CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'actions européennes Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir la croissance optimale du capital à long-terme. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des titres connexes de sociétés européennes et de sociétés ayant d'importantes activités en Europe que le gestionnaire du portefeuille croit avoir un bon potentiel de croissance. Le fonds sous-jacent effectue des placements sur les marchés émergents et dans les secteurs émergents de tous les marchés européens.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire du portefeuille analyse la conjoncture mondiale, les économies et les secteurs d'activité de divers marchés européens. En se basant sur cette analyse, il identifie les titres qu'il croit être sous-évalués et qui représentent des possibilités de croissance future.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque de crédit
- risque lié à la catégorie
- risque lié aux fonds de base.

En outre, le fonds sous-jacent est particulièrement sensible au climat économique et à la situation du marché boursier en Europe.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

E.ON AG	3,8 %
Puma AG	3,2 %
Portugal Telecom SA	3,0 %
BP PLC	2,9 %
Total SA	2,7 %
Public Power Corp.	2,5 %
Iberdrola SA	2,4 %
Forenings Sparbanken AB	2,2 %
Vinci SA	2,0 %
Eni SPA	1,9 %

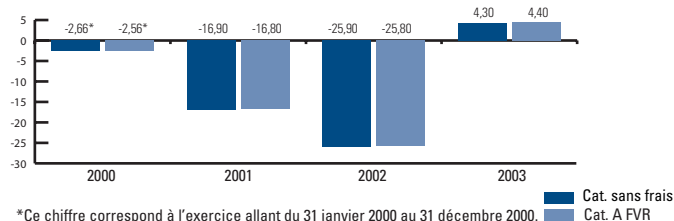
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds distinct investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

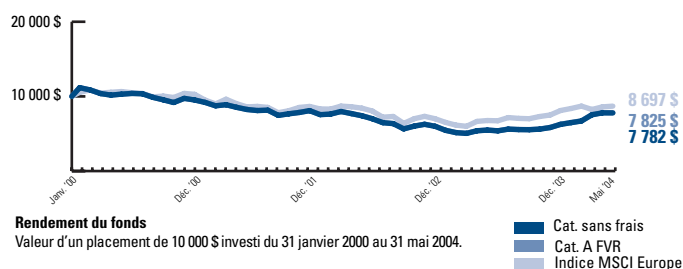
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice MSCI Europe.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice MSCI Europe.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	20,6	-8,2	-	-	-5,4
Catégorie A FVR (%)	20,9	-8,0	-	-	-5,3
Indice MSCI Europe (%)	28,5	-1,3	-	-	-3,2

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial équilibré CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial équilibré CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Portefeuille mondial équilibré CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Offrir une croissance du capital à long terme ainsi qu'un niveau de risque et de volatilité modéré en investissant directement dans d'autres fonds communs de placement gérés par CI.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale. Aux fins de déterminer les répartitions d'actifs cibles du portefeuille, le conseiller du portefeuille évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité antérieure de chaque fonds sous-jacent dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du portefeuille.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié à la catégorie
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Fonds canadien sélect Signature	14,2 %
Fonds obligations canadiennes CI	13,8 %
Fonds de placements canadiens CI	12,2 %
Fonds d'obligations de sociétés Signature	9,4 %
Fonds secteur valeur américaine CI	9,1 %
Fonds d'actions américaines BPI	8,1 %
Fonds international CI	5,5 %
Fonds de valeur internationale CI	5,4 %
Fonds secteur gestionnaires américains CI	5,1 %
Fonds d'actions internationales BPI	5,0 %

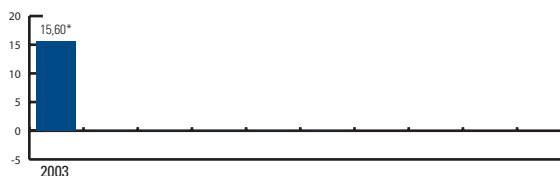
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD et le fonds sous-jacent comptent moins d'une année d'existence. Par conséquent, le rendement passé n'est pas présenté.

Rendements année après année du Fonds distinct (%)

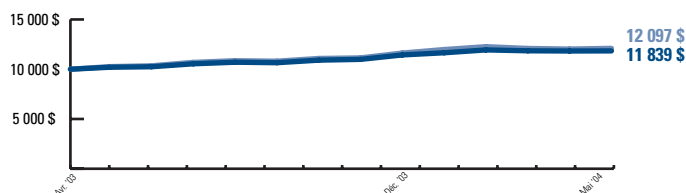
Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une même année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant indique la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à une composition de 30 % de l'indice obligataire universel Scotia, 30 % de l'indice composite S&P/TSX et 40 % de l'indice mondial MSCI.



Rendement du fonds
Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 avril 2003 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du Fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du fonds, comparé à une composition de 30 % de l'indice obligataire universel Scotia, 30 % de l'indice composite S&P/TSX et 40 % de l'indice mondial MSCI.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	16,1	-	-	-	16,9
Indice mixte (%)	17,9	-	-	-	2,9

Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD

(Date de création : Avril 2003)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial conservateur CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial conservateur CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Portefeuille mondial conservateur CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Offrir un rendement total conservateur assorti d'une volatilité inférieure à la moyenne en investissant directement dans d'autres fonds communs de placement gérés par CI

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale. Aux fins de déterminer les répartitions d'actifs cibles du portefeuille, le conseiller du portefeuille évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité antérieure de chaque fonds sous-jacent dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du portefeuille.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié à la catégorie
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux prêts de titres
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Fonds obligations canadiennes CI	18,6 %
Fonds canadien sélect Signature	11,2 %
Fonds de placements canadiens CI	10,3 %
Fonds de revenu élevé Signature	10,0 %
Fonds d'obligations de sociétés Signature	9,5 %
Fonds d'obligations mondiales CI	9,4 %
Fonds d'actions américaines BPI	5,1 %
Fonds secteur valeur américaine CI	5,1 %
Fonds international CI	4,4 %
Fonds Harbour	4,0 %

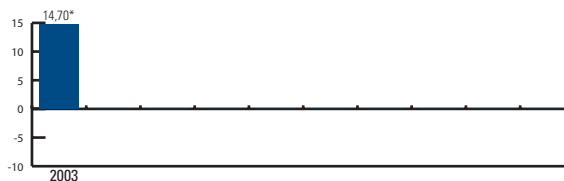
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD et le fonds sous-jacent comptent moins d'une année d'existence. Par conséquent, le rendement passé n'est pas présenté.

Rendements année après année du Fonds distinct (%)

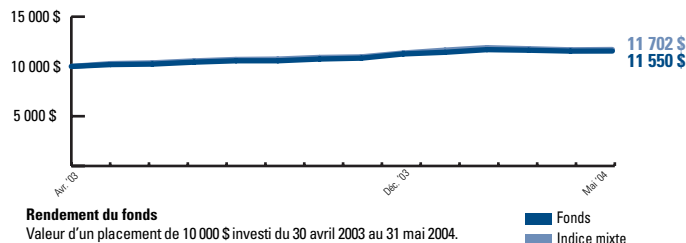
Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une même année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant indique la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds sous-jacent, comparativement à un indice mixte formé à 50 % de l'indice obligataire universel Scotia, à 25 % de l'indice composite S&P/TSX et à 25 % de l'indice mondial MSCI.



Rendements annuels composés du Fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du fonds sous-jacent, comparativement à un indice mixte formé à 50 % de l'indice obligataire universel Scotia, à 25 % de l'indice composite S&P/TSX et à 25 % de l'indice mondial MSCI.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds sous-jacent (%)	13,4	-	-	-	15,2
Indice mixte (%)	13,8	-	-	-	4,4

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds mondial CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds mondial CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds mondial CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir la maximisation de la croissance du capital à long terme.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit surtout dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés situées partout dans le monde qui, de l'avis du conseiller du portefeuille, offrent de bonnes possibilités de croissance. Le fonds peut faire des placements importants dans tous les pays, y compris sur des marchés nouveaux ou dans de nouveaux secteurs de tout marché.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de change
- risque de liquidité
- risque de crédit
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Microsoft Corp.	2,2 %
General Electric Co.	1,9 %
Citigroup Inc.	1,5 %
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	1,3 %
Vodafone Group PLC	1,1 %
SMC Corp.	1,0 %
Credit Suisse Group	0,9 %
Nomura Holdings Inc.	0,9 %
Mitsubishi Tokyo Financial Group Inc.	0,9 %
UBS AG	0,9 %

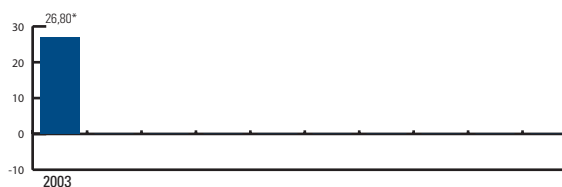
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

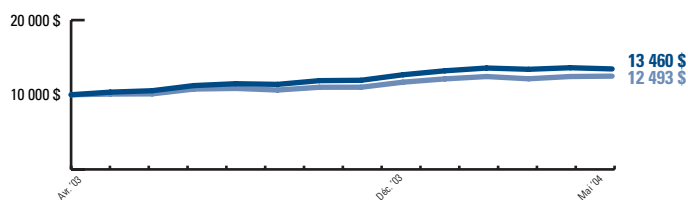
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice MSCI Monde.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 avril 2003 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice MSCI Monde.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	30,0	-	-	-	29,5
Indice mondial MSCI (%)	23,8	-	-	-	8,8

Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD

(Date de création : Avril 2003)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial de croissance CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial de croissance CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Portefeuille mondial de croissance CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir une croissance du capital à long terme en investissant directement dans d'autres fonds communs de placement gérés par CI.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale. Aux fins de déterminer les répartitions d'actifs cibles du portefeuille, le conseiller du portefeuille évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité antérieure de chaque fonds sous-jacent dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du fonds sous-jacent.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié à la catégorie
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Fonds canadien sélect Signature	14,0 %
Fonds de placements canadiens CI	12,1 %
Fonds secteur de valeur américaine CI	11,8 %
Fonds d'actions américaines BPI	10,0 %
Fonds obligations canadiennes CI	8,9 %
Fonds international CI	7,8 %
Fonds d'actions internationales BPI	7,0 %
Fonds de valeur internationale CI	6,5 %
Fonds d'obligations de sociétés Signature	4,6 %
Fonds d'obligations mondiales CI	4,5 %

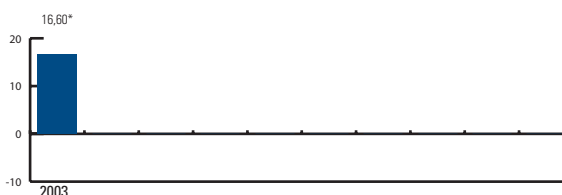
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD et le fonds sous-jacent comptent moins d'une année d'existence. Par conséquent, le rendement passé n'est pas présenté.

Rendements année après année du Fonds distinct (%)

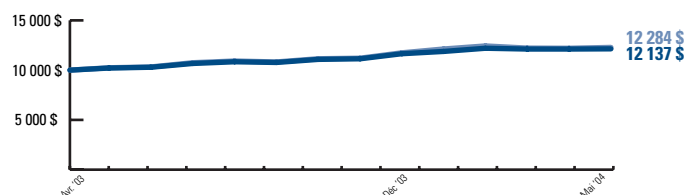
Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une même année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant indique la croissance hypothétique d'un placement de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à une composition de 20 % de l'indice obligataire universel Scotia, 30 % de l'indice composite S&P/TSX et 50 % de l'indice mondial MSCI.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 avril 2003 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du Fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du fonds, comparé à une composition de 20 % de l'indice obligataire universel Scotia, 30 % de l'indice composite S&P/TSX et 50 % de l'indice mondial MSCI.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	18,9	-	-	-	18,4
Indice mixte (%)	20,0	-	-	-	1,9

Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD

(Date de création : Avril 2003)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial de croissance maximale CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Portefeuille mondial de croissance maximale CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Portefeuille mondial de croissance maximale CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Offrir une croissance du capital supérieure à la moyenne, à long terme, en investissant directement dans d'autres fonds communs de placement gérés par CI. Le portefeuille pourrait présenter un niveau de risque et de volatilité de modéré à élevé.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une répartition de l'actif stratégique comme stratégie de placement principale. Aux fins de déterminer les répartitions d'actifs cibles du portefeuille, le conseiller du portefeuille évalue, entre autres facteurs, l'objectif et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité antérieure de chaque fonds sous-jacent dans le contexte d'une détention de fonds sous-jacents diversifiés convenant à l'objectif de placement du fonds sous-jacent.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié à la catégorie
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux titres à petites capitalisations.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Fonds d'actions américaines BPI	15,8 %
Fonds secteur valeur américaine CI	15,6 %
Fonds canadien sélect Signature	13,8 %
Fonds de placements canadiens CI	11,8 %
Fonds international CI	9,7 %
Fonds de valeur internationale CI	8,4 %
Fonds d'actions internationales BPI	7,8 %
Fonds secteur gestionnaires américains CI	6,9 %
Fonds américain de petites sociétés CI	6,1 %
Fonds Harbour	3,9 %

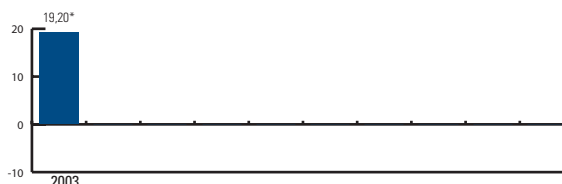
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD et le fonds sous-jacent comptent moins d'une année d'existence. Par conséquent, le rendement passé n'est pas présenté.

Rendements année après année du Fonds distinct (%)

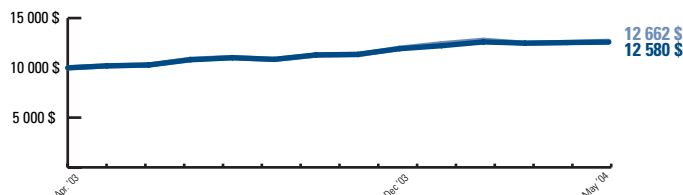
Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une même année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant montre la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds, comparé à une composition de 30 % de l'indice composite S&P/TSX et 70 % de l'indice mondial MSCI.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 avril 2003 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du Fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du fonds, comparé à une composition de 30 % de l'indice composite S&P/TSX et 70 % de l'indice mondial MSCI.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	23,3	-	-	-	22,1
Indice mondial MSCI (%)	24,2	-	-	-	-0,1

Fonds équilibré international CI Clarica FD (Date de création : Avril 2003)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds équilibré international CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds équilibré international CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds équilibré international CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir la maximisation du rendement global à long terme.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit surtout dans des titres de participation, des titres de participation connexes et des titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le fonds n'est pas limité par le montant investi dans un pays ou dans une catégorie d'actions ou par la durée d'un placement dans chaque catégorie d'actions, facteurs qui varieront en fonction de la situation du marché.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de change
- risque de crédit
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié à la catégorie
- risque lié aux fonds de base
- risque lié au prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Microsoft Corp.	1,6 %
Obligations du gov. français OAT, 4 %, 25/04/09	1,4 %
General Electric Co.	1,4 %
Citigroup Inc.	1,1 %
Gouvernement français, 5 %, 25/10/16	1,0 %
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	0,9 %
Hellenic Republic GGB, 4,5 %, 20/05/14	0,9 %
Obligations à cinq ans du gov. japonais, 0,3 %, 20/06/08	0,9 %
Vodafone Group PLC	0,8 %
Inter-American Development Bank, 1,9 %, 08/07/09	0,8 %

Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

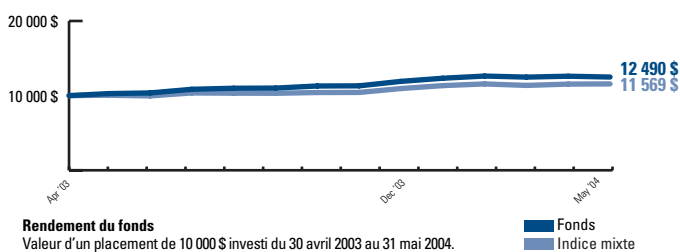
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice MSCI Monde et à 40 % de l'indice obligataire gouvernemental mondial J.P. Morgan.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice MSCI Monde et à 40 % de l'indice obligataire gouvernemental mondial J.P. Morgan.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	21,6	-	-	-	21,3
Indice mixte (%)	15,1	0,5	1,0	-	7,4

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds marché monétaire CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds marché monétaire CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds marché monétaire CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir un revenu courant au taux de rendement le plus élevé tout en préservant le capital et la liquidité.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit surtout dans des instruments du marché monétaire échéant dans moins de 365 jours, dont les suivants :

- les obligations à court terme émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province ou leurs organismes
- les billets de trésorerie et autres obligations à court terme de qualité élevée de sociétés et de banques canadiennes

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque lié aux catégories d'actif
- risque lié au prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension.

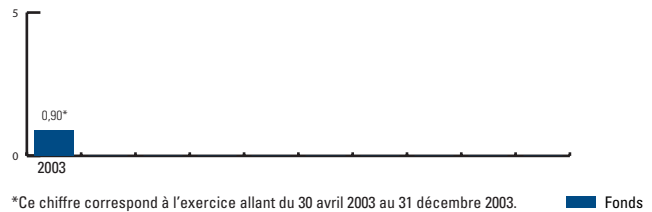
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds sous-jacent.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	1,0	-	-	-	1,0

Fonds pacifique CI Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

(anciennement le Fonds asiatique Alpin Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Pacifique CI ou dans un autre fonds mutuel substantiellement semblable.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Pacifique CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Fonds sous-jacent

Fonds Pacifique CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir la croissance optimale du capital à long-terme. Il investit principalement dans des actions et des titres connexes de sociétés bien établies que le gestionnaire du portefeuille croit offrent un bon potentiel de croissance. Ces sociétés opèrent dans ou figurent sur la liste de bourses en Asie ou dans la région du Pacifique. Le fonds sous-jacent peut investir dans n'importe quel pays de cette région.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire de portefeuille analyse l'économie mondiale ainsi que les économies de l'Asie et des pays du Bassin pacifique, aussi bien que les industries dans ces régions. En se basant sur cette analyse, il identifie les industries et sélectionne les sociétés qu'il croit offrent un potentiel de forte croissance.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié aux taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étranger
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque du placement en actions
- risque du placement en produits dérivés
- risque lié au prêt de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié au fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Titres vedettes du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

SMFG Finance Ltd., 2,25 %, 11/7/05	4,1 %
PTT Exploration & Production PCL	3,4 %
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	2,7 %
Beijing Datang Power Generation Co., Ltd	2,7 %
Toyota Industries Corp.	2,0 %
State Bank of India Ltd.	2,0 %
Ito-Yokado Co. Ltd.	1,9 %
Mitsubishi Corp.	1,9 %
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	1,9 %
CNOOC LTD	1,8 %

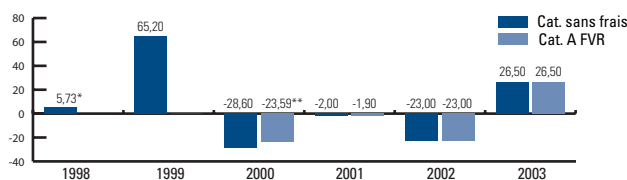
Rendement

Les résultats ou les données de rendement montrent les changements reflétés dans la valeur des parts et considèrent que tous les revenus/gains nets réalisés sont maintenus par le fonds distinct dans les périodes affichées et sont reflétés dans des valeurs de parts plus élevées du fonds distinct. Les résultats et les données de rendements ne prennent pas en compte les ventes, rachats, distributions et autres frais facultatifs ou les impôts sur les bénéfices payables qui auraient eu pour effet de réduire les résultats ou les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds distinct investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne devrait pas être interprété comme un indicateur du rendement futur de ce fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements année après année du fonds distinct (%)

Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds distinct. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1er janvier et le 31 décembre d'une même année.

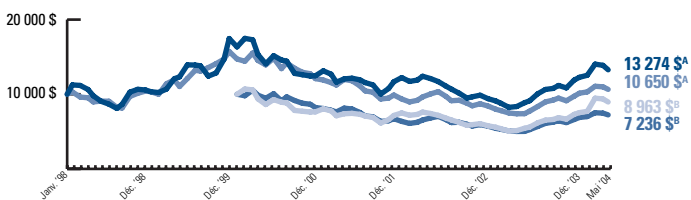


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.

**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant montre la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ fait dans le fonds, comparé à l'indice Pacifique MSCI (dollars canadiens).



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

■ Cat. sans frais
■ MSCI Pacifique (Dollars canadiens)
■ Cat. A FVR
■ MSCI Pacifique (Dollars canadiens)

Rendements annuels composés du fonds distinct (31 mai 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du fonds, comparé à l'indice Pacifique MSCI (dollars canadiens).

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	40,8	0,9	0,3	-	4,5
Catégorie A FVR (%)	40,9	1,0	-	-	-2,4
Indice Pacifique MSCI (%) (dollars canadiens)	44,0	-3,4	-0,7	-	1,0

Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD (Date de création : Janvier 2000)

(anciennement Fonds d'obligations à court terme Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'obligations à court terme CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'obligations à court terme CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations à court terme CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Procurer un revenu d'intérêts et un niveau relativement élevé de stabilité du capital. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de créance d'émetteurs canadiens dont l'échéance est de 5 ans ou moins et dans des billets à court terme.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Il investit principalement dans les titres de revenu tels que les obligations, débentures et billets émis par les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux et par des entreprises canadiennes. Le fonds sous-jacent investit également dans des titres garantis par l'actif. Il met l'accent sur les obligations de grande qualité. Il peut investir une partie de ses actifs nets dans des hypothèques de première main traditionnelles et aussi dans des titres d'émetteurs étrangers jusqu'à concurrence de la limite permise à l'égard du contenu étranger selon la Loi de l'impôt sur le revenu (actuellement 30 %).

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié à la catégorie
- risque lié aux fonds de base.

Les principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Obligations du gov. du Canada, 7 %, 01/12/06	30,6 %
Fiducie du Canada pour l'habitation No.1, 4,1 %, 15/12/08	11,4 %
Obligations du gov. du Canada, 4,25 %, 01/09/08	7,0 %
Obligations du gov. du Canada, 7,25 %, 01/06/07	5,4 %
Household Financial Corp., Ltd., 4,2 %, 13/04/09	3,4 %
NHA MBS #96602297, 4,05 %, 01/09/08	2,7 %
TransAlta Corp., 6,25 %, 15/11/30	2,4 %
Hydro One Inc., 4,2 %, 01/06/06	2,4 %
GMAC Ltd., 7,15 %, 05/05/08	2,0 %
Centra Gas Ontario Inc., 7,8 %, 01/12/06	1,7 %

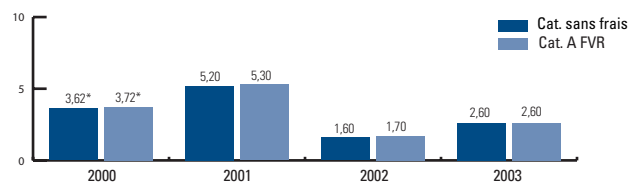
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

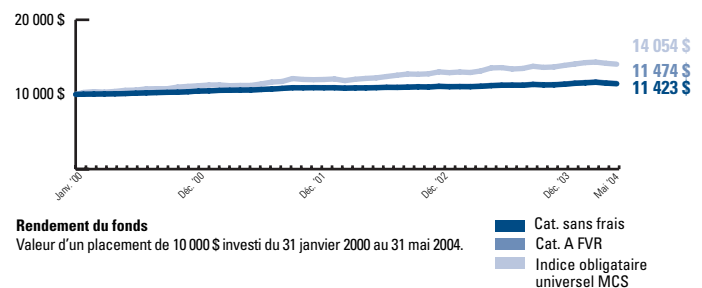
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	2,1	2,5	-	-	3,0
Catégorie A FVR (%)	2,1	2,6	-	-	3,1
Indice oblig. universel Scotia (%)	3,7	7,8	-	-	8,2

Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD

(Date de création : Février 1999)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds équilibré canadien Signature ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds équilibré canadien Signature ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds équilibré canadien Signature

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Réaliser un rendement global attrayant comprenant du revenu net et des gains en capital net.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit surtout dans une combinaison de titres de participation, de titres de participation connexes et de titres à revenu fixe canadiens. Le fonds n'est pas limité pour ce qui est du montant qu'il investit ou détient en placement dans chaque catégorie d'actifs. La combinaison peut varier en fonction de la situation des marchés.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de change
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux ventes à découvert
- risque lié à la catégorie
- risque lié au prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Obligations du gov. du Canada, 5,75 %, 01/09/06	3,7 %
Petro-Canada	3,2 %
Obligations du gov. du Canada, 7 %, 01/12/06	3,1 %
Corporation financière Manuvie	3,0 %
Banque Royale du Canada	2,6 %
Obligations du gov. du Canada, 3 %, 01/12/05	2,5 %
EnCana Corp.	2,2 %
Banque Toronto-Dominion	2,0 %
CP Railway Ltd.	1,9 %
Barrick Gold Corp.	1,7 %

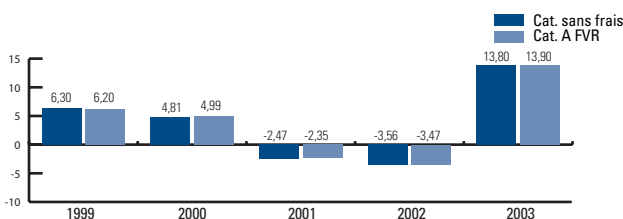
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

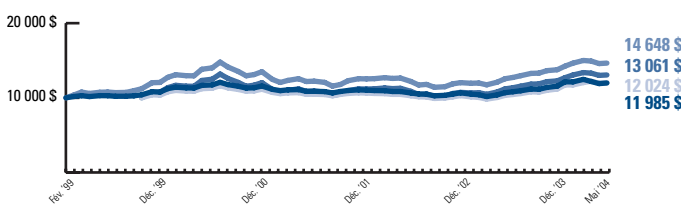
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



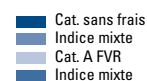
Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice composé S&P/TSX et à 40 % de l'indice obligataire universel Scotia.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 28 février 1999 au 31 mai 2004.
Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 novembre 1999 au 31 mai 2004.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice composé S&P/TSX et à 40 % de l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	14,2	3,2	3,7	-	3,5
Catégorie A FVR (%)	14,1	3,3	-	-	4,1
Indice mixte (%)	16,7	5,3	6,7	-	7,5

Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD

(Date de création : Février 1999)

(anciennement Fonds d'obligations Advantage Trimark Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds secteur valeur de fiducie CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds secteur valeur de fiducie CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds secteur valeur de fiducie CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Réaliser un rendement plus élevé grâce à l'analyse de la valeur fondamentale pour évaluer les occasions de placement. Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe qui sont cotés sous le grade de placement ou qui ne sont pas cotés du tout.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire de portefeuille choisit des titres dont la valeur fondamentale n'est apparemment pas reflétée dans leurs cotes de solvabilité ni dans leurs rendements. Il identifie d'abord les sociétés qui ont une capacité à long terme de produire suffisamment d'argent pour gérer leurs dettes et pour réinvestir dans leurs entreprises. Le gestionnaire de portefeuille considère aussi l'impact des tendances économiques sur les taux d'intérêt et la croissance économique. Le fonds sous-jacent investira dans des titres qui sont cotés entre AAA et C par Standard and Poor's Corporation, ou une cote équivalente. Ce fonds sous-jacent peut également avoir une exposition significative aux titres qui sont évalués inférieurs à BBB ou qui ne sont pas cotés du tout. Le fonds sous-jacent peut investir principalement dans des titres à cote supérieure, lorsque selon l'avis du gestionnaire de portefeuille, il ne serait pas prudent d'investir principalement dans des titres à cotes inférieures, basé sur les conditions dominantes du marché ou des occasions disponibles de placement.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Noranda Operating Trust, 6,529 %, 20/12/10	2,1 %
Banque Canadienne de l'Ouest, 5,96 %, 24/10/13	2,0 %
Teranet Land Info Services, 5,737 %, 31/03/17	2,0 %
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 6,45 %, 03/12/27	2,0 %
Fiducie Scotiabank Capital, 6,282 %, 29/12/49	1,9 %
Falconbridge Ltd., 8,5 %, 08/12/08	1,9 %
RBC Capital Trust Capital Securities, 5,812 %, 29/12/49	1,8 %
GAZ Capital, 7,8 %, 27/09/10	1,7 %
Aéroports De Montréal, 6,55 %, 11/10/33	1,6 %
CCIC 2003-WEM B, 4,786 %, 15/10/08	1,6 %

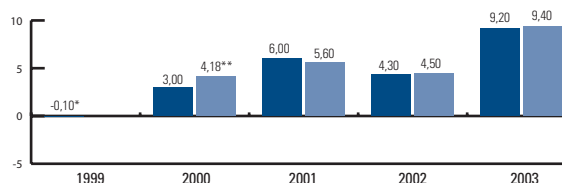
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds distinct investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

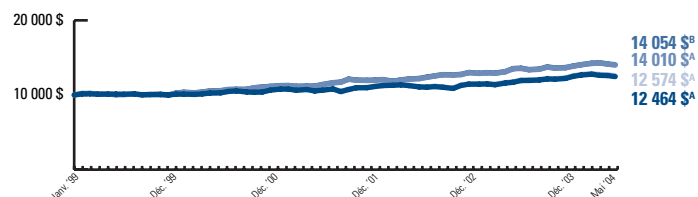
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.



Rendement du fonds
^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	7,7	5,5	4,5	-	4,2
Catégorie A FVR (%)	7,8	5,6	-	-	5,2
Indice oblig. universel Scotia (%)	3,7	7,8	6,7	-	6,6

Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD (Date de création : Avril 2003)

(anciennement Fonds américain Landmark CI Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds américain Landmark ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds américain Landmark ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds américain Landmark

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir une plus-value du capital à long terme.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit surtout dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés qui, de l'avis du conseiller du portefeuille, ont de bonnes possibilités de croissance. Ces sociétés sont situées dans les pays qui ont signé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) (ou l'accord qui le remplacera). Ces pays comprennent actuellement les États-Unis, le Canada et le Mexique, mais peuvent également inclure des pays qui deviendront membres de l'ALENA ultérieurement.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque de crédit
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Station Casino	2,4 %
DaVita Inc.	2,4 %
Ivanhoe Mines Ltd.	2,2 %
Chesapeake Corp.	2,2 %
Deere & Co.	2,2 %
Arrow Electronic Inc.	2,2 %
Corporation financière Manuvie	2,1 %
Motorola Inc.	2,1 %
Adobe Systems Inc.	2,1 %
Becton Dickinson & Co.,	2,0 %

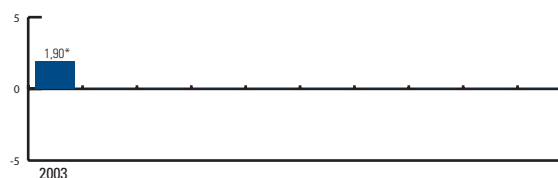
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds sous-jacent d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année. Le Fonds américain Landmark CI Clarica FD a été lancé le 4 avril 2003, par conséquent, la variation d'année en année des données de rendement n'est pas disponible. La variation d'année en année du rendement du fonds pourrait différer de celle indiquée pour le fonds sous-jacent.

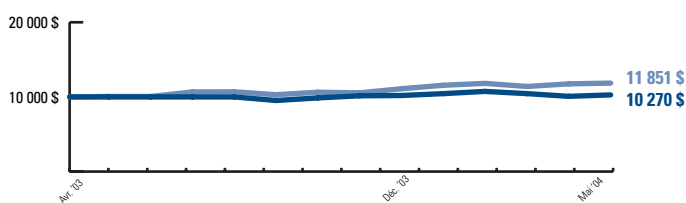


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 30 avril 2003 au 31 décembre 2003.

■ Fonds

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice S&P 500.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 30 avril 2003 au 31 mai 2004.

■ Fonds
■ S&P 500

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice S&P 500.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds (%)	2,7	-	-	-	2,3
S&P 500 (%)	17,8	-6,1	-3,0	11,2	11,8

Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD (Date de création : Janvier 2000)

(anciennement Fonds d'actions américaines de croissance Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds dynastie asiatique CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds dynastie asiatique CI ou dans un autre fonds substantiellement semblable.

Fonds sous-jacent

Fonds secteur valeur de fiducie CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres d'actions et des titres d'actions connexes de sociétés situées aux États-Unis.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire du portefeuille suit une discipline de placement axée sur la valeur dans la sélection des titres. Ceci veut dire que le gestionnaire du portefeuille cherche à acheter des titres qui, selon lui, ont une forte décote par rapport à leur valeur.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque lié à la catégorie
- risque lié aux fonds de base
- risque de taux d'intérêt.

En outre, le fonds sous-jacent est particulièrement sensible au climat économique et à la situation du marché bousier aux États-Unis.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Amazon.com, Inc.	7,3 %
Tyco International Ltd.	7,1 %
Nextel Communications Inc.	6,9 %
UnitedHealth Group Inc.	5,6 %
InterActiveCorp	4,9 %
MGIC Investment Corp.	3,8 %
eBay Inc.	3,6 %
AES Corp.	3,3 %
Washington Mutual Inc.	3,3 %
McKesson Corp.	3,0 %

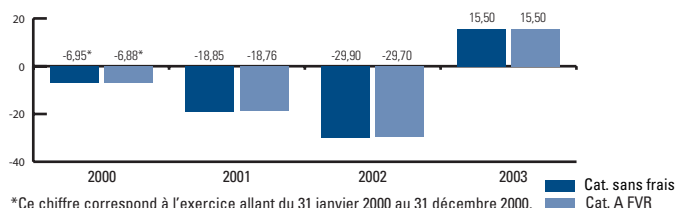
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds distinct investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

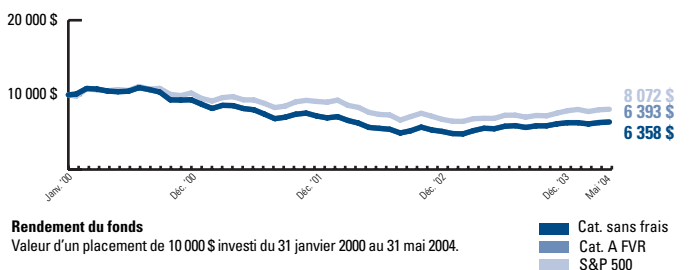
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice S&P 500.



Rendements annuels composés du fonds (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice S&P 500.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	14,0	-9,7	-	-	-9,5
Catégorie A FVR (%)	14,3	-9,6	-	-	-9,4
S&P 500 (%)	17,8	-6,1	-	-	-4,8

Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD

(Date de création : Février 1999)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Répartition d'actifs Fidelity ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Répartition d'actifs Fidelity ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds Répartition d'actifs Fidelity

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Atteindre un rendement total élevé des investissements.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds suit une approche axée sur la répartition de l'actif. Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation, d'instruments à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire canadiens.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque de liquidité
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

En outre, on peut s'attendre à une volatilité accrue de la valeur marchande des parts du fonds sous-jacent lorsque le portefeuille contient davantage de titres de participation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 dec 2003)

BCE Inc/Bell Canada	2,8 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,7 %
Loblaw Cos Ltd	2,6 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,5 %
Banque Royale du Canada	2,0 %
Talisman Energy Inc	1,9 %
Banque de Montréal	1,8 %
Magna Intl Inc Cl A	1,7 %
Encana Corp	1,7 %
Alcan Inc	1,6 %

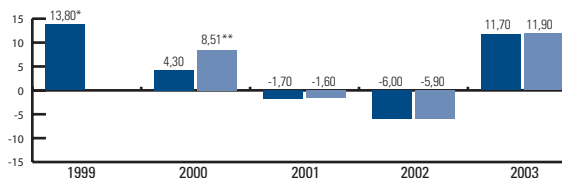
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

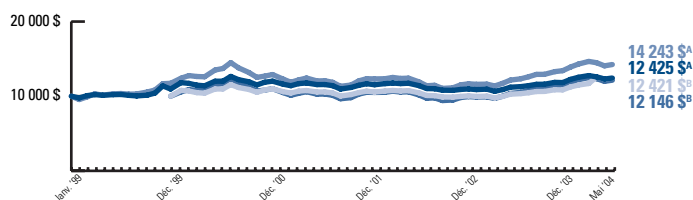
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à un indice mixte formé à 65 % de l'indice composé S&P/TSX, à 30 % de l'indice du marché obligataire canadien RBC CM et à 5 % de l'indice Bons du Trésor à 91 jours.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

■ Cat. sans frais
■ Indice mixte
■ Cat. A FVR
■ Indice mixte

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à un indice mixte formé à 65 % de l'indice composé S&P/TSX, à 30 % de l'indice du marché obligataire canadien RBC CM et à 5 % de l'indice Bons du Trésor à 91 jours.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	10,9	1,8	4,2	-	4,2
Catégorie A FVR (%)	10,9	1,9	-	-	4,9
Indice mixte (%)	17,1	4,6	7,0	-	6,9

Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD

(Date de création : Février 1999)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Croissance Amérique Fidelity ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Croissance Amérique Fidelity ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds Croissance Amérique Fidelity

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit principalement dans des titres de participation d'entreprises établies aux États-Unis.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque de crédit
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux titres à petites capitalisations.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 dec 2003)

Motorola Inc	3,6 %
Pfizer Inc	3,5 %
Merck & Co Inc	3,2 %
Time Warner Inc	3,1 %
Viacom Inc Class B Non-Voting	2,9 %
Liberty Media Corp New Class A	2,5 %
Inco Ltd	2,5 %
Allstate Corporation	2,2 %
Johnson & Johnson	2,1 %
Genentech Inc	2,0 %

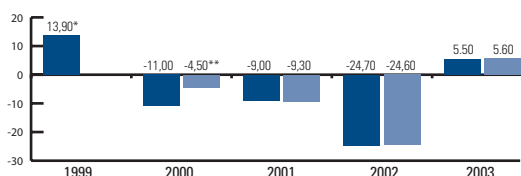
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

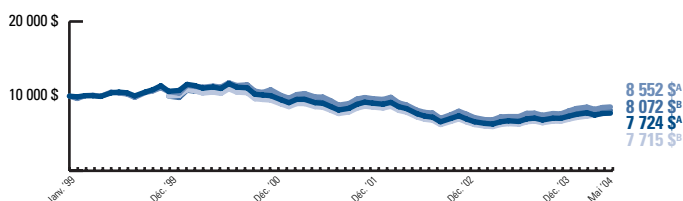


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.

**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice S&P 500.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

■ Cat. sans frais
■ S&P 500
■ Cat. A FVR
■ S&P 500

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds distinct comparativement à l'indice S&P 500.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	15,4	-6,9	-5,0	-	-4,7
Catégorie A FVR (%)	15,6	-6,8	-	-	-5,6
S&P 500 (%)	17,8	-6,1	-3,0	-	-2,9

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Frontière Nord Fidelity^{MD} ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Frontière Nord Fidelity^{MD} ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds Frontière Nord Fidelity^{MD}

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir une croissance à long terme du capital.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le fonds investit principalement dans des titres participatifs de sociétés canadiennes.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux titres à petite capitalisation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 dec 2003)

Encana Corp	4,8 %
Banque Royale du Canada	4,7 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,5 %
Banque de Montréal	4,1 %
Banque de Nouvelle-Écosse	4,0 %
Alcan Inc.	3,9 %
BCE Inc	3,7 %
Petro-Canada	3,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,1 %
Banque Toronto-Dominion	3,0 %

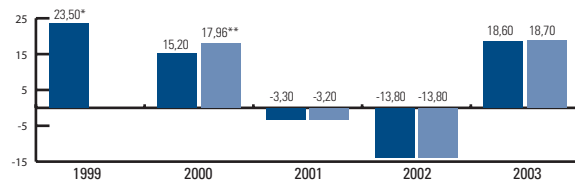
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

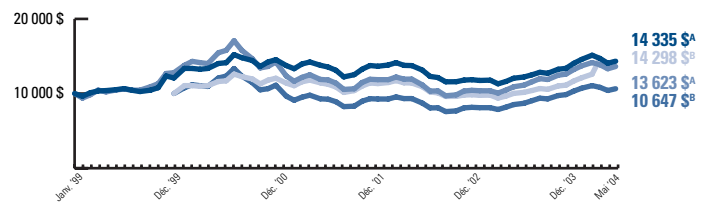
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.
 **Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	18,9	0,3	6,6	-	7,0
Catégorie A FVR (%)	19,0	0,4	-	-	8,2
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	6,0

Fonds d'obligations mondiales Clarica FD (Date de création : Janvier 2000)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'obligations mondiales Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'obligations mondiales Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations mondiales Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Permettre la diversification en répartissant les placements entre diverses devises sans prendre autant de risques qu'avec un fonds constitué principalement d'actions ordinaires. Le fonds investit principalement dans des obligations payables en devises émises ou garanties par les gouvernements canadiens, des sociétés ou des organismes suprationaux tels que la Banque mondiale.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille a recours aux stratégies suivantes pour atteindre l'objectif du fonds :

- forte pondération d'obligations de pays dont la devise est en hausse tout en évitant les obligations de pays dont la devise a tendance à baisser
- investissement dans des obligations émises ou garanties par des gouvernements ou des sociétés ainsi que des titres à revenu fixe émis par des pays qui constituent les 20 pays industriels les plus importants du monde (G20).

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Obligations à cinq ans du gouv. japonais, 0,3 %, 20/06/08	8,3 %
Obligations du gouv. français OAT, 4 %, 25/04/09	7,7 %
Hellenic Republic GGB, 4,5 %, 20/05/14	6,0 %
Gouvernement français, 5 %, 25/10/16	5,5 %
Bons du T. américain, 2 %, 31/08/05	4,6 %
Inter-American Development Bank, 1,9 % 08/07/09	4,6 %
Obligations du gouv. de l'Espagne, 3,2 %, 31/01/06	4,4 %
Bundesobligation, 4,5 %, 18/08/06	4,3 %
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro, 5 %, 15/10/07	3,7 %
Bundesobligation, 3 %, 11/04/08	3,0 %

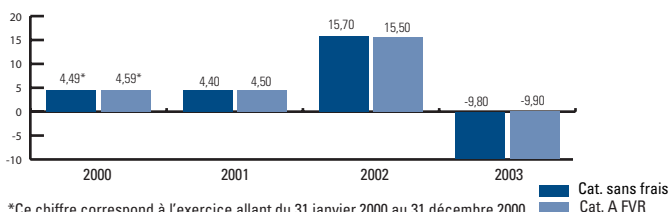
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

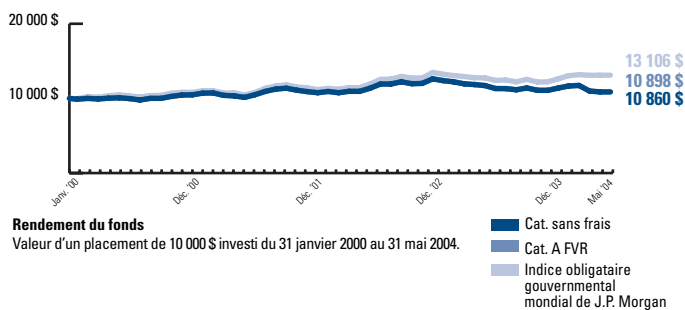
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice J.P. Morgan.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice J.P. Morgan.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	-2,0	3,6	-	-	1,8
Catégorie A FVR (%)	-1,9	3,6	-	-	1,9
Indice obligataire gouvernemental mondial J.P. Morgan (%)	2,8	6,8	-	-	6,4

Fonds de croissance Clarica FD (Date de création : Janvier 2001)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme du capital grâce à une plus-value en capital. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes dont la croissance prévue devrait être supérieure à la moyenne.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille du fonds sous-jacent adopte une démarche d'investissement ascendante. Le fonds a recours aux stratégies suivantes afin d'atteindre ses objectifs de placement :

- concentration des placements dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes. Le conseiller du portefeuille investit dans les compagnies qu'il juge les meilleures pour le portefeuille en visant particulièrement celles qui ont de bonnes perspectives de croissance. Le fonds sous-jacent peut garder ces actions une fois que ces compagnies sont devenues de grandes compagnies si bien que le portefeuille peut détenir une certaine proportion d'actions de sociétés à forte capitalisation
- placements à long terme dans des actions selon la démarche « acheter et conserver »

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié à la catégorie.

En outre, les actions de PME sont généralement plus volatiles que celles des grandes entreprises.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Cambior Inc.	2,4 %
Compton Petroleum Corp.	2,4 %
Sherritt International Corp.	2,2 %
Geac Computer Corp., Ltd.	2,1 %
Extencare Inc.	1,9 %
Open Text Corp.	1,9 %
Canfor Corp.	1,9 %
Methanex Corp.	1,8 %
IPSCO Inc.	1,8 %
Toromont Industries Ltd.	1,7 %

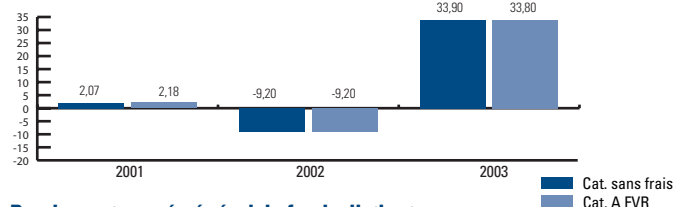
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

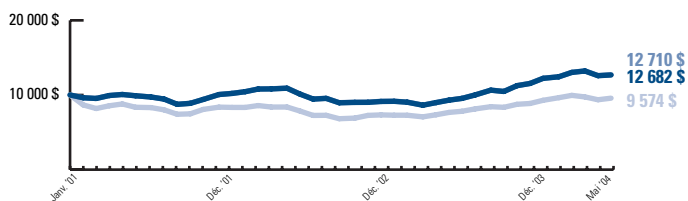
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2001 au 31 mai 2004.

■ Cat. sans frais
■ Cat. A FVR
■ Indice composé S&P/TSX

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	33,9	7,4	-	-	7,0
Catégorie A FVR (%)	34,1	7,4	-	-	7,1
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	-	-	-1,3

Fonds supérieur d'obligations Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds supérieur d'obligations Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds supérieur d'obligations Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds supérieur d'obligations Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

L'objectif principal du fonds est, à long terme, de faire croître le capital grâce à la gestion dynamique d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe. Le fonds sous-jacent peut devenir une source de revenu mais ce n'est pas son objectif principal. Dans des circonstances normales, le fonds sous-jacent investit surtout dans des obligations, des débetures et d'autres titres d'emprunt de qualité supérieure provenant principalement d'émetteurs établis au Canada. Si la conjoncture économique et boursière s'y prête, le fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres d'emprunt à court terme, des titres d'emprunt convertibles en titres participatifs, des titres participatifs, des prêts hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières et des instruments dérivés permis.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille adapte activement les avoirs du fonds pour exploiter les fluctuations prévues des taux d'intérêt.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié à la catégorie
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Obligations du gouv. du Canada 7 %, 12/01/06	24,9 %
Obligations du gouv. du Canada, 4,25 %, 01/09/08	10,2 %
Obligations du gouv. du Canada, 8 %, 01/06/27	6,6 %
Obligations du gouv. du Canada, 7,25 %, 06/01/07	5,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation No.1, 4,1 %, 15/12/08	4,0 %
Province d'Ontario, 5,85 %, 08/03/33	3,9 %
Province du Québec 6 %, 10/01/12	3,1 %
Obligations du gouv. du Canada, 5 %, 01/06/14	2,9 %
Province de la Colombie-Britannique, 6,25 %, 01/12/09	2,8 %
Obligations du gouv. du Canada, 5,75 %, 01/06/33	2,4 %

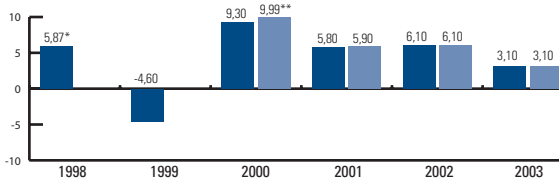
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds (%)

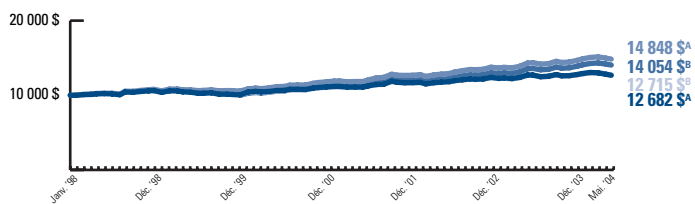
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

■ Cat. sans frais
■ Indice obligataire universel MCS
■ Cat. A FVR
■ Indice obligataire universel MCS

Rendements annuels composés du fonds (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	0,3	4,7	4,1	-	3,8
Catégorie A FVR (%)	0,3	4,7	-	-	5,4
Indice oblig. universel Scotia (%)	3,7	7,8	-	-	6,4

Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

(anciennement Fonds supérieur américain Clarica FD)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds secteur valeur de fiducie CI ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds secteur valeur de fiducie CI ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds secteur valeur de fiducie CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital en investissant principalement dans des titres participatifs de sociétés établies aux États-Unis.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille combine les démarches d'investissement descendante et ascendante pour obtenir une croissance à coût raisonnable. Les outils utilisés sont la recherche fondamentale et un niveau prudent de diversification.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- fonds distincts comportant plus d'une catégorie de parts
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Amazon.com, Inc.	7,3 %
Tyco International Ltd.	7,1 %
Nextel Communications Inc.	6,9 %
UnitedHealth Group Inc.	5,6 %
InterActiveCorp	4,9 %
MGIC Investment Corp.	3,8 %
eBay Inc.	3,6 %
AES Corp.	3,3 %
Washington Mutual Inc.	3,3 %
McKesson Corp.	3,0 %

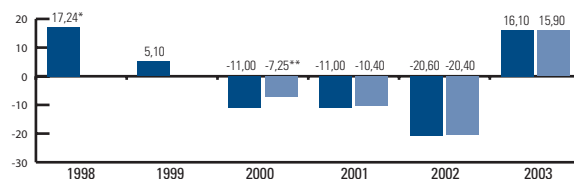
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements. Avant le 29 août 2003, ce fonds investissait dans des parts d'un fonds sous-jacent différent.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

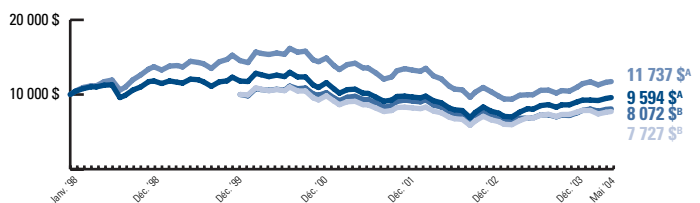
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998. **Cat. sans frais**
 Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000. **Cat. A FVR

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice S&P 500.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Cat. sans frais
S&P 500
Cat. A FVR
S&P 500

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice S&P 500.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	14,7	-4,6	-4,2	-	-0,6
Catégorie A FVR (%)	14,9	-4,5	-	-	-5,5
S&P 500 (%)	17,8	-6,1	-	-	2,6

Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD

(Date de création : Janvier 2000)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Supérieur d'obligations Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Supérieur d'obligations Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds Supérieur d'obligations Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Procurer la croissance à long terme du capital grâce à la gestion dynamique d'un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe. Le fonds sous-jacent peut devenir une source de revenu, bien que ce ne soit pas son objectif principal. En temps normal, le fonds sous-jacent investit surtout dans des obligations, des débetures et d'autres titres d'emprunt de qualité supérieure provenant principalement d'émetteurs établis au Canada. Lorsque la conjoncture économique et boursière s'y prête, à la lumière des conditions économiques et du marché, le fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres d'emprunt à court terme, des titres d'emprunt convertibles en actions, des actions, des titres hypothécaires et des instruments dérivés éligibles.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le gestionnaire de portefeuille ajuste activement les positions du fonds sous-jacent afin de pouvoir profiter des changements prévus dans les taux d'intérêt.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de change
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Obligations du gov. du Canada, 7 %, 01/12/06	24,9 %
Obligations du gov. du Canada, 4,25 %, 01/09/08	10,2 %
Obligations du gov. du Canada, 8 %, 01/06/27	6,6 %
Obligations du gov. du Canada, 7,25 %, 01/06/07	5,1 %
Fiducie du Canada pour l'habitation No.1, 4,1 %, 15/12/08	4,0 %
Province d'Ontario, 5,85 %, 08/03/33	3,9 %
Province du Québec 6 %, 01/10/12	3,1 %
Obligations du gov. du Canada, 5 %, 01/06/14	2,9 %
Province de la Colombie-Britannique, 6,25 %, 01/12/09	2,8 %
Obligations du gov. du Canada, 5,75 %, 01/06/33	2,4 %

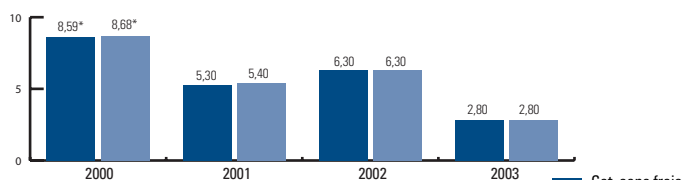
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

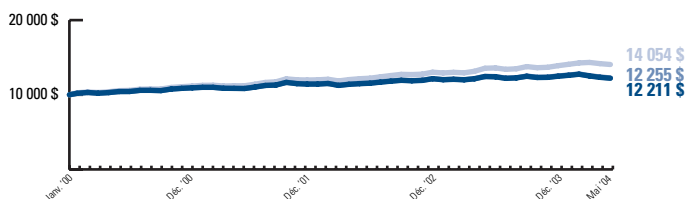
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	0,2	4,7	-	-	4,5
Catégorie A FVR (%)	0,3	4,8	-	-	4,6
Indice oblig. universel Scotia (%)	3,7	7,8	-	-	8,8

Fonds supérieur international Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds supérieur international Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds supérieur international Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds supérieur international Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital en investissant dans des titres de participation de sociétés établies principalement à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille applique une méthode d'investissement ascendante pour obtenir une croissance à coût raisonnable.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque de crédit
- risque lié à la catégorie.

En outre, le fonds est particulièrement sensible au climat économique et à la situation du marché boursier à l'échelle internationale.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Vivendi Universal SA	2,6 %
Heineken NV	2,4 %
ARN Mondadori Editore SPA	2,3 %
Television Broadcasts Ltd.	2,0 %
West Japan Railway	2,0 %
Sandvik AB	2,0 %
Vodafone Group PLC	2,0 %
Eni SPA	1,9 %
Novartis AG	1,9 %
Kingfisher PLC	1,9 %

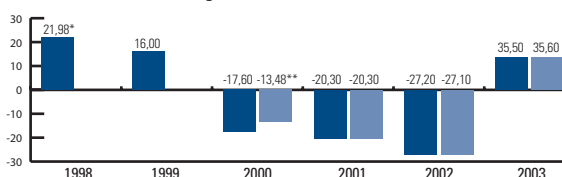
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

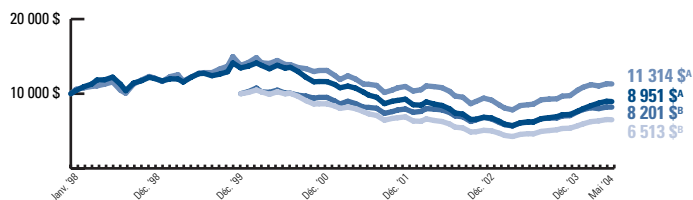
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998. ■ Cat. sans frais
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000. ■ Cat. A FVR

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice MSCI EAEO.



Rendement du fonds
^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice MSCI EAEO.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	35,6	-7,7	-6,1	-	-1,7
Catégorie A FVR (%)	35,4	-7,7	-	-	-9,0
MSCI EAEO (%)	32,7	-1,8	-0,7	-	2,0

Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD

(Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir le meilleur revenu à court terme que puisse permettre la protection du capital, en investissant dans des créances hypothécaires. Chaque hypothèque doit être une hypothèque de premier rang sur des immeubles situés au Canada, surtout des immeubles résidentiels.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille privilégié une démarche d'investissement descendante pour évaluer les tendances des taux hypothécaires et cherche à obtenir le meilleur échelonnement des dates d'échéance des créances hypothécaires. Il a recours aux stratégies suivantes pour atteindre l'objectif du fonds sous-jacent :

- aucune créance hypothécaire ne peut représenter plus de 75 % de la valeur constatée par expertise de l'immeuble hypothéqué, sauf lorsque la créance hypothécaire est assurée ou garantie par un gouvernement ou que la partie qui excède 75 % est assurée par une compagnie d'assurance autorisée
- les créances hypothécaires ont un taux d'intérêt fixe et, en général, un terme d'un à cinq ans et une période d'amortissement de 20 à 30 ans.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié à la catégorie.

En outre, la valeur marchande du fonds dépend de la solvabilité des débiteurs hypothécaires et de la régularité de leur paiement hypothécaire.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

CAN Pool #96502026, 4,55 %, 01/09/2008	5,67 %
Assuré LNH 6,25 %	5,22 %
Assuré LNH, 5,75 %	5,22 %
CCIC 2003-WEM B, 4,786 %, 15/10/2008	4,96 %
Peoples Trust CAN Pool #96602198, 4,3 %, 01/05/2008	4,87 %
N-45 First CMBS Issuer Corp., 4,968 %, 15/11/2020	4,76 %
Peoples Trust CAN Pool #96602214, 5,037 %, 01/06/2008	4,72 %
Merrill Lynch 00-CAN3 A1, 15/03/2032	4,15 %
CAN Pool #96601976, 4,45 %, 01/09/2007	4,02 %
Resmor Trust MBS CAN #96414313, 4,125 %, 01/11/2008	4,01 %

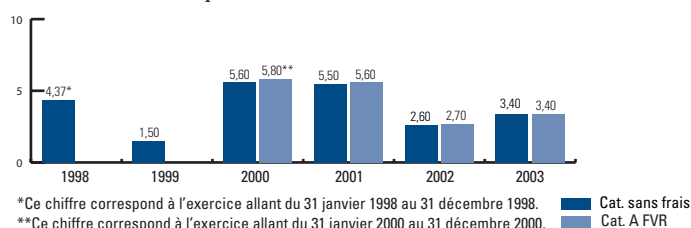
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

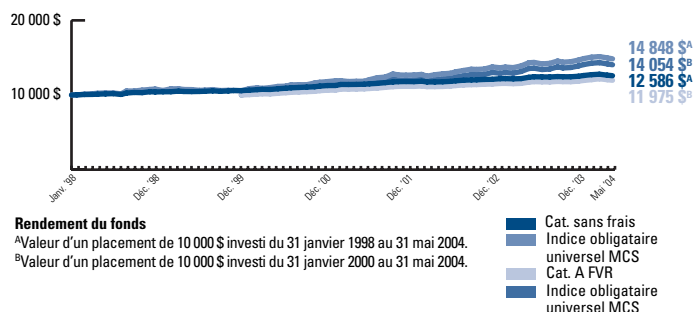
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	1,5	3,2	3,7	-	3,7
Catégorie A FVR (%)	1,4	3,3	-	-	4,1
Indice oblig. universel Scotia (%)	3,7	7,8	6,7	-	6,4

Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD

(Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

L'objectif du fonds est la croissance à long terme du capital associée à une certaine protection du capital investi. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes sociétés canadiennes de qualité.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille privilégie une démarche d'investissement ascendante. Il a recours aux stratégies suivantes pour atteindre l'objectif du fonds sous-jacent.

- en général ne pas investir dans plus de 75 sociétés
- lorsque la conjoncture économique et boursière le justifie, investir une bonne proportion du fonds sous-jacent dans des placements à revenu fixe.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié à la catégorie
- risque de crédit.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Potash Corp. de Saskatchewan Inc.	5,7 %
Banque Royale du Canada	4,9 %
Banque Scotia	4,7 %
Banque Toronto-Dominion	4,4 %
Suncor Energy Inc.	4,2 %
Cameco Corp.	4,1 %
Talisman Energy Inc.	4,1 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,8 %
Alcan Inc.	3,5 %
Diageo PLC	3,5 %

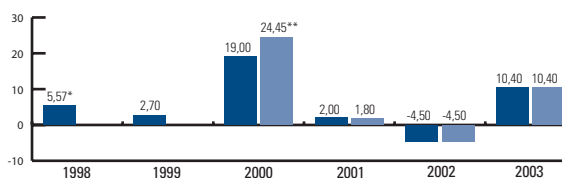
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

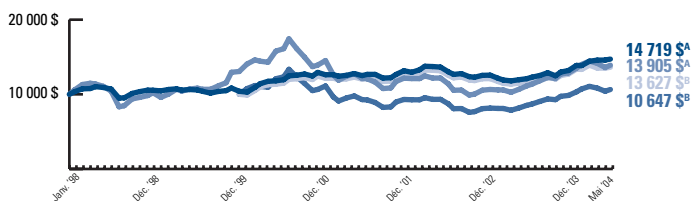
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.



Rendement du fonds
^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	18,6	3,9	6,3	-	6,2
Catégorie A FVR (%)	18,6	3,9	-	-	7,1
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	5,3

Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir un équilibre satisfaisant entre des titres offrant une croissance à long terme et des titres produisant un revenu. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions à rendement élevé de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une démarche de sélection en 5 étapes, axée sur la valeur, qui consiste à :

- étudier les industries et les sociétés pour mieux comprendre les facteurs de base et les caractéristiques de la concurrence
- estimer la valeur des sociétés en se basant sur une analyse de leur situation financière
- comparer ces valeurs au cours de l'action pour s'assurer qu'il y a un potentiel de croissance et se garantir une marge de sécurité
- utiliser les mêmes méthodes d'analyse pour l'ensemble des placements possibles, et
- acheter les actions qui offrent le meilleur rendement et les meilleurs résultats globaux.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de crédit
- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié à la catégorie.

En outre, les actions productrices de dividendes peuvent aussi subir le contrecoup des variations de taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt se traduit généralement par une réduction du cours des actions.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Corporation financière Manuvie	5,6 %
Banque de Montréal	5,2 %
Banque Royale du Canada	5,1 %
Banque Toronto-Dominion	4,7 %
EnCana Corp.	3,4 %
Barrick Gold Corp.	3,2 %
Citigroup Inc.	3,2 %
CP Railway Ltd.	3,1 %
Cameco Corp.	3,1 %
Alcan Inc.	2,9 %

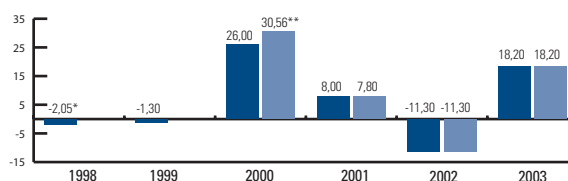
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

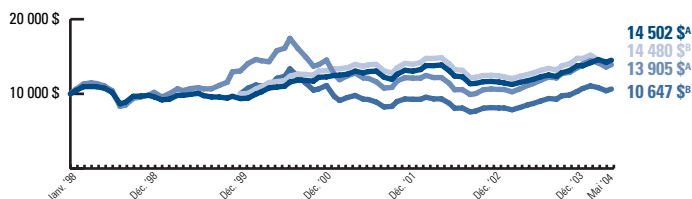
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.



Rendement du fonds
^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.
^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	18,9	2,3	7,4	-	6,0
Catégorie A FVR (%)	18,9	2,4	-	-	8,5
Indice composé S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	5,3

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital, tout en protégeant celui-ci. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés américaines, ainsi que dans des placements dans d'autres marchés internationaux.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille privilégie une démarche d'investissement ascendante. Afin d'atteindre les objectifs du fonds sous-jacent, le conseiller a recours aux stratégies suivantes :

- investir dans des titres d'au plus 40 sociétés
- si la conjoncture économique et boursière le justifie, investir dans des placements à revenu fixe
- les placements ne se font pas d'ordinaire dans des marchés émergents, bien qu'aucune limite géographique ne soit imposée aux placements
- les placements dans des sociétés américaines représentent habituellement le plus grand pourcentage des placements du fonds, sur le plan géographique.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de crédit
- risque de taux d'intérêt
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié à la catégorie.

En outre, le fonds sous-jacent est très sensible au climat économique et à la situation des marchés boursiers du monde entier, et plus particulièrement du marché américain.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Air Liquide	6,0 %
Nestle SA	5,1 %
Diageo PLC	5,1 %
Cadbury Schweppes PLC	4,8 %
Berkshire Hathaway Inc.	4,0 %
Total SA	3,7 %
Royal Bank of Scotland Group PLC	3,6 %
TJX Companies Inc.	3,5 %
Pfizer Inc.	3,4 %
Schneider Electric SA	3,3 %

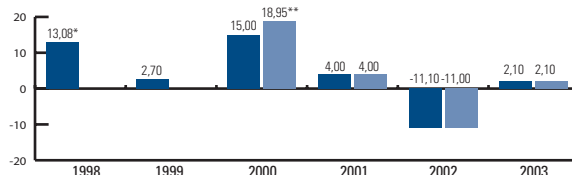
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

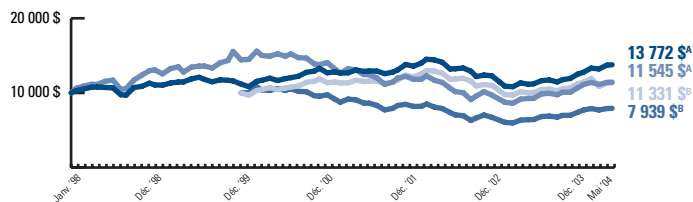
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice MSCI Monde.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice MSCI Monde.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	19,8	0,7	3,1	-	5,1
Catégorie A FVR (%)	19,8	0,8	-	-	2,8
Indice mondial MSCI (%)	23,8	-4,3	-2,2	-	2,2

Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD (Date de création : Janvier 1998)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds croissance et revenu Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds croissance et revenu Sommet Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds croissance et revenu Sommet Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital en établissant un équilibre prudent entre la production de revenu et l'appréciation du capital. Le fonds sous-jacent investit dans des sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation et dans des placements à revenu fixe tels que les obligations du gouvernement du Canada et celles du secteur privé. Les placements en actions et titres à revenu fixe vont de 0 % à 100 %

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille utilise une démarche d'investissement ascendante et axée principalement sur le choix judicieux de sociétés. Dans son choix d'investissements à revenu fixe, il se concentre sur des obligations d'État de haute qualité, des acceptations bancaires et, dans une moindre mesure, des obligations de sociétés de qualité. En général, le fonds se concentre pour ses investissements sur un nombre limité de sociétés, qui se situe habituellement entre 20 et 75.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié à la catégorie.

En outre, on peut s'attendre à une volatilité accrue de la valeur marchande des parts du fonds sous-jacent lorsque le portefeuille contient davantage de titres de participation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Potash Corp. de Saskatchewan Inc.	4,9 %
Banque Royale du Canada	4,2 %
Banque Scotia	3,6 %
Banque Toronto-Dominion	3,6 %
Suncor Energy Inc.	2,9 %
TJX Companies Inc.	2,9 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,8 %
Talisman Energy Inc.	2,6 %
EnCana Corp.	2,6 %
Diageo PLC	2,6 %

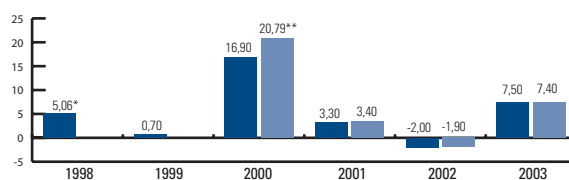
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

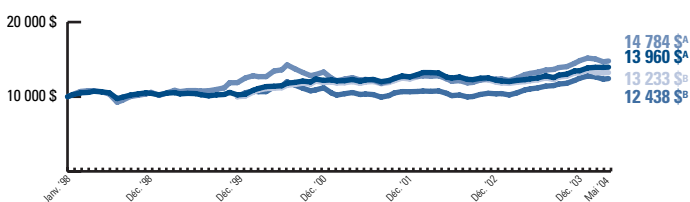


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.

**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à un indice mixte formé à 50 % de l'indice obligataire universel Scotia et à 50 % de l'indice composé S&P/TSX.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à un indice mixte formé à 50 % de l'indice obligataire universel Scotia et à 50 % de l'indice composé S&P/TSX

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	11,6	3,7	5,7	-	5,4
Catégorie A FVR (%)	11,6	3,7	-	-	6,4
Indice mixte (%)	14,0	5,6	6,7	-	6,4

Fonds équilibré Trimark Clarica FD (Date de création : Février 1999)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds de croissance du revenu Trimark ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds de croissance du revenu Trimark ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds de croissance du revenu Trimark

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Obtenir une forte croissance du capital sur le long terme. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes, des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens, soit du gouvernement soit des entreprises, ainsi que dans des actions étrangères et des titres à revenu fixe, jusqu'à concurrence de la limite permise à l'égard du contenu étranger.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe de gestion du portefeuille se concentre sur :

- les actions ordinaires de sociétés canadiennes.
- les actions ordinaires de sociétés bien établies qui ont le potentiel pour une croissance future
- les titres convertibles de sociétés en croissance
- les titres à revenu fixe de gouvernements et d'entreprises canadiennes et étrangères.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque lié à la concentration
- risque de taux d'intérêt
- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements à revenu fixe
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

En outre, on peut s'attendre à une volatilité accrue de la valeur marchande des parts du fonds sous-jacent lorsque le portefeuille contient davantage de titres de participation.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

BCE Inc.	3,49 %
Molson Inc. cat. A	3,31 %
Gouvernement du Canada, 8,00 %, échéance le 1er juin 2027	3,00 %
Banque Scotia	2,94 %
Gouvernement du Canada, 5,25 %, échéance le 1er juin 2013	2,60 %
Power Corp. du Canada	2,50 %
Wellpoint Health Networks Inc.	2,50 %
Quebecor World Inc.	2,41 %
Banque Toronto-Dominion	2,26 %
Onex Corp.	2,22 %

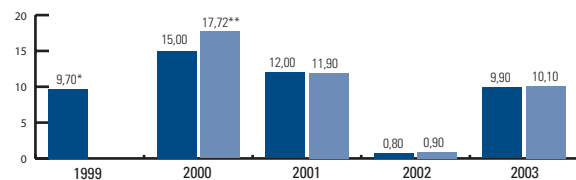
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

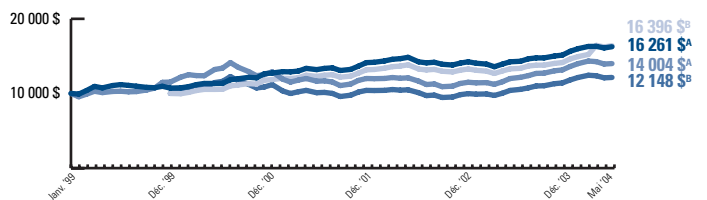
Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.
**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice composé S&P/TSX et à 40 % de l'indice obligataire universel Scotia.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à un indice mixte formé à 60 % de l'indice composé S&P/TSX et à 40 % de l'indice obligataire universel Scotia.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	14,6	6,9	8,6	-	9,5
Catégorie A FVR (%)	14,7	7,0	-	-	11,5
Indice mixte (%)	16,7	5,3	6,7	-	6,5

Fonds d'actions canadiennes

Trimark Clarica FD (Date de création : Février 1999)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds canadien Trimark ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds canadien Trimark ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds canadien Trimark Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Réaliser une croissance du capital à long terme et fournir un degré élevé de fiabilité. Le fonds investit principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Pour réaliser ces objectifs, l'équipe de gestion du portefeuille investit dans des sociétés :

- dont les avantages concurrentiels offrent des occasions de croissance à long terme
- qui investissent de façon importante pour obtenir un avantage concurrentiel
- qui ont affiché une capacité de reconnaître et d'exploiter des occasions d'expansion ou dont la gestion a démontré des talents d'entrepreneurs.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié à la concentration
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

BCE Inc.	4,26 %
The Thomson Corp.,	4,03 %
Banque Scotia	3,97 %
Molson Inc., cat. A	3,86 %
Banque Toronto-Dominion	3,81 %
Banque Royale du Canada	3,40 %
Kimberly-Clark Corp.,	3,08 %
Barrick Gold Corp.,	3,07 %
Power Corp. of Canada	3,00 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,97 %

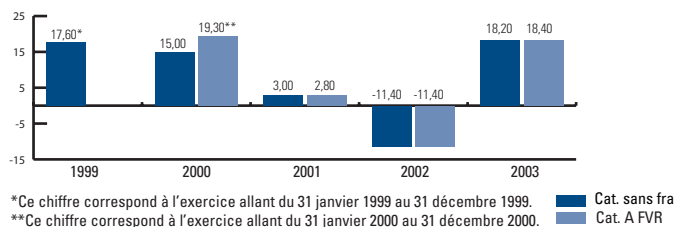
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

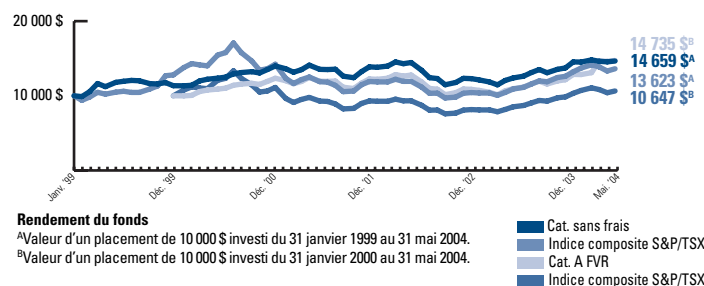
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.



Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	18,3	1,3	5,5	-	7,4
Catégorie A FVR (%)	18,5	1,4	-	-	8,9
Indice composite S&P/TSX (%)	24,9	2,9	5,9	-	6,0

Fonds Découverte Trimark Clarica FD (Date de création : Février 1999)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Découverte Trimark ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Découverte Trimark ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds Découverte Trimark

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Réaliser une croissance marquée du capital à long terme. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des sociétés qui créent des produits ou des services novateurs.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Pour réaliser ces objectifs, l'équipe de gestion du portefeuille peut investir dans des sociétés :

- situées partout dans le monde
- qui sont de petite à moyenne taille, mais peuvent aussi acheter des sociétés de plus grande envergure
- qui utilisent des techniques commerciales novatrices
- dont la direction a démontré des talents d'entrepreneur
- qui se concentrent sur la connaissance et l'information dans les domaines de la science, de la technologie, des télécommunications et de la biotechnologie

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de rachat et de revente
- risque lié à la concentration
- risque lié à la réglementation gouvernementale
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie
- risque de liquidité.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

InterActiveCorp	4,80 %
AVX Corp.	4,56 %
Analog Devices Inc.	4,46 %
KLA-Tencor Corp.	4,21 %
Novozymes A/S, cat. B	3,97 %
Dell Inc.	3,69 %
Adobe Systems Inc.	3,19 %
Omnicare, Inc.	3,00 %
Sanmina-SCI Corp.	2,96 %
National Instruments Corp.	2,87 %

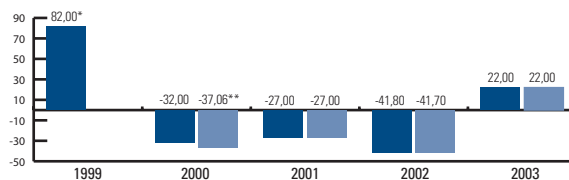
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

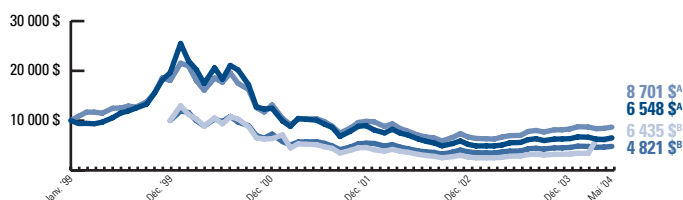


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.

**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice composé Nasdaq.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice composé Nasdaq.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	18,2	-13,9	-7,5	-	-7,6
Catégorie A FVR (%)	18,4	-13,8	-	-	-9,3
Indice composite Nasdaq (%)	24,5	-5,6	-5,4	-	-2,6

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Trimark ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds Trimark ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds Trimark

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Réaliser une croissance du capital à long terme et fournir un degré élevé de fiabilité. Le fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Pour réaliser ces objectifs, l'équipe de gestion du portefeuille cherche des sociétés :

- qui ont su tirer parti des innovations technologiques et ont investi des montants importants afin d'obtenir un avantage concurrentiel
- qui se sont montrées capables de reconnaître et exploiter des occasions
- dotées d'une équipe de gestion dynamique

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié à la concentration
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Reed Elsevier PLC	4,16 %
American Express Co.	3,88 %
WPP Group PLC	3,60 %
Canon Inc.	3,29 %
RadioShack Corp.	3,20 %
Cemex S.A. de C.V. - CAAE	3,10 %
The Progressive Corp.	2,99 %
Becton Dickinson & Co.	2,94 %
Harrah's Entertainment Inc.	2,92 %
IMS Health Inc.	2,80 %

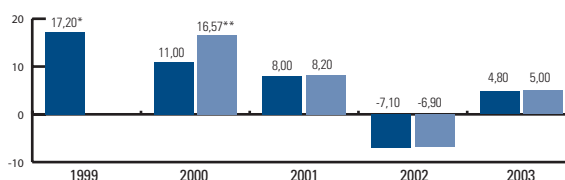
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présument que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice de rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.

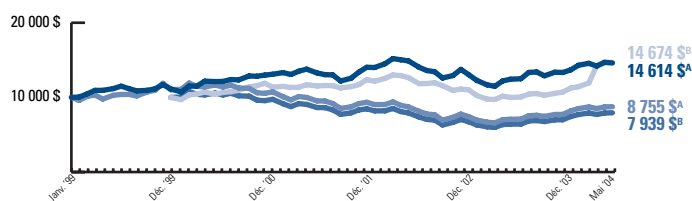


*Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 1999 au 31 décembre 1999.

**Ce chiffre correspond à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice MSCI Monde.



Rendement du fonds

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1999 au 31 mai 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice MSCI Monde.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	17,5	2,0	6,0	-	7,4
Catégorie A FVR (%)	17,6	2,1	-	-	8,8
Indice mondial MSCI (%)	23,8	-4,3	-2,2	-	-2,5

Fonds américain petite capitalisation Clarica FD (Date de création : Janvier 2000)

Objectifs de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds américain petite capitalisation Clarica ou dans un autre fonds commun de placement essentiellement analogue.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds américain petite capitalisation Clarica ou dans un autre fonds commun de placement dont les objectifs sont analogues.

Fonds sous-jacent

Fonds américain petite capitalisation Clarica

Objectif de placement du fonds sous-jacent

Fournir aux investisseurs une croissance à long terme de leur capital en investissant dans divers titres de participation de petites et moyennes entreprises établies aux États-Unis.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Le conseiller du portefeuille adopte une démarche d'investissement ascendante relativement au choix des actions. Visant à favoriser la croissance, cette stratégie se concentre sur le contrôle du risque et de la volatilité plutôt que sur un point de référence.

Risque de placement et autres considérations

La valeur marchande du fonds distinct peut être affectée par les facteurs généraux de risque décrits à la rubrique *Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct?* dans la Notice explicative. Elle pourra aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits à la même rubrique :

- risque de liquidité
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux titres à petite capitalisation
- risque lié à la catégorie.

En outre, le fonds sous-jacent est particulièrement sensible au climat économique et à la situation du marché boursier aux États-Unis.

En règle générale, les investissements dans des sociétés à capitalisation plus faible tendent à produire des gains plus volatils que les placements dans de grandes compagnies.

Les dix principaux titres en portefeuille du fonds sous-jacent

(au 31 mai 2004)

Premcor Inc.	2,5 %
Ultimate Software Group Inc.	2,5 %
WebMD Corp.	2,3 %
Shaw Communications Inc.	2,3 %
Bunge Ltd.	2,2 %
IVAX Corp.	2,2 %
Florida East Coast Industries Inc.	2,2 %
Willis Group Holdings Ltd.	2,1 %
DaVita Inc.	2,1 %

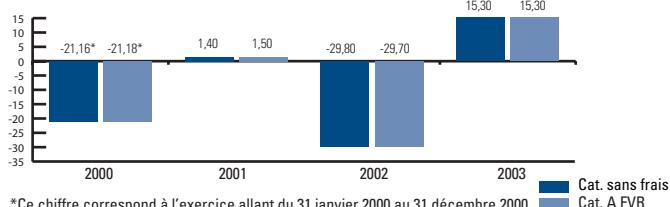
Rendement

Les rendements ou les informations relatives au rendement présentés illustrent les variations de la valeur par part et présumant que tout le revenu et tous les gains nets réalisés sont conservés par le fonds distinct au cours des périodes indiquées et sont traduits par des valeurs par part du fonds distinct plus élevées. Les rendements ou les informations relatives au rendement ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou d'autres frais facultatifs ou impôts sur le revenu exigibles qui auraient réduit les rendements.

Le rendement passé ne doit pas être interprété comme étant un indice du rendement futur du présent fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

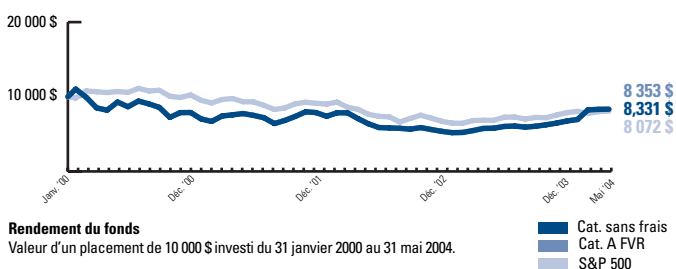
Rendements d'année en année du fonds distinct (%)

Le graphique ci-après présente la variation du rendement annuel du fonds d'une année à l'autre. Le graphique illustre, en pourcentage, l'augmentation ou la baisse d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année.



Rendement passé général du fonds distinct

Le graphique ci-après présente la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le fonds comparativement à l'indice S&P 500.



Rendement du fonds

Valeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 mai 2004.

Rendements annuels composés du fonds distinct (au 31 mai 2004)

Le tableau ci-après présente le rendement annuel composé total du fonds comparativement à l'indice S&P 500.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	22,1	-2,5	-	-	-3,9
Catégorie A FVR (%)	21,9	-2,4	-	-	-3,9
S&P 500 (%)	17,8	-6,1	-	-	-4,8

Faits saillants de nature financière

Le tableau qui suit fait état des principales données financières clés concernant les fonds et a pour objet de vous aider à comprendre leurs résultats financiers. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés des fonds. Veuillez vous reporter à la page 19 pour savoir comment vous pouvez obtenir les états financiers annuels vérifiés ou semestriels non vérifiés des Fonds.

Les valeurs des parts de chaque fonds au 31 décembre de chaque exercice indiqué cidessous étaient comme suit :

Fonds	1999		2000		2001		2002		2003	
	Cat. sans frais	Cat. A FVR	Cat. sans frais	Cat. A FVR	Cat. sans frais	Cat. A FVR	Cat. sans frais	Cat. A FVR	Cat. sans frais	Cat. A FVR
Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD	6,94	6,99	8,06	8,12	8,34	8,42	9,66	9,76	12,67	12,80
Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD	10,80	10,81	10,80	10,82	10,62	10,65	9,69	9,72	12,80	12,84
Fonds sécurité canadien Clarica FD	12,70	12,66	11,54	11,53	10,03	10,03	8,35	8,35	10,03	10,04
Fonds diversifié canadien Clarica FD	11,65	11,63	11,09	11,09	10,27	10,28	9,42	9,44	10,77	10,80
Fonds d'actions canadiennes Clarica FD	10,88	10,88	12,82	12,84	12,63	12,66	10,55	10,58	12,58	12,62
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD	9,60	9,56	9,60	9,57	8,87	8,86	8,54	8,54	10,75	10,75
Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD	-	-	8,59	8,59	6,14	6,15	4,92	4,93	5,79	5,79
Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	10,76	10,76
Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,39	11,39
Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,04	11,04
Fonds marchés émergents CI Clarica FD	13,13	13,07	8,77	8,74	9,00	8,98	7,43	7,42	10,08	10,07
Fonds européen CI Clarica FD	12,12	12,12	11,45	11,47	9,52	9,54	7,05	7,07	7,35	7,38
Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,56	11,56
Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,47	11,47
Fonds mondial CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	12,68	12,68
Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,66	11,66
Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,92	11,92
Fonds équilibré international CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	11,91	11,91
Fonds marché monétaire CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	10,09	10,09
Fonds Pacifique CI Clarica FD	18,57	18,61	13,27	13,30	13,00	13,06	10,01	10,06	12,66	12,73
Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD	10,02	10,02	10,38	10,39	10,92	10,95	11,09	11,13	11,38	11,42
Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD	10,63	10,62	11,14	11,14	10,86	10,88	10,48	10,51	11,93	11,97
Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD	9,99	10,01	10,29	10,33	10,85	10,91	11,33	11,41	12,37	12,48
Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD	-	-	-	-	-	-	-	-	10,19	10,19
Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD	10,51	10,51	9,40	9,41	7,63	7,65	5,35	5,37	6,18	6,20
Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD	11,38	11,32	11,87	11,83	11,67	11,65	10,97	10,96	12,25	12,26
Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD	11,39	11,30	10,15	10,10	9,19	9,16	6,93	6,91	7,31	7,30
Fonds Frontière Nord Fidelity ^{MD} Clarica FD	12,35	12,25	14,23	14,14	13,76	13,69	11,85	11,80	14,05	14,01
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD	9,63	9,64	9,89	9,90	10,32	10,34	11,93	11,97	10,76	10,79
Fonds de croissance Clarica FD	-	-	10,14	10,14	10,24	10,25	9,29	9,31	12,44	12,46
Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD	9,91	9,91	10,64	10,65	11,20	11,22	11,90	11,93	12,23	12,27
Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD	12,71	12,64	11,28	11,22	10,09	10,05	8,02	8,00	9,31	9,27
Fonds supérieur d'obligations Clarica FD	10,04	10,09	10,98	11,04	11,61	11,69	12,32	12,41	12,70	12,80
Fonds supérieur international Clarica FD	14,98	15,01	12,34	12,38	9,83	9,87	7,16	7,19	8,13	8,17
Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD	10,61	10,61	11,22	11,21	11,82	11,85	12,13	12,17	12,54	12,58
Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD	11,13	11,13	13,27	13,29	13,50	13,53	12,90	12,93	14,24	14,28
Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD	10,03	10,08	12,67	12,75	13,65	13,75	12,10	12,19	14,30	14,41
Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica FD	11,97	11,95	13,70	13,69	14,24	14,24	12,66	12,68	12,93	12,95
Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD	10,77	10,78	12,59	12,61	13,01	13,05	12,75	12,80	13,70	13,75
Fonds équilibré Trimark Clarica FD	10,97	11,00	12,60	12,66	14,08	14,16	14,19	14,29	15,59	15,73
Fonds d'actions canadiennes Trimark Clarica FD	11,77	11,77	13,52	13,55	13,88	13,92	12,30	12,34	14,54	14,61
Fonds Découverte Trimark Clarica FD	18,20	17,78	12,31	12,06	8,98	8,80	5,23	5,14	6,38	6,27
Fonds d'actions mondiales Trimark Clarica FD	11,72	11,70	12,98	12,97	14,04	14,03	13,05	13,07	13,68	13,73
Fonds américain petite capitalisation Clarica FD	12,02	12,02	9,34	9,35	9,47	9,49	6,65	6,67	7,67	7,69

Ratios et données supplémentaires

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	7 512	17 124	20 470	22 978	23 492	10	971	2 158	3 380	4 165
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,35 %	0,54 %	0,39 %	0,52 %	1,26 %	0,35 %	0,54 %	0,39 %	0,52 %	1,26 %
Nombre de parts en circulation	-	2 397 051	2 380 189	2 680 454	2 326 232	-	196 614	275 609	498 814	429 839
RFG	3,17 %	3,39 %	3,37 %	3,51 %	3,76 %	3,07 %	3,29 %	3,25 %	3,43 %	3,76 %

Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	8 050	30 424	30 861	29 141	27 468	11	1 882	3 269	3 774	3 515
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,46 %	0,27 %	0,27 %	0,30 %	1,21 %	0,46 %	0,27 %	0,27 %	0,30 %	1,21 %
Nombre de parts en circulation	-	3 010 883	2 890 885	2 944 192	2 550 798	-	273 156	329 718	357 081	344 088
RFG	3,16 %	3,32 %	3,42 %	3,55 %	3,74 %	3,06 %	3,21 %	3,30 %	3,45 %	3,74 %

Fonds Sécurité Canadien Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	148 200	291 707	252 713	200 958	164 073	10	13 851	24 078	25 161	23 618
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,57 %	0,74 %	0,81 %	0,37 %	1,29 %	0,57 %	0,74 %	0,81 %	0,37 %	1,29 %
Nombre de parts en circulation	-	25 424 980	23 360 549	20 745 210	17 923 841	-	1 953 123	2 544 415	2 778 805	2 705 420
RFG	2,53 %	2,66 %	2,79 %	2,95 %	3,21 %	2,43 %	2,55 %	2,69 %	2,87 %	3,21 %

Fonds diversifié canadien Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	176 582	255 029	223 104	180 028	148 766	10	7 110	14 637	14 556	14 056
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,63 %	0,70 %	1,26 %	0,99 %	1,78 %	0,63 %	0,70 %	1,26 %	0,99 %	1,78 %
Nombre de parts en circulation	-	23 037 301	20 040 464	16 976 951	14 349 770	-	1 214 177	1 479 556	1 495 664	1 430 079
RFG	2,54 %	2,64 %	2,74 %	2,91 %	3,21 %	2,44 %	2,54 %	2,63 %	2,84 %	3,19 %

Fonds d'actions canadiennes Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	-	18 320	33 732	37 756	35 617	-	4 281	10 492	13 840	14 450
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	0,36 %	0,52 %	0,77 %	0,11 %	-	0,36 %	0,52 %	0,77 %	0,11 %
Nombre de parts en circulation	-	2 351 296	2 969 891	3 336 189	3 171 723	-	619 983	997 935	1 277 174	1 336 265
RFG	-	3,27 %	3,30 %	3,46 %	3,69 %	-	3,16 %	3,20 %	3,38 %	3,69 %

Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	130 927	195 994	159 369	148 512	135 451	10	4 830	9 349	12 429	13 241
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,79 %	0,89 %	1,26 %	0,72 %	0,83 %	0,79 %	0,89 %	1,26 %	0,72 %	0,83 %
Nombre de parts en circulation	-	18 967 468	17 429 308	16 215 431	14 343 592	-	833 630	1 214 132	1 485 059	1 454 173
RFG	2,53 %	2,65 %	2,81 %	2,94 %	3,20 %	2,43 %	2,55 %	2,70 %	2,86 %	3,19 %

Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	-	143	457	652	689	-	143	226	282	260
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	0,04 %	0,10 %	0,63 %	-	-	0,04 %	0,10 %	0,63 %
Nombre de parts en circulation	-	-	84 247	122 973	156 214	-	-	39 255	55 201	61 537
RFG	-	4,54	3,72 %	4,00 %	4,12 %	-	4,44	3,63 %	3,94 %	4,05 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	682	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,00 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	236 691	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,22 %	-	-	-	-	3,22 %
Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	2 343	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,00 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	609 124	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,02 %	-	-	-	-	3,02 %
Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	1 219	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,05 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	380 369	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	2,78 %	-	-	-	-	2,78 %
Fonds marchés émergents CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	1 894	10 415	10 111	10 829	9 824	11	1 274	2 696	3 801	3 814
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,61 %	0,40 %	0,60 %	0,83 %	0,72 %	0,61 %	0,40 %	0,60 %	0,83 %	0,72 %
Nombre de parts en circulation	-	1 117 546	1 207 103	1 289 293	1 167 337	-	212 303	375 294	480 308	467 739
RFG	3,52 %	3,99 %	3,30 %	3,80 %	4,05 %	3,42 %	3,90 %	3,18 %	3,70 %	4,02 %
Fonds européen CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	9 033	11 538	8 538	5 769	-	1 191	1 993	1 937	1 530
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	0,90 %	0,75 %	0,51 %	0,90 %	-	0,90 %	0,75 %	0,51 %	0,90 %
Nombre de parts en circulation	-	1 063 768	1 106 598	993 391	823 719	-	163 892	213 993	241 466	225 862
RFG	-	3,58 %	3,40 %	3,51 %	3,80 %	-	3,47 %	3,28 %	3,42 %	3,77 %
Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	3 270	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,11 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	888 853	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,25 %	-	-	-	-	3,25 %
Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	1 242	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,27 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	318 509	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,21 %	-	-	-	-	3,21 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Fonds mondial CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	97	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	0,91 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	34 672	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,26 %	-	-	-	-	3,26 %
Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	1 746	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,16 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	363 862	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,27 %	-	-	-	-	3,27 %
Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	357	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,08 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	69 886	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,32 %	-	-	-	-	3,32 %
Fonds équilibré international CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	43	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	1,19 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	10 966	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,25 %	-	-	-	-	3,25 %
Fonds marché monétaire CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	10 178	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	0,94 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	1 249 805	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	1,69 %	-	-	-	-	1,69 %
Fonds Pacifique CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	6,112	22,466	16,915	13,246	9,974	11	1,284	1,754	1,641	1,354
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,48%	0,93%	0,74%	0,83%	0,63%	0,48%	0,93%	0,74%	0,83%	0,63%
Nombre de parts en circulation	-	1,480,674	1,243,225	1,044,705	940,983	-	134,847	142,447	133,574	129,907
RFG	3,23%	3,49%	3,47%	3,52%	3,85%	3,13%	3,40%	3,35%	3,42%	3,82%
Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	3 574	11 488	21 415	40 739	-	325	1 460	4 364	8 694
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	3,97 %	1,20 %	2,82 %	2,24 %	-	3,97 %	1,20 %	2,82 %	2,24 %
Nombre de parts en circulation	-	442 564	1 773 693	2 707 251	2 799 164	-	56 909	227 770	536 990	678 834
RFG	-	2,26 %	1,85 %	2,02 %	2,07 %	-	2,14 %	1,72 %	1,92 %	2,05 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	15 233	51 551	70 243	57 370	46 088	10	1 391	4 726	5 553	6 576
Taux de rotation des titres en portefeuille	1,17 %	0,39 %	0,42 %	1,18 %	1,75 %	1,17 %	0,39 %	0,42 %	1,18 %	1,75 %
Nombre de parts en circulation	-	6 407 790	6 205 158	4 862 386	3 991 261	-	317 416	478 617	585 766	617 461
RFG	2,72 %	2,82 %	2,95 %	3,13 %	3,12 %	2,62 %	2,68 %	2,83 %	2,99 %	3,11 %

Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	7 294	10 759	13 627	27 265	32 091	10	493	1 756	4 837	7 630
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,36 %	0,22 %	0,39 %	0,29 %	0,87 %	0,36 %	0,22 %	0,39 %	0,29 %	0,87 %
Nombre de parts en circulation	-	1 038 212	1 735 470	2 687 676	2 415 366	-	90 139	241 616	574 579	647 693
RFG	2,51 %	2,64 %	2,85 %	2,86 %	3,23 %	2,41 %	2,57 %	2,73 %	2,71 %	3,10 %

Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	-	-	-	-	89	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	-	-	-	6,45 %	-	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	-	-	-	-	23 283	-	-	-	-	-
RFG	-	-	-	-	3,27 %	-	-	-	-	3,27 %

Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	101	8 863	16 122	20 313	21 302	101	2 148	5 502	8 212	9 162
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,06 %	0,80 %	1,15 %	2,19 %	0,01 %	0,06 %	0,80 %	1,15 %	2,19 %	0,01 %
Nombre de parts en circulation	-	1 368 025	2 581 282	3 683 329	4 168 885	-	374 031	926 084	1 569 266	1 707 926
RFG	3,00 %	3,47 %	3,25 %	3,35 %	3,74 %	2,90 %	3,37 %	3,14 %	3,27 %	3,67 %

Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	60 470	202 854	266 771	265 991	236 164	10	8 367	23 962	30 079	31 380
Taux de rotation des titres en portefeuille	1,21 %	0,99 %	0,94 %	0,94 %	0,62 %	1,21 %	0,99 %	0,94 %	0,94 %	0,62 %
Nombre de parts en circulation	-	21 493 737	23 787 354	22 820 180	19 516 117	-	1 491 867	2 409 946	2 817 475	2 732 380
RFG	3,16 %	3,24 %	3,38 %	3,47 %	3,85 %	3,05 %	3,11 %	3,28 %	3,35 %	3,74 %

Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	18 540	47 304	49 433	52 665	42 765	10	2 013	4 189	5 804	5 786
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,83 %	1,16 %	0,79 %	0,19 %	0,47 %	0,83 %	1,16 %	0,79 %	0,19 %	0,47 %
Nombre de parts en circulation	-	4 947 541	5 858 002	6 839 149	5 779 972	-	362 958	548 309	845 316	813 261
RFG	3,16 %	3,27 %	3,51 %	3,64 %	3,80 %	3,05 %	3,12 %	3,40 %	3,51 %	3,67 %

Fonds Frontière Nord FidelityMD Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	13 368	102 617	149 162	153 557	133 345	10	7 070	16 668	20 147	19 167
Taux de rotation des titres en portefeuille	1,08 %	0,86 %	0,94 %	0,07 %	0,62 %	1,08 %	0,86 %	0,94 %	0,07 %	0,62 %
Nombre de parts en circulation	-	9 792 394	11 647 755	11 746 856	10 047 214	-	953 687	1 425 987	1 602 042	1 524 321
RFG	3,16 %	3,28 %	3,45 %	3,52 %	3,82 %	3,05 %	3,11 %	3,34 %	3,41 %	3,73 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	6 952	18,829	30 534	33 419	-	2 138	6 704	12 535	15 963
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	0,21 %	0,39 %	0,11 %	2,03 %	-	0,21 %	0,39 %	0,11 %	2,03 %
Nombre de parts en circulation	-	1 301 266	2 320 271	3 161 862	2 734 605	-	407 747	857 061	1 364 844	1 366 137
RFG	-	2,69 %	2,47 %	2,70 %	2,80 %	-	2,59 %	2,36 %	2,61 %	2,79 %
Fonds de croissance Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	151	1 350	4 206	5 581	-	151	362	867	1 407
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	0,01 %	0,23 %	0,30 %	1,21 %	-	0,01 %	0,23 %	0,30 %	1,21 %
Nombre de parts en circulation	-	-	226 316	479 495	903 137	-	-	52 069	112 683	204 753
RFG	-	4,62	3,03 %	3,22 %	3,41 %	-	4,52	2,94 %	3,14 %	3,37 %
Fonds supérieur d'obligations Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	93 059	83 531	96 364	104 893	105 438	10	4 315	14 608	24 104	29 053
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,59 %	0,59 %	0,40 %	0,47 %	2,89 %	0,59 %	0,59 %	0,40 %	0,47 %	2,89 %
Nombre de parts en circulation	-	7 668 810	8 933 650	8 909 166	7 802 176	-	764 962	1 630 282	2 221 334	2 246 098
RFG	2,11 %	2,26 %	2,39 %	2,50 %	2,67 %	2,01 %	2,16 %	2,28 %	2,42 %	2,66 %
Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	84 449	105 364	89 369	70 700	64 711	10	3 241	7 605	9 694	10 977
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,88 %	0,34 %	0,63 %	1,89 %	0,01 %	0,88 %	0,34 %	0,63 %	1,89 %	0,01 %
Nombre de parts en circulation	-	8 599 599	8 293 587	7 874 327	7 619 763	-	479 488	897 081	1 223 173	1 365 226
RFG	2,55 %	2,71 %	2,85 %	2,89 %	3,24 %	2,45 %	2,60 %	2,74 %	2,80 %	3,21 %
Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	9 041	27 573	45 240	53 393	-	2 943	10 222	19 154	25 876
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	0,02 %	0,74 %	1,29 %	2,89 %	-	0,02 %	0,74 %	1,29 %	2,89 %
Nombre de parts en circulation	-	1 604 844	3 358 927	4 350 516	4 075 993	-	551 209	1 249 755	1 959 989	2 153 577
RFG	-	2,43 %	2,38 %	2,59 %	2,68 %	-	2,33 %	2,27 %	2,50 %	2,65 %
Fonds supérieur international Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	41 735	88 047	79 728	58 674	45 485	10	4 298	9 952	12 630	12 203
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,40 %	0,96 %	0,93 %	1,38 %	0,31 %	0,40 %	0,96 %	0,93 %	1,38 %	0,31 %
Nombre de parts en circulation	-	7 232 066	7 349 885	6 816 784	6 182 337	-	581 784	1 176 946	1 681 128	1 722 526
RFG	2,57 %	2,74 %	2,89 %	2,93 %	3,27 %	2,47 %	2,64 %	2,78 %	2,85 %	3,27 %
Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	26 493	28 294	32 621	41 446	46 432	10	1 508	4 970	9 697	13 375
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,20 %	0,21 %	0,34 %	0,26 %	0,36 %	0,20 %	0,21 %	0,34 %	0,26 %	0,36 %
Nombre de parts en circulation	-	2 526 234	3 122 615	3 785 582	3 514 659	-	243 446	589 592	961 078	1 104 672
RFG	1,80 %	2,21 %	2,32 %	2,50 %	2,71 %	1,70 %	2,11 %	2,22 %	2,41 %	2,70 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	22 367	31 179	41 068	50 869	51 891	10	1 336	3 785	6 641	8 668
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,11 %	0,55 %	0,17 %	0,86 %	0,20 %	0,11 %	0,55 %	0,17 %	0,86 %	0,20 %
Nombre de parts en circulation	-	2 775 232	3 418 076	4 160 189	3 728 468	-	191 249	362 116	611 553	702 241
RFG	2,93 %	3,16 %	3,20 %	3,35 %	3,58 %	2,83 %	3,06 %	3,08 %	3,27 %	3,57 %

Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	31 055	40 461	69 890	92 486	90 743	10	4 340	15 140	23 585	26 155
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,25 %	0,46 %	0,30 %	0,81 %	1,12 %	0,25 %	0,46 %	0,30 %	0,81 %	1,12 %
Nombre de parts en circulation	-	4 217 703	6 056 657	7 449 219	6 997 225	-	709 698	1 421 613	2 009 727	2 084 120
RFG	2,91 %	3,12 %	3,19 %	3,29 %	3,59 %	2,81 %	3,01 %	3,08 %	3,22 %	3,59 %

Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	15 224	17 771	25 126	39 180	34 824	10	363	1 604	4 048	4 333
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,52 %	0,32 %	0,16 %	1,10 %	0,29 %	0,52 %	0,32 %	0,16 %	1,10 %	0,29 %
Nombre de parts en circulation	-	1 504 684	2 196 589	3 145 005	2 656 583	-	54 168	167 658	366 092	342 947
RFG	2,99 %	3,32 %	3,15 %	3,30 %	3,61 %	2,89 %	3,23 %	3,02 %	3,22 %	3,61 %

Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	45 777	43 658	66 198	95 414	99 798	10	735	3 727	8 214	11 569
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,09 %	0,51 %	0,30 %	0,76 %	0,18 %	0,09 %	0,51 %	0,30 %	0,76 %	0,18 %
Nombre de parts en circulation	-	3 990 510	6 192 596	7 909 742	7 378 531	-	148 680	408 616	809 699	927 535
RFG	2,91 %	3,13 %	3,18 %	3,32 %	3,58 %	2,81 %	3,02 %	3,07 %	3,24 %	3,57 %

Fonds équilibré Trimark Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	10 366	34 450	73 615	155 966	178 908	10	1 862	9 455	24 292	34 825
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,70 %	0,55 %	0,44 %	0,24 %	0,24 %	0,70 %	0,55 %	0,44 %	0,24 %	0,24 %
Nombre de parts en circulation	-	3 413 951	7 799 951	12 533 135	12 149 363	-	298 795	1 002 463	2 196 265	2 532 372
RFG	3,16 %	3,27 %	3,41 %	3,45 %	3,76 %	3,05 %	3,14 %	3,31 %	3,33 %	3,64 %

Fonds d'actions canadiennes Trimark Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	6 430	24 898	40 942	59 007	59 228	10	1 601	4 586	7 723	8 815
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,55 %	0,70 %	0,55 %	0,44 %	0,44 %	0,55 %	0,70 %	0,55 %	0,44 %	0,44 %
Nombre de parts en circulation	-	2 260 850	3 618 330	4 856 628	4 504 554	0	215 036	434 700	670 974	692 619
RFG	3,16 %	3,27 %	3,48 %	3,46 %	3,73 %	3,05 %	3,14 %	3,41 %	3,42 %	3,61 %

Fonds Découverte Trimark Clarica FD

Actif net moyen (milliers de \$)	13 279	90 729	59 068	42 796	34 139	11	5 189	5 431	4 938	4 410
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,80 %	0,69 %	0,66 %	0,39 %	0,39 %	0,80 %	0,69 %	0,66 %	0,39 %	0,39 %
Nombre de parts en circulation	-	5 853 052	6 413 909	6 370 033	5 790 734	-	471 241	662 513	806 351	798 015
RFG	3,16 %	3,26 %	3,51 %	3,81 %	3,81 %	3,05 %	3,10 %	3,40 %	3,66 %	3,70 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

	Catégorie sans frais					Catégorie A FVR				
	1999	2000	2001	2002	2003	1999†	2000	2001	2002	2003
Fonds d'actions mondiales Trimark Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	9 532	30 944	57 999	107 967	106 445	10	1 324	5 300	13 242	16 660
Taux de rotation des titres en portefeuille	0,34 %	0,36 %	0,21 %	0,22 %	0,22 %	0,34 %	0,36 %	0,21 %	0,22 %	0,22 %
Nombre de parts en circulation	-	3 038 326	5 561 261	8 719 213	7 932 787	-	209 345	547 421	1 264 794	1 297 099
RFG	3,16 %	3,27 %	3,47 %	3,52 %	3,77 %	3,05 %	3,14 %	3,36 %	3,27 %	3,65 %
Fonds américain petite capitalisation Clarica FD										
Actif net moyen (milliers de \$)	-	10 203	17 321	22 310	19 041	-	1 976	4 770	7 000	6 757
Taux de rotation des titres en portefeuille	-	2,27 %	2,41 %	1,99 %	0,68 %	-	2,27 %	2,41 %	1,99 %	0,68 %
Nombre de parts en circulation	-	1 605 170	2 316 426	2 996 232	2 618 972	-	361 799	681 409	982 408	981 352
RFG	-	3,53 %	3,25 %	3,45 %	3,72 %	-	3,43 %	3,14 %	3,36 %	3,72

1) La valeur de l'actif net moyen est calculée sur l'actif net quotidien en cours. Le taux de rotation des titres en portefeuille représente le taux du fonds sous-jacent qui est calculé en fonction du moindre des achats ou des ventes divisé par la valeur moyenne des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique la fréquence selon laquelle le conseiller en valeurs achète et vend des titres pour le fonds sous-jacent. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le fonds sous-jacent achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au coût de l'exercice. Plus le taux de rotation est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sous-jacent sont importants au cours d'un exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du fonds. Les RFG représentent le ratio des frais de gestion du fonds distinct, qui comprend le ratio des frais de gestion de son fonds sous-jacent.

* Au cours de l'année de création du fonds ou de la catégorie de parts (le cas échéant), toutes les valeurs fournies visent la période allant de la création jusqu'à la fin de l'exercice. Les ratios de frais de gestion de l'année de création ont été annualisés. Les dates de création sont les suivantes : pour 1999, février 1999; pour 2000, janvier 2000; pour 2001, janvier 2001; pour 2003, avril 2003, sauf pour ce qui est du Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD pour lequel la date de création était août 2003.

2) Le 1er octobre 2003, les frais d'assurance annuels imputés sous forme de pourcentage de la valeur de l'actif net de chaque catégorie de parts d'un fonds ont changé. Si ce changement avait été en vigueur au cours du dernier exercice terminé, les RFG des fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 auraient été les suivants :

Dénomination des fonds	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie sans frais	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie A FVR
Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Fonds d'actions de croissance Alpin Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Fonds sécurité canadien Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds diversifié canadien Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds d'actions canadiennes Clarica FD	3,75 %	3,64 %
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds Asie-Pacifique CI Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Portefeuille canadien équilibré CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille canadien conservateur CI Clarica FD	3,10 %	3,10 %
Portefeuille de revenu canadien CI Clarica FD	2,84 %	2,84 %
Fonds marchés émergents CI Clarica FD	3,96 %	3,85 %
Fonds européen CI Clarica FD	3,75 %	3,64 %
Portefeuille mondial équilibré CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille mondial conservateur CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %

Ratios et données supplémentaires (suite)

Dénomination des fonds	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie sans frais	Ratio des frais de gestion des parts de catégorie A FVR
Fonds mondial CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille mondial de croissance CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Portefeuille mondial de croissance maximale CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds équilibré international CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds marché monétaire CI Clarica FD	2,03 %	2,03 %
Fonds Pacifique CI Clarica FD	3,80 %	3,69 %
Fonds d'obligations à court terme CI Clarica FD	2,25 %	2,14 %
Fonds équilibré canadien Signature CI Clarica FD	3,26 %	3,26 %
Fonds d'obligations d'entreprises Signature CI Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds momentum américain Synergy CI Clarica FD	3,21 %	3,21 %
Fonds secteur valeur de fiducie CI Clarica FD	3,75 %	3,64 %
Fonds Répartition d'actifs canadiens Fidelity Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds Croissance Amérique Fidelity Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds Frontière Nord Fidelity ^{MD} Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD	2,94 %	2,84 %
Fonds de croissance Clarica FD	3,42 %	3,32 %
Fonds supérieur d'obligations Clarica FD	2,84 %	2,73 %
Fonds secteur supérieur valeur de fiducie CI Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds supérieur d'obligations de revenu Clarica FD	2,84 %	2,73 %
Fonds supérieur international Clarica FD	3,26 %	3,16 %
Fonds supérieur de placements hypothécaires Clarica FD	2,73 %	2,62 %
Fonds d'actions canadiennes Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds croissance et dividendes Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds d'actions étrangères Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds croissance et revenu Sommet Clarica FD	3,64 %	3,53 %
Fonds équilibré Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds d'actions canadiennes Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds Découverte Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds d'actions mondiales Trimark Clarica FD	3,91 %	3,80 %
Fonds américain petite capitalisation Clarica FD	3,75 %	3,64 %



CLARICA



distribué par les Services Financiers Clarica Inc.

géré par CI Mutual Funds Inc.

émis par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

**LA SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
SUPPLÉMENT DATÉ DU • 2004
À LA NOTICE EXPLICATIVE D'AOÛT 2004
FONDS PORTEFEUILLES DISTINCTS CLARICA**

Modifications aux fonds sous-jacents

À compter du (ou vers le) 29 novembre 2004, plusieurs Fonds portefeuilles distincts Clarica changeront de fonds sous-jacents et de noms, tel qu'indiqué ci-dessous.

Fonds distinct	Fonds sous-jacent actuel	Nouveau fonds sous-jacent
Fonds d'obligations mondiales Clarica FD <i>Nouveau nom : Fonds d'obligations mondiales CI Clarica FD</i>	Fonds d'obligations mondiales Clarica	Fonds d'obligations mondiales CI
Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD <i>Nouveau nom : Fonds de ressources canadiennes Signature CI Clarica FD</i>	Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica	Fonds de ressources canadiennes Signature

De l'information supplémentaire sur le Fonds d'obligations mondiales CI et le Fonds de ressources canadiennes Signature se trouve dans le Sommaire des états de faits plus loin dans ce supplément. Les frais de gestion et d'assurance des fonds distincts expliqués à la page 14 de la Notice explicative ne sont pas affectés par ces changements.

Par conséquent, les changements accessoires ci-dessous s'effectueront dans la Notice explicative immédiatement :

- Toute mention du Fonds d'obligations mondiales Clarica FD et Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD sera remplacé par le Fonds d'obligations mondiales CI Clarica FD et le Fonds de ressources canadiennes Alpin CI Clarica FD, respectivement.
- Les taux de rotation du fonds sous-jacent du Fonds d'obligations mondiales Clarica FD (actuellement Fonds d'obligations mondiales CI Clarica FD) à la page 74 de la Notice explicative sont remplacés par ceux-ci : 2000 : 312 %; 2001 : 143 %; 2002 : 122 %; et 2003 : 147 %.
- Les taux de rotation du fonds sous-jacent du Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD (actuellement Fonds de ressources canadiennes Signature CI Clarica FD) à la page 70 de la Notice explicative sont remplacés par ceux-ci : 1999 : 141 %; 2000 : 398 %; 2001 : 342 %; 2002 : 83 %; et 2003 : 97 %.
- Le Sommaire des états de faits qui se trouve plus loin dans ce supplément remplace le Sommaire des états de faits actuel des Fonds distincts, qui commence à la page 25 et se poursuit jusqu'à la page 53 de la Notice explicative.

Fonds d'obligations mondiales CI Clarica FD (date de création : janvier 2000)

(Anciennement le Fonds d'obligations mondiales Clarica FD)

Objectif de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'obligations mondiales CI ou dans un autre fonds commun de placement considérablement semblable.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds d'obligations mondiales CI ou dans un autre fonds commun de placement considérablement semblable.

Fonds sous-jacent

Fonds d'obligations mondiales CI

Objectif de placement du fonds sous-jacent

L'objectif du Fonds est d'obtenir un rendement global à long terme.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Il investit principalement dans des titres à revenu fixe et à taux variable de gouvernements et d'entreprises à travers le monde qui, selon le conseiller du portefeuille, offrent un rendement intéressant et la possibilité de gains en capital. Le Fonds peut avoir des placements importants dans n'importe quel pays, y compris les marchés émergents ainsi que les industries émergentes des marchés développés, et dans les titres à rendement élevé des marchés développés.

Risques de placement et autres considérations

La valeur marchande de ce fonds distinct pourrait être affectée par les facteurs généraux de risques décrits sous la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct ? » qui se trouve dans la Notice explicative. Elle pourrait aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits sous la même rubrique :

- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque de liquidité
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mis en pension et de prise en pension
- risque lié aux fonds de base
- risque lié à la catégorie

Les 10 titres vedettes du fonds sous-jacent (au 31 août 2004)

Obligations du gov. du Canada, 4,875 %, 07/07/08	20,8 %
Obligations du gov. du Canada, 4,5 %, 28/04/09	11,7 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 2 %, 18/02/08	6,9 %
International American Development Bank, 1,9 % 08/07/09	5,5 %
Obligations du gov. du Canada, 6,375 %, 21/07/05	4,9 %
Province de Québec, 4,25 %, 27/02/13	4,2 %
Obligation du gov. du Canada, 4,25 % 01/09/08	3,5 %
Obligation du gov. de la France, OAT 3,0 % 25/07/12	3,2 %
Obligations du gov. allemand, 5,5 %, 04/01/31	3,0 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 4,375 %, 28/09/06	2,6 %

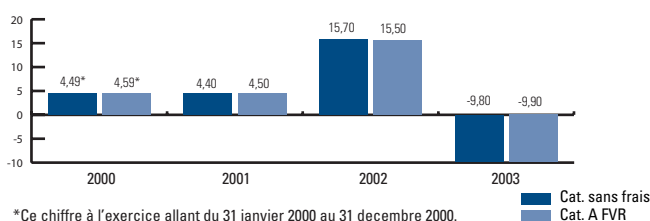
Rendement

Les résultats ou les données de rendement indiquent les changements reflétés dans la valeur des parts et considèrent que tous les revenus/gains nets matérialisés sont maintenus par le fonds distinct dans les périodes affichées et sont reflétés dans des valeurs de parts plus élevées du fonds distinct. Les résultats ou les données de rendements ne prennent pas en compte les ventes, rachats, distributions et autres frais facultatifs ou les impôts sur les bénéfices payables qui auraient eu pour effet de réduire les résultats ou les rendements. Avant le 27 novembre 2004, ce Fonds distinct détenait des parts dans un autre fonds sous-jacent.

Le rendement passé ne devrait pas être interprété comme un indicateur du rendement futur de ce fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

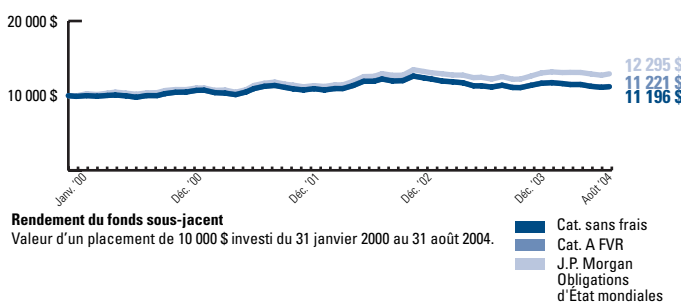
Rendements année après année du fonds distinct (%)

Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds sous-jacent. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une même année.



Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant montre la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le Fonds, comparé à l'indice J.P. Morgan Obligations d'État mondiales.



Rendements annuels composés du Fonds sous-jacent (31 août 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du Fonds, comparé à l'indice J.P. Morgan Obligations d'État mondiales.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	0,5	0,8	-	-	1,2
Catégorie A FVR (%)	0,4	0,8	-	-	1,3
Indice J.P. Morgan Obligations d'État mondiales	5,8	4,4	-	-	5,8

Fonds de ressources canadiennes Signature CI Clarica FD (Date de création : janvier 1998)

(anciennement le Fonds de ressources canadiennes Alpin Clarica FD)

Objectif de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds de ressources canadiennes Signature ou dans un autre fonds commun de placement considérablement semblable.

Politique de placement du fonds distinct

Investir tout son actif net dans des parts du Fonds de ressources canadiennes Signature ou dans un autre fonds commun de placement considérablement semblable.

Fonds sous-jacent

Fonds de ressources canadiennes Signature

Objectif de placement du fonds sous-jacent

L'objectif du Fonds est d'obtenir la croissance maximale du capital à long terme.

Politique de placement du fonds sous-jacent

Il investit principalement dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés canadiennes impliquées dans, ou relatives aux industries de l'énergie, des matières premières et des ressources naturelles.

Risques de placement et autres considérations

La valeur marchande de ce fonds distinct pourrait être affectée par les facteurs généraux de risques décrits sous la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans un fonds distinct ? » qui se trouve dans la Notice explicative. Elle pourrait aussi être affectée par les facteurs de risques particuliers suivants, décrits sous la même rubrique :

- risque de crédit
- risque de change
- risque lié aux placements dans des instruments dérivés
- risque lié aux investissements étrangers
- risque de taux d'intérêt
- risque lié aux ventes à découvert
- risque lié aux placements dans des actions
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux conventions de mise en pension et de prise en pension
- risque lié aux fonds de base
- risques liés à la catégorie

Les 10 titres vedettes du fonds sous-jacent (31 août 2004)

Fiducie houillère canadienne Fording	4,4 %
Petro-Canada	3,9 %
Teck Cominco Ltd.	3,8 %
EnCana Corp.	3,5 %
Precision Drilling Corp.	3,4 %
Penn West Petroleum Ltd.	3,1 %
Alcan Inc.	2,7 %
Fiducie Progress Energy	2,7 %
Trican Well Service Ltd.	2,5 %
Domtar Inc.	2,5 %

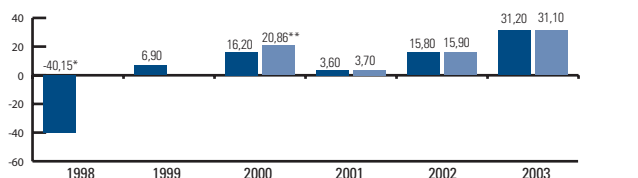
Rendement

Les résultats ou les données de rendement montrent les changements reflétés dans la valeur des parts et considèrent que tous les revenus/gains nets matérialisés sont maintenus par le fonds distinct dans les périodes affichées et sont reflétés dans des valeurs de parts plus élevées du fonds distinct. Les résultats ou les données de rendements ne prennent pas en compte les ventes, rachats, distributions et autres frais facultatifs ou les impôts sur les bénéfices payables qui auraient eu pour effet de réduire les résultats ou les rendements. Avant le 27 novembre 2004, ce Fonds distinct détenait des parts dans un autre fonds sous-jacent.

Le rendement passé ne devrait pas être interprété comme un indicateur du rendement futur de ce fonds distinct ou du fonds sous-jacent.

Rendements année après année du fonds distinct (%)

Le tableau suivant indique la variation année après année du rendement annuel du fonds sous-jacent. Le tableau indique, en pourcentage, la progression ou la régression d'un placement entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre d'une même année.

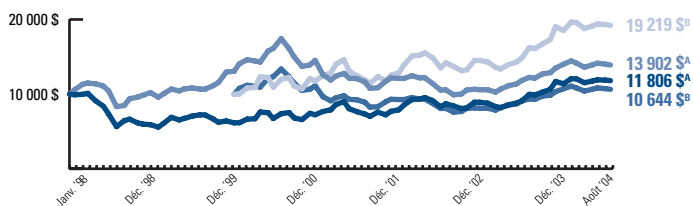


*Ce chiffre à l'exercice allant du 31 janvier 1998 au 31 décembre 1998.

**Ce chiffre à l'exercice allant du 31 janvier 2000 au 31 décembre 2000.

Rendement global passé du fonds distinct

Le graphique suivant indique la croissance d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans le Fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX.



Rendement du fonds sous-jacent

^AValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 1998 au 31 août 2004.

^BValeur d'un placement de 10 000 \$ investi du 31 janvier 2000 au 31 août 2004.

■ Cat. sans frais ■ Indice composite S&P/TSX

■ Cat. A FVR ■ Indice composite S&P/TSX

Rendements annuels composés du Fonds sous-jacent (au 31 août 2004)

Le tableau suivant indique le rendement global annuel composé du Fonds, comparé à l'indice composite S&P/TSX.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Catégorie sans frais (%)	18,3	17,2	10,3	-	3,8
Catégorie A FVR (%)	18,3	17,2	-	-	12,7
Indice composite S&P/TSX (%)	13,5	6,1	5,4	-	5,1

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les fonds distincts du Portefeuille Clarica (contrats d'assurance-vie variable individuel) en consultant les états financiers annuels vérifiés. Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit des états financiers annuels vérifiés ou d'autres renseignements sur le Portefeuille Clarica :

- en vous informant auprès de votre représentant Clarica
- en téléphonant sans frais au Centre de service à la clientèle de CI au **1 888 771-2999**
- en vous rendant au site Web de CI à l'adresse : www.cifunds.com



émis par la Sun Life du Canada, Compagnie d'assurance-vie

L'émetteur du Portefeuille Clarica est :

Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie
227, rue KingSud
B.P. 1601, succursale Waterloo
Waterloo (Ontario)
N2J 4C5

www.clarica.com



géré par CI Mutual Funds Inc.

Le gestionnaire du Portefeuille Clarica :

CI Mutual Funds Inc.
CI Place
151, rue Yonge, 11e étage
Toronto (Ontario)
M5C 2W7

www.cifunds.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie membre du Groupe financier de sociétés Sun Life, est l'émetteur unique du contrat de rente variable fournissant les placements dans les fonds distincts des portefeuilles Clarica. Une description des principales caractéristiques du contrat de rente variable individuelle est contenue dans la notice explicative. **SOUS RÉSERVE DE TOUTE GARANTIE APPLICABLE AU DÉCÈS ET À L'ÉCHÉANCE, TOUTE PARTIE DE LA PRIME, OU DE TOUT AUTRE MONTANT, AFFECTÉE À UN FONDS DISTINCT EST INVESTIE AUX RISQUES DU TITULAIRE DU CONTRAT ET POURRA AUGMENTER OU DIMINUER EN VALEUR EN FONCTION DES FLUCTUATIONS DE LA VALEUR MARCHANDE DES ACTIFS DU FONDS DISTINCT PERTINENT.** ©Fonds CI, et le logo Fonds CI sont des marques déposées de CI Mutual Funds Inc. ©Clarica est une marque déposée de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. ©Frontière Nord est une marque déposée de FMR Corp.